HANDICAPÉS : UN PROBLÈME SOCIAL

NOTRE DOSSIER P. 11 à 16

p. 13 une interview du professeur Minkowski

PEUGEOT (Beaulieu) les gardes-mobiles au service du patron

P. 24

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 396 - 3 avril 1976 - prix : 3 F

Guerre civile au Liban, révolte en Galilée :

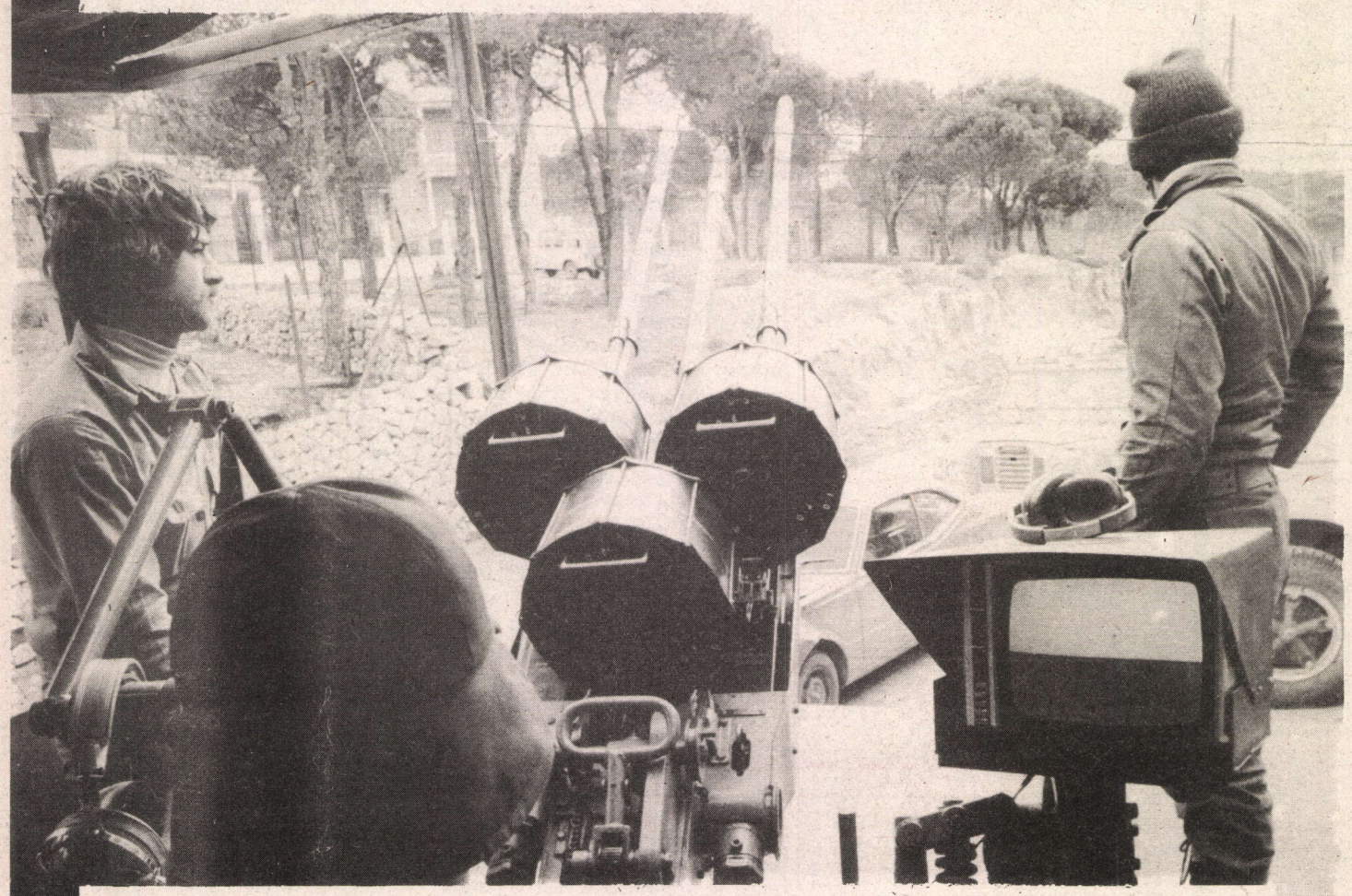

La poudrière du Moyen Orient

Pages 3 et 24

ARGENTINE l'armée et les syndicats

Page 5

Espagne la dictature en action

Page 4

sommaire

EN FRANCE

Page 7 :
— Giscard et sa majorité.
— Cinq projets de loi pénale, pour renforcer l'arbitraire policier.
Pages 8 à 10 :
— Tous à la fête de Ceux du Technique !
— L'extrême-gauche chez Norton.
— Lu avec intérêt.
— Une Commission d'Enquête sur les accusations de l'OCI contre Michel Varga et la LIRQI.
Page 17 :
— Ouessant : le scandale continue.
— L'avortement clandestin tue toujours.
— La grève des éboueurs et des communaux de Lyon : les syndicats font reprendre mais sont hués.
Page 18 :
— Entreprises en grève : Peugeot-Cycles (Beaulieu), Massey-Ferguson (Marquette-lez-Lille), Câbles de Lyon (Lyon).
Page 19 :
— SNCF : les leçons d'une grève dont les fédérations syndicales ne voulaient pas.
Page 20 :
— Dans les entreprises : Messier-Hispano (Montrouge), Dassault (Saint-Cloud), Réhault (Fougères), Mécano-Cogecom (La Courneuve), Sholtès (Metz).
Page 24 :
— Bourgogne-Electronique : l'épreuve de force.
— Cycles-Peugeot (Beaulieu) : les gardes mobiles investissent l'usine.

DANS LE MONDE

Page 4 :
— Il y a 45 ans la République était proclamée en
— Espagne : la dictature en action.
Page 5 :
— Argentine : une collaboration entre l'armée et les syndicats est-elle possible ?
— Il faut sauver Desmond Trotter.
Page 6 :
— La surpopulation des pauvres.
— Ford fait des avances au Vietnam du Nord.
— La conférence des PC européens : l'URSS à la recherche d'une unité perdue.
— Un chômeur de 500.000 tonnes.
Page 24 :
— Israël : les Arabes de Galilée se dressent contre la politique de l'Etat sioniste.
— Durcissement anti-ouvrier en Egypte.

DOSSIER

LES HANDICAPES

Page 11 :
— Les handicapés : un problème social.
Pages 12 et 13 :
— « C'est la loi du profit qui nous handicape. »
Pages 14 et 15 :
— La carence de l'Etat capitaliste.
Page 16 :
— Sortir du ghetto.

DIVERS

Page 21 :
— Films : L'argent de poche, de F. Truffaut ; L'acrobate, de J.-D. Pollet ; Histoire d'un péché, de W. Borowczyk.
Pages 22 et 23 :
— Livres : Mémoires d'un militant ouvrier du Creusot, de J.-B. Dumay ; Le roman des Hauts de Saint-Jean, d'Yves Courrière ; Même si ça dérange, de R. Passevant ; Vive la lutte, correspondance de Rosa Luxembourg (1891-1914).

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand ou de Wilson, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON
Département Offset-Presse - L.I.T.O. - 236.45.28
4 ter, rue du Bouloi, Paris (1er)
Impression : Graphie-Presse - Epinay
Adresser toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cédex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

Courrier des lecteurs

UN COMMISSAIRE DE POLICE MAL DANS SA PEAU !

Vendredi 19 mars, malgré le mot d'ordre de grève, la SNCF annonce un train le Croisic-Paris. Les grévistes ne l'entendent pas de la même oreille. A Nantes, ils bloquent le train en question. Les voyageurs descendent et viennent discuter avec les grévistes. Chacun donne sa position, les grévistes expliquant que leur lutte est celle de tous les travailleurs et que le responsable de la grève c'est le gouvernement qui refuse de satisfaire leurs revendications.

Craignant certainement que son prestige soit bafoué, la direction de la gare appelle les flics pour faire repartir le train. Mal lui en prend ; si beaucoup de voyageurs n'étaient pas d'accord avec les grévistes, devant la police les désaccords cessent. Attitude que visiblement le commissaire de police ne comprend pas. Devant l'hilarité de tout le monde, il pique une colère noire en hurlant : « Mais qu'est-ce que je suis venu faire ici si les voyageurs sont contre moi ? », « Qu'est-ce que vous faites dans cette gare, si vous ne voulez pas voyager ? », « Pourquoi êtes-vous dans ce train, si vous ne voulez pas qu'il parte ? »...

Si finalement le train est reparti après l'intervention des flics, beaucoup étaient contents d'avoir dit ce qu'ils pensaient de telles méthodes.

L.M. **(Saint-Nazaire).**

A PROPOS DU MONOPOLE SYNDICAL POUR LES ELECTIONS DE DELEGUES DU PERSONNEL

La section lyonnaise de la LCR nous écrit :

Chers camarades,

Nous avons lu avec attention vos articles au sujet de Paris-Rhône ; dans le n° 391 de votre journal vous nous interrogez quant à notre position de vote lors des récentes élections professionnelles. Par cette courte lettre, nous voulons vous apporter des éléments d'explication et il nous paraît utile, si vous le jugez nécessaire, d'en faire part à vos lecteurs.

Vous terminez l'article ainsi : « Mais ils **(la LCR)** ont expliqué aussi que s'abstenir ou voter nul... c'était faire le jeu du patron ». « Et par là-même les camarades de la LCR cautionnent le monopole syndical sur les élections de représentants du personnel, même lorsqu'il sert ouvertement aux appareils syndicaux à évincer des militants révolutionnaires ».

En effet, nous défendons le droit pour les organisations de classe de présenter leurs candidats aux élections professionnelles. Voilà notre position de principe.

Remarquons que, promue en 1936 sous la forme de droit des délégués d'ateliers, sur la base de la mobilisation de Juin 36 (accords de Matignon) la loi sur les délégués du personnel devint en 1944, dans le cadre de la coalition PCF-bourgeoisie, un monopole syndical (CGT-CFTC).

C'est un signe de confiance de la bourgeoisie dans les capacités d'un Ambroise Croizat et des dirigeants de la CGT à faire retrousser leurs manches aux travailleurs pour la reconstruction nationale.

Telle qu'elle est, la loi représente un acquis du mouvement ouvrier dans la mesure où, concession hier de la part de la bourgeoisie, elle entrave dans neuf cas sur dix toutes tentatives d'implantation de syndicat patronaux et fascistes. L'UDR, la CFT et les patrons ne s'y trompent pas, qui essayent depuis longtemps de faire rapporter ou aménager la loi.

Compte tenu de tout cela, ce serait pour les révolutionnaires une erreur politique profonde de combattre cette législation, bien qu'elle ne permette pas l'expression pleine et entière de la seule démocratie ouvrière. Nous devons au contraire la défendre pour les moyens qu'elle offre aux organisations ouvrières de faire échec à l'implantation de « syndicats » patronaux ou fascistes.

Par contre, les révolutionnaires peuvent parfaitement approuver la présentation d'équipes syndicales (ou de délégués) de classe non reconnues par les direction CGT-CFDT-FO au deuxième tour des élections. La présentation de telles listes, comme l'appel à l'abstention au premier tour, peuvent être tactiquement justifiées si les équipes syndicales qui se présentent au 1er tour apparaissent complètement discréditées par leur pratique de collaboration de classe aux yeux d'un courant massif de travailleurs et s'il n'y a pas un danger réel de favoriser ainsi l'implantation d'un syndicat fasciste.

Si nous avons donc appelé à voter au premier tour des élections de Paris-Rhône, ce n'est pas seulement en vertu d'un principe intangible, c'est fonction d'une analyse des forces en présence. Au lendemain d'une grève brisée, le danger était grand de voir le patron miser sur un courant réel de démoralisation dans les masses les plus arriérées pour constituer une liste à sa botte avec les membres du « comité pour la liberté du travail », ce commando de choc patronal qui avait évacué avec l'aide des flics l'usine occupée. C'est ce courant de démoralisation qui a grossi de 3 % les suffrages de FO. Si le sabotage de la grève par la bureaucratie de la CGT, si les exclusions et démissions bureaucratiques de délégués combatifs de la CGT (dont le camarade de LO) ont soulevé le dégoût de centaines **de travailleurs, elles ne les poussaient pas à l'abstention. La CFDT, qui jusqu'au bout a eu un rôle actif dans la grève, présentait toute une équipe de délégués combatifs et de surcroît licenciés par le patron (licenciés en surSis) ; c'est ce qui allait lui rallier la majorité des suffrages.**

Vu la nature des forces en présence, deux considérations primaient sur toutes les autres dans notre consigne de vote :

— le danger d'implantation d'un syndicat patronal et la nécessité d'un vote de classe,

— la pratique des candidats délégués dans la grève et la nécessité de leur défense contre la répression patronale.

Section Lyonnaise
de la Ligue Communiste
Révolutionnaire.

Ainsi, les camarades de la Ligue confirment pleinement ce que nous écrivions. Ils sont contre le fait que n'importe quel travailleur puisse se présenter aux suffrages de ses camarades de travail lors des élections de délégués du personnel, et admettent comme normale une censure préalable des bureaucraties syndicales.

C'est curieux pour des gens qui se prétendent partisans de la démocratie ouvrière.

L'argument employé est évidemment le même que celui des directions syndicales : pour empêcher des syndicats fascistes ou patronaux de s'implanter...

Cela révèle d'abord, un assez beau mépris envers la classe ouvrière qui paraît-il, s'il n'y avait pas une loi bourgeoise pour la protéger contre elle-même, élirait, dans neuf cas sur dix, des fascistes comme délégués. Et dans le cas présent, envers les travailleurs de Paris-Rhône, pas assez grands pour avoir le droit de choisir eux-mêmes leurs délégués. Pourtant les camarades de la Ligue donnent eux-mêmes la réponse : à Paris-Rhône le syndicat FO — qui avait signé en pleine grève un accord avec le patron — a eu 3 % de suffrages supplémentaires, c'est tout. Les travailleurs n'ont donc pas besoin de la protection des lois bourgeoises et des directions syndicales, appuyées par la Ligue en l'occurrence, pour savoir repousser les représentants des patrons.

C'est, ensuite, parfaitement illogique d'expliquer que la loi est un cadeau (et de taille) aux bureaucraties syndicales et de la présenter dans le même temps comme une conquête ouvrière.

C'est, enfin, fermer les yeux sur ce qui se passe : même avec la loi actuelle, quand un patron est vraiment décidé à favoriser l'implantation d'un syndicat qui lui soit favorable dans l'entreprise, il y parvient : Citroën et Simca sont les cas les plus connus. Mais dans bien des endroits existent des syndicats « indépendants » ou « autonomes », plus ou moins suscités par la direction, car il suffit que le patron les reconnaisse comme représentatifs pour que, de fait, ils puissent présenter et avoir des candidats.

Non, le monopole donné aux organisations syndicales pour présenter des candidats ne sert aujourd'hui qu'à permettre à celles-ci d'écarter les travailleurs opposants, c'est-à-dire, neuf fois sur dix, pour ne pas dire dix sur dix, des travailleurs révolutionnaires, ou en tout cas, s'opposant aux directions syndicales sur leur gauche.

EDITORIAL

LA POUDRIÈRE DU MOYEN-ORIENT

Va-t-il y avoir une nouvelle guerre au Moyen-Orient ? C'est la question qui de nouveau se pose. Ce devrait être plus exactement : la guerre va-t-elle s'étendre ? Car la guerre, une vraie guerre, se déroule depuis des mois maintenant au Liban. Opposant l'extrême-droite, appuyée sur les populations chrétiennes, à la gauche, appuyée sur les populations musulmanes, et aux organisations palestiniennes, elle a fait déjà des milliers de victimes et d'innombrables destructions.

Mais l'appel au Conseil de sécurité de l'ONU par le secrétaire général de celle-ci et surtout les avertissements répétés des Etats-Unis à la Syrie et à Israël, pour les mettre en garde contre les conséquences d'une intervention militaire de l'un ou de l'autre, ont souligné dans les dernières heures les risques de voir cette guerre s'étendre.

Et cela souligne et rappelle que le Moyen-Orient demeure un foyer où à tout moment le feu peut se ranimer. La détente entre l'Est et l'Ouest, les compromis et les accords partiels passés ces dernières années entre Israël et certains de ses voisins arabes, comme l'Egypte, sous l'égide des Etats-Unis, n'ont réglé aucune question. Au mieux, ils les ont masquées pour un temps. Bien mal d'ailleurs.

Mais la situation est telle, les équilibres réalisés sont si fragiles que le moindre changement peut jeter tout à bas et remettre tout en cause.

Ainsi, il suffit aujourd'hui que la Syrie menace d'intervenir directement militairement au Liban pour qu'Israël se dise prêt à redéclencher la guerre. Et pourtant, si cette intervention syrienne avait lieu aujourd'hui, ce serait pour maintenir l'ordre, empêcher l'écrasement de la droite libanaise par la gauche. Ce serait donc une intervention contre les principaux ennemis d'Israël. Mais celui-ci craint non seulement les Palestiniens mais aussi le renforcement d'un Etat arabe voisin comme la Syrie. Et du coup, il ne peut accepter de bon gré ni la victoire de la gauche libanaise ni la mise au pas de celle-ci par la Syrie. Au fond, tout ce que pourrait accepter Israël, c'est la mise au pas de la gauche libanaise et des Palestiniens par Israël lui-même. Mais cela, c'est la Syrie qui ne peut pas l'accepter, même si elle désire aussi que la gauche libanaise et les Palestiniens soient remis à leur place.

Tel est l'imbroglio du Moyen-Orient, que la guerre civile libanaise met parfaitement en lumière.

Aujourd'hui l'impérialisme, américain mais aussi français, qui a de nombreux intérêts dans une région qui fut en partie sa colonie, ne désire certainement pas une nouvelle guerre. Ce sont bien eux pourtant qui ont créé cette situation en favorisant la création de l'Etat d'Israël, ou de l'Etat libanais tel qu'il est aujourd'hui. En dressant le peuple juif contre les peuples arabes, en dressant les diverses communautés religieuses libanaises les unes contre les autres, ils entendaient bien laisser le Moyen-Orient dans un état de division tel qu'ils puissent continuer à y dominer, en jouant des uns contre les autres, même après lui avoir accordé une indépendance formelle.

Et c'est bien ce qui est advenu. A un point tel même qu'aujourd'hui des conflits pourraient très facilement éclater, même si les Grands ne les désirent pas. Il y a aujourd'hui, au Moyen-Orient, des peuples et des communautés opprimés, les Palestiniens, la communauté musulmane libanaise, qui n'acceptent plus l'oppression et entament la lutte contre celle-ci, sans se soucier — et ils ont bien raison — si leur combat jette à bas ou non les équilibres mis en place à grand-peine par les diplomates impérialistes.

Personne ne peut dire si les Etats-Unis sont capables de trouver une solution provisoire qui ramène l'ordre au Liban, maintienne en même temps le statu quo entre la Syrie et Israël, et du coup prévienne la guerre. Mais une chose est évidente : une telle solution ne règlera rien, elle sera très momentanée et les risques d'une guerre seront toujours là, à nouveau grandissant au moindre bouleversement qui se produira dans la région.

La paix dans cette région du monde — la vraie, pas la trêve momentanée en armes que les peuples vivent en ce moment — ne peut y être ramenée que par un bouleversement complet, justement. Celui qui mettrait fin à toutes les oppressions et qui amènerait au pouvoir tous les opprimés — arabes et juifs, chrétiens et musulmans.

Ce sont eux seulement qui peuvent construire là-bas un monde fraternel. Les luttes entreprises par les Arabes de Galilée, les Palestiniens, les musulmans libanais risquent de mettre le feu aux poudres aujourd'hui. Ce sont elles pourtant qui portent le seul espoir de demain.

Arlette LAGUILLER.

VOIR AUSSI PAGE 24.

Vers l'internationalisation ?

Les Etats-Unis, la France, l'ONU, sans compter bien sûr la Syrie et l'Egypte : on ne compte plus aujourd'hui les gouvernements et les autorités internationales qui, la main sur le cœur, jurent que leur plus grande préoccupation c'est le rétablissement de la paix au Liban. Chacun a son plan pour mettre fin à la guerre civile. Chacun a son moyen pour revenir au calme. Mais tous ont le même but : préserver ou revenir au statu quo politique et social du pays.

Au moment où la gauche était passée à l'offensive et où la droite enregistrait des défaites militaires qui menaçaient de se transformer en déroute, l'internationalisation du conflit ne peut avoir qu'un sens : stopper cette gauche, la priver de sa victoire, la forcer à laisser en place, et en armes, la droite. Probablement jusqu'à ce que celle-ci ait repris du poil de la bête ou ait reçu des renforts, d'un côté ou de l'autre, qui lui permettraient de reprendre son attaque contre la gauche.

Quand les Phalanges d'extrême-droite avaient pris l'offensive, il y a quelques mois, et donnaient l'impression de pouvoir venir à bout de leurs adversaires, il n'était pas question d'internationalisation.

Pour les impérialistes et leurs valets la guerre n'est haïssable que quand elle risque de remettre en cause l'équilibre des forces dans un sens défavorable à leurs intérêts.

CONTRATS PROVISOIRES :

Le gouvernement tourne les lois sociales pour aider les patrons

Le gouvernement avait fait quelque bruit à propos des mesures qu'il préparait pour lutter contre le chômage des jeunes. On allait voir ce que l'on allait voir ! Finalement, cette fois encore, la montagne a accouché d'une souris. Et c'était prévisible !

L'indemnisation des contrats-formation sera améliorée : la part que l'Etat prendra en charge sera plus importante et c'est lui qui paiera la plus grande part du salaire que l'on versera aux stagiaires. La prime de mobilité versée aux jeunes travailleurs qui accepteront de quitter leur région d'origine passera de 1.100 F à 4.400 F. Toutes ces mesures (qui n'ont jusqu'à présent touché qu'un nombre insignifiant de jeunes travailleurs) visent à fournir aux patrons un volant de main-d'œuvre, gratuite (puisque financée en grande partie par l'Etat) et mobile, dont on pourra se débarrasser sans problèmes — même légaux — quand on n'en aura plus besoin.

C'est dans le même sens que le gouvernement se propose de définir de nouvelles mesures qui visent à assouplir la réglementation qui jusqu'alors limitait l'établissement des contrats provisoires, le gouvernement conseillant aux entreprises d'embaucher de jeunes travailleurs pour une durée de six mois. Le prétexte invoqué est de faciliter l'adaptation et la formation des jeunes dans l'entreprise.

En fait, il s'agit de fournir aux employeurs une main-d'œuvre plus mobile que l'on peut embaucher dès que les affaires reprennent un peu et qu'on peut licencier quelques mois plus tard sans avoir rien à payer si la reprise économique ne se confirme pas. Les patrons sont ainsi officiellement encouragés à tourner les lois sociales qui offraient un minimum de garanties aux travailleurs. Ces derniers n'ont donc rien à gagner à ces nouvelles mesures, bien au contraire. Le système des contrats provisoires leur fait perdre le préavis et les indemnités de licenciement, et même le bénéfice des ASSEDIC et des 90 % !

En somme, ces nouvelles mesures gouvernementales visent à faire profiter pleinement les patrons, et eux seuls, de la mini-reprise économique, si elle se produit.

D.C.

Espagne : La dictature en action

Six dirigeants politiques et syndicaux arrêtés (dont Camacho), la manifestation prévue à Madrid samedi en faveur de l'amnistie interdite, la réaction du pouvoir a été immédiate à l'annonce de la création d'une **« coordination permanente »** réunissant les différents partis et courants regroupés auparavant au sein des deux grands rassemblements de la gauche oppositionnelle. Ces deux grands rassemblements, créés dans les dernières années de Franco, regroupaient l'un (la Junte démocratique) autour du Parti Communiste Espagnol, l'autre (la Plate-forme de Convergence démocratique) autour du Parti Socialiste Ouvrier d'Espagne, différents courants très hétéroclites de l'opposition, allant des Commissions Ouvrières aux Démocrates Chrétiens, en passant par les partisans du comte de Barcelone et les Carlistes !

Tous ces courants se sont donc trouvés d'accord pour créer un nouvel organisme d'union qui remplace la Junte et la Plate-forme, déclarées dissoutes par les signataires. La Coordination, baptisée la **Plata-junta** par les Espagnols, avait heureusement pris la précaution d'annoncer sa création et ses propositions à la presse avant de la convoquer à une conférence qui devait officialiser le nouvel organisme. C'est en se rendant à cette conférence de presse que les porte-parole des groupes ont été arrêtés. C'était certainement un risque calculé, une sorte de mise en demeure destinée à laisser, en apparence, au gouvernement espagnol l'initiative de la rupture avec ceux des éléments de l'opposition qu'il tentait jusqu'ici d'intégrer à sa politique de libéralisation progressive.

Qui plus est, cette réaction brutale, marquée par des arrestations et des interdictions, bien dans la ligne de la dictature, démontre spectaculairement ce qu'il y avait derrière les promesses libérales d'Iribarne.

Paradoxalement, après la répression en Pays basque, après les morts de Vitoria, après l'arrestation des porte-parole de la Coordination, c'est le gouvernement espagnol qui se trouve sur la défensive. Le voilà contraint, sinon de changer sa politique, du moins de renoncer aux ornements démocratiques dont il avait cru pouvoir la parer.

Les employés municipaux de Barcelone manifestent pour de meilleurs salaires. Face aux revendications, le gouvernement prend des mesures autoritaires. (Ph. U.P.I.)

LE CHOIX DU PARTI SOCIALISTE OUVRIER

La création de la Coordination permanente marque un changement dans la politique du Parti Socialiste Ouvrier d'Espagne. Jusqu'ici, son action au sein de la Plate-forme de Convergence démocratique, qu'il dominait, visait surtout à une stricte démarcation par rapport au Parti Communiste Espagnol et à ses associés de la Junte démocratique. En tant que Parti Socialiste, allié lui-même à des courants démocrates chrétiens et même carlistes, il pouvait espérer que la libéralisation annoncée par Iribarne et Juan Carlos le concernait et qu'il serait peut-être un jour (le délai n'était pas fixé) sinon associé à la direction des affaires du pays, du moins dans une situation d'opposition légale et respectée. Comment, sous quelle forme, à quelles conditions ? Tout cela restait évidemment à discuter. Mais le PSOE semblait devoir être une des composantes de cet après-franquisme libéralisé que Juan Carlos prétendait vouloir assurer.

Pourtant, cette perspective était plus qu'incertaine. La réaction des forces de l'ordre à Vitoria a montré récemment que la dictature n'avait pas relâché ses forces et que la libéralisation promise ne résistait pas à la peur causée par la remontée des luttes ouvrières de ces dernières semaines. D'autant que cette remontée amenait l'extrême-droite à exiger des mesures de plus en plus fermes contre l'opposition.

Le jeu du Parti Socialiste dans cette situation était donc extrêmement restreint. En fait, la montée des luttes ouvrières, en mettant en difficulté le gouvernement espagnol et sa politique dite de libéralisation, obligeait le PSOE à faire son choix. Ou bien devenir sans contrepartie, une opposition respectueuse cautionnant de fait la dictature et risquer de laisser ainsi au Parti Communiste et à ses alliés le bénéfice de représenter, dans les faits, l'opposition réelle (celle qui, des paysans pauvres aux ouvriers de Madrid, de Barcelone ou du Pays basque, en passant par les étudiants et l'armée, revendique les droits et les changements nécessaires) ; ou bien rejoindre cette opposition et disputer ainsi au PCE l'hégémonie sur le mouvement. L'exemple du PS français et, dans un autre registre, du PS portugais montre que l'alliance avec le PC n'est pas forcément dangereuse pour le PSOE ; au contraire.

Le PSOE a donc choisi. Il sera dans l'opposition, quitte à rester dans l'illégalité. Il y sera en grande compagnie car ce qui caractérise cette Coordination, c'est de rassembler, outre le Parti Communiste et le Parti Socialiste, la majorité des courants bourgeois et même monarchistes.

La Coordination se sent portée par la vague ouvrière. Mais qu'a-t-elle à offrir aux ouvriers ?

Elle a, bien sûr, inscrit à son programme l'obtention des droits démocratiques, les libertés politiques et syndicales, l'amnistie pour tous les prisonniers politiques, la revendication d'une justice indépendante, etc. Et ce sont des droits qui intéressent au premier chef la classe ouvrière. Mais la **Plata-junta** propose aussi des solutions politiques concernant l'avenir institutionnel du pays et son programme se limite à l'instauration d'une « alternative démocratique », c'est-à-dire à une forme de parlementarisme bourgeois, dont il est douteux qu'il puisse garantir les droits démocratiques. C'est une façon de mettre la classe ouvrière à la remorque des partis bourgeois.

Dans la bataille pour les droits démocratiques, la classe ouvrière peut conclure bien des alliances, mais elle doit préserver son autonomie d'action et d'organisation, car c'est dans cette lutte qu'elle pourra conquérir des positions qui lui permettront d'aller plus loin dans la défense de ses intérêts immédiats et dans la défense de ses intérêts lointains, c'est-à-dire dans le combat pour la nécessaire transformation socialiste de la société.

Colette BERNARD.

LEÇONS DU PASSÉ

Il y a 45 ans la République était proclamée en Espagne

12 avril 1931 : les élections municipales donnent la majorité aux partis républicains. Le roi Alfonse XIII, de plus en plus isolé, préfère céder la place. « Les élections ont montré, **déclare-t-il** que je ne jouis plus de l'amour de mon peuple. Donc, je suspends délibérément l'usage de mes prérogatives royales ». **La République est proclamée.**

Tout s'est passé très rapidement, sans la moindre effusion de sang. La monarchie, usée, s'est effondrée. C'est qu'en fait, les classes possédantes ne voient plus dans la monarchie le meilleur instrument de défense de leurs intérêts.

Les masses populaires, elles, saluent la proclamation de la République avec enthousiasme.

Mais, très vite, la République se révèle incapable de pratiquer les réformes démocratiques auxquelles ces masses aspirent.

Non seulement la République va défendre les intérêts des patrons et des banquiers contre les travailleurs, mais elle va aussi s'avérer incapable de mettre un terme aux survivances de la féodalité.

Dans les campagnes, surtout en Andalousie, en Castille, en Estrémadure, les ouvriers agricoles sans terre continuent à quémander du travail aux gros propriétaires, qui ne cultivent même pas la totalité de leurs terres.

La réforme agraire est urgente ! Mais le gouvernement va attendre 1932 pour voter une loi timide ... qui ne sera jamais appliquée.

Au sein du gouvernement, les crises politiques se succèdent. Et, après deux ans d'une politique de timides réformes, c'est la réaction ouverte : dès janvier 1934, des mesures sont prises pour mettre un terme aux lois antérieures. Et, en octobre 1934, c'est une terrible répression contre les ouvriers insurgés des Asturies.

C'est qu'en fait, si la monarchie avait fait place à la République, il s'était agi bien plus d'un changement d'étiquette que d'un changement profond de régime.

Pour les paysans espagnols, pour la classe ouvrière, tout restait à conquérir. Mais la bourgeoisie, qui avait si facilement abandonné Alfonse XIII pour devenir républicaine, n'entendait pas, par contre, mettre en cause le moindre de ses privilèges. Et quand en 1936 le mécontentement des travailleurs donne le pouvoir aux partis du Front Populaire, pourtant attachés à la défense des intérêts capitalistes, l'armée de cette République se rebelle, pour écraser la classe ouvrière et ses organisations.

Alors, aujourd'hui, en 1976, si face à la monarchie de Juan Carlos les travailleurs espagnols ne peuvent bien sûr qu'être pour l'instauration de la République, ils doivent se souvenir de l'exemple de 1931.

La République, en soi, cela ne signifie rien sur le plan des réformes sociales, comme sur celui des libertés. La seule République qui pourra leur garantir cela, c'est la République des travailleurs.

Anne SEVILLE.

Argentine

Une collaboration entre l'armée et les syndicats est-elle possible ?

Le chef de la Junte, Videla, prête serment. Une dictature militaire a succédé à un pouvoir civil incapable de bien défendre les intérêts de la bourgeoisie. (A.F.P.)

S'il ne faut évidemment pas prendre pour argent comptant les propos du général Videla, annonçant que l'armée n'exercerait le pouvoir que pendant une période de trois ans et qu'elle se donnait pour but de mettre en place un régime démocratique, ses efforts pour apparaître comme un « modéré », « ennemi de tous les extrémismes », montrent que le choix politique qu'ont fait les militaires argentins est différent de celui du « coup à la Pinochet » que l'on pouvait craindre.

Le pouvoir du général Videla est incontestablement une dictature militaire, fondamentalement dirigée contre la classe ouvrière, comme le prouvent l'interdiction de toutes les organisations d'extrême-gauche (dont les deux organisations trotskystes d'Argentine, le Parti Socialiste des Travailleurs et le groupe Politique Ouvrière), la suppression du droit de grève et la suspension des activités de toutes les organisations syndicales.

Mais si la CGT argentine a été placée sous le contrôle de l'armée, si ses fonds ont été bloqués et si un certain nombre de ses dirigeants ont été arrêtés, le gouvernement militaire ne semble pas, jusqu'ici, s'être donné pour but de détruire purement et simplement le mouvement syndical argentin.

C'est que, si l'un des problèmes qui se posent à la bourgeoisie argentine est l'existence d'un puissant mouvement syndical, détruire ces syndicats n'irait pas sans difficultés. L'échec du mot d'ordre de grève générale lancé au lendemain du putsch montre certes que l'armée pourrait peut-être réussir, dans l'immédiat, une telle tentative. Encore que ce ne soit pas si sûr, parce que, même désorientée et démoralisée par la politique de ses dirigeants, la classe ouvrière argentine est une force avec laquelle il faut compter. Mais, de toute manière, une offensive ouverte contre la CGT pourrait, à terme, poser à la bourgeoisie autant de problèmes qu'elle pourrait en résoudre.

De ce point de vue, les généraux n'ont sans doute pas oublié l'expérience de la période qui suivit immédiatement le renversement de Peron, en 1955. L'armée avait alors essayé de démanteler la puissante centrale syndicale unique issue du régime péroniste. Mais les coups portés contre l'appareil syndical avaient, dans une certaine mesure, abouti à un résultat inverse de celui recherché, en permettant, dans certains syndicats, l'accès à la direction de dirigeants moins liés à l'appareil d'Etat que ne l'étaient ceux de l'époque péroniste.

Pour la bourgeoisie, la destruction totale de l'appareil syndical ne pourrait, de toute manière, qu'être la solution de dernier recours, parce qu'elle aurait l'inconvénient d'exposer encore plus à nu sa dictature et de la priver de ces défenseurs de l'ordre social capitaliste que sont fondamentalement les directions syndicales réformistes.

L'armée peut d'ailleurs d'autant plus facilement envisager la recherche d'une collaboration avec les secteurs les plus réactionnaires de l'appareil syndical qu'il existe en Argentine toute une tradition à ce sujet. Toute la période de régimes militaires qui vit, de 1966 à 1973, les généraux Ongania, Levingston et Lanusse se succéder au pouvoir, fut marquée par une collaboration ouverte entre les sommets de l'appareil syndical et les militaires.

Et, si les conditions ont depuis changé, c'est pour rendre une telle collaboration plus acceptable pour cet appareil syndical.

De 1955 à 1973, l'appareil syndical péroniste se trouva en effet divisé en deux grandes tendances : partisans du « péronisme sans Peron », qui n'avaient aucune envie de tirer l'ancien « lider » de son exil et étaient prêts à collaborer sans réserve avec le pouvoir en place ; et ceux qui, au contraire, voyaient leur avenir dans un retour au pouvoir du péronisme politique.

Ces péronistes « fidèles » s'appuyaient en particulier sur les péronistes « de gauche ». Non pas parce que Peron était plus à gauche que les gouvernants en place (il était aussi réactionnaire) mais parce que le refus de collaborer ouvertement avec ces derniers, l'affirmation d'être une force d'opposition, allait dans le sens des illusions de ces péronistes de « gauche ».

Aujourd'hui, après la mort de Peron et la faillite du régime de sa veuve, le « péronisme sans Peron » est bien sûr devenu pour les dirigeants syndicaux la seule solution possible. Et l'armée a d'autant plus de chances de recueillir l'adhésion de ceux avec lesquels elle envisage de collaborer qu'ils n'auront en fait guère d'autre possibilité.

Ce choix politique des généraux argentins n'est certes pas indifférent à la classe ouvrière. Il lui laisse en effet des délais et de meilleures conditions pour se battre pour la défense de ses intérêts. Mais il n'en reste pas moins, fondamentalement, dirigé contre elle. Car ce dont il s'agit pour l'armée, c'est de s'appuyer sur les secteurs les plus corrompus et les plus réactionnaires de la bureaucratie syndicale, pour tenter de mettre la classe ouvrière argentine au pas.

Quel que soit l'avenir de cette collaboration entre l'appareil syndical et l'armée, la classe ouvrière argentine est entrée dans une période difficile où, sur la défensive, il lui faudra lutter pas à pas pour sauvegarder ce qui peut l'être. Mais le putsch du 24 mars a peut-être marqué en même temps la fin de l'idéologie péroniste, de ce poison qui intoxiqua pendant plus de trente ans la conscience des travailleurs argentins.

François DUBURG.

La Dominique (Antilles britanniques)

IL FAUT SAUVER DESMOND TROTTER

Un jeune Dominicain de 22 ans, Desmond Trotter, attend actuellement dans les prisons du colonialisme anglais de la petite île de la Dominique que les bourreaux de Patrick Johns l'emmènent pour le pendre. Le 18 mars, son appel ayant été rejeté par le Privy Council de Londres, il a été condamné à mort. Il peut être exécuté d'un moment à l'autre.

Il a été accusé, sans preuves, du meurtre d'un touriste américain en février 1974. Mais en fait son procès n'a été qu'une vaste mascarade : fausses dépositions, faux témoins achetés par la police, pressions et mesures d'intimidation, tout a été mis en œuvre par l'appareil répressif du gouvernement dominicain de Patrick Johns (travailliste !) pour que Desmond Trotter soit condamné à mort.

Car la véritable raison de cet acharnement contre Desmond Trotter est que celui-ci est un militant nationaliste connu pour ses idées, qui lutte pour la libération de son pays, contre la main-mise de l'impérialisme anglais, sur cet Etat soi-disant « autonome ». Aussi est-ce bien, derrière cette accusation de meurtre et ce procès fabriqué de toutes pièces, d'un procès politique qu'il s'agit.

D'ailleurs en novembre 1975 le gouvernement réactionnaire de Patrick Johns a voté une loi véritablement terroriste, qui autorise, protège et donc encourage la chasse aux révolutionnaires ou à tout militant anti-colonialiste. Cette loi proclame **« qu'aucune poursuite civile ou criminelle ne sera entreprise contre quiconque aura tué ou blessé un membre d'une organisation ou association déclarée illégale, si celui-ci se fait surprendre, à quelque heure du jour ou de la nuit, dans une maison d'habitation ».** Et cette loi permet en outre d'arrêter n'importe qui, jugé contestataire par les autorités, sur la simple forme de sa coupe de cheveux (les jeunes de la Dominique adoptant la coiffure « afro » ou nattée des Noirs américains).

Voilà donc la législation en vigueur et le sort réservé aux opposants dans les colonies de Sa Gracieuse Majesté. C'est en fait la seule réponse que peut donner l'impérialisme anglais aux problèmes de la population dominicaine, après l'avoir plongée dans le chômage, le sous-développement et la misère.

Desmond Trotter peut, peut-être, encore être sauvé de la pendaison. Seul un mouvement de protestation international pourra faire reculer le bourreau Patrick Johns.

COMMUNIQUE

Desmond Trotter ne doit pas mourir. Son procès doit être révisé.

Un Comité de défense contre l'exécution et pour la révision du procès de Desmond Trotter s'est constitué. Ce comité lance un appel pour que, dans le court laps de temps qui reste d'ici le 8 avril, des télégrammes soient envoyés à l'ambassade de Grande-Bretagne : 35, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris ; au gouvernement de l'île de la Dominique, M. Patrick John, The Prime minister of Dominica, Roseau, Dominica (West-Indies) ; au gouverneur de l'île de la Dominique, Sir Louis Cools Latigne, Governors'Home, Roseau, Dominica (W-I) ; et que des listes de signatures soient envoyées le plus rapidement possible à ces adresses.

Comité de défense contre l'exécution et pour la révision du procès de Desmond Trotter, constitué à l'appel de : Aimé Césaire, Sally N'Dongo, Daniel Guérin, Michel Leiris, l'Abbé Maulins, Pasteur Casalis.

LA SURPOPULATION DES PAUVRES

Le gouvernement de l'Etat du Pendjab, aux Indes, vient de décider de condamner à un an de prison et à une forte amende toutes les personnes qui auraient un troisième enfant. Les parents n'échapperont aux poursuites que s'ils se font stériliser. L'Etat de l'Uttar Pradesh a décidé que les fonctionnaires de Bénarès ne toucheraient pas leur salaire de mars s'ils ne parvenaient pas chacun à persuader deux personnes de se faire stériliser. A Singapour, les étrangers doivent se faire stériliser après leur deuxième enfant sous peine de se voir retirer leur permis de travail, et de séjour.

Puisque les différentes campagnes de sensibilisation à la limitation des naissances (parachutages de pilules, primes à la stérilisation, etc.) sont un échec et ne semblent pas avoir touché les millions d'êtres analphabètes et miséreux auxquels elles s'adressent, ces gouvernements espèrent que la manière forte, l'éternel remède, aura un effet, rajoutant ainsi, à la misère, la terreur et la répression.

Mais ces méthodes apparaissent d'autant plus barbares, vues des pays occidentaux, que dans les pays nantis les gouvernements mènent une politique exactement inverse, appelant les jeunes couples à faire plus d'enfants, quand ils ne vont pas jusqu'à poursuivre les femmes qui se font avorter.

Et le problème n'est pas de se demander ce qui est le plus barbare, de jeter en prison une femme qui a eu un enfant « de trop » ou une femme qui n'a pas voulu d'un enfant de plus. Car ce sont les deux faces d'une même barbarie, les deux faces d'un monde où l'impérialisme a accumulé dans ses métropoles, où les travailleurs de la terre produisent chaque année des milliers de tonnes de matières alimentaires qui sont finalement détruites, d'immenses richesses, d'immenses forces productives souvent laissées inutilisées par la crise. C'est dans le même temps qu'il condamne à la misère, à la faim et à l'ignorance la plus grande partie de la population des pays qu'il a pillés. Ce qui est bien plus ignominieux encore que la politique du Pendjab ou de Singapour.

Irène BROSSARD.

Une marche de la faim, à Calcutta, en décembre 1974 : le même monde impérialiste qui accumule des richesses d'un côté, engendre la famine de l'autre. (Ph. AFP)

FORD FAIT DES AVANCES AU VIETNAM DU NORD

A la fin de la semaine dernière, les USA, par l'entremise de leur ambassade à Paris, ont proposé à la République Démocratique du Vietnam (Hanoï) de reprendre les négociations en vue d'une « normalisation » entre les deux pays. Par la même voie, Hanoï a fait savoir que la proposition n'était pas complètement rejetée, puisque les Vietnamiens attendent des preuves de bonne volonté de la part des Américains.

Cette démarche de Ford lui-même peut paraître surprenante à première vue, lorsque l'on sait que, dans un discours il y a quelques semaines, le bonhomme qualifiait les dirigeants de Hanoï de **« bande de brigands internationaux ».**

En réalité, cette ouverture tient aux impératifs stratégiques US en Asie du Sud-Est et s'inscrit dans la logique du repli américain, après leur échec au Vietnam.

Contraints d'abandonner le terrain au Sud-Vietnam les Américains avaient à l'époque consenti à la prise du pouvoir à Saigon par le FNL et le GRP. C'était une façon de faire la part du feu, en espérant une « neutralisation » de la région sous l'égide de la Chine, promue gardienne de l'ordre en Asie du Sud-Est.

Aujourd'hui, les USA essaient d'obtenir de Hanoï comme de Pékin que ces régimes mettent de l'ordre dans les sphères qu'ils contrôlent, en l'occurrence en Thaïlande pour ce qui est de l'influence vietnamienne, en échange d'une reconnaissance et d'une aide économique.

Reste à savoir si la République Démocratique du Vietnam acceptera la carte que lui tendent les USA. Mais si tel est le cas, cela confirmera que la politique de désengagement américaine a trouvé sa conclusion logique dans le fait d'associer le Vietnam au maintien de l'ordre.

S.V.

LA CONFÉRENCE DES P.C. EUROPÉENS :

L'URSS à la recherche d'une unité perdue...

La dernière réunion préparatoire à la conférence des Partis Communistes européens, réunion tenue les 16, 17 et 18 mars derniers, n'a pu aboutir à aucun accord et il semble bien que la conférence, qui selon le projet initial aurait dû se tenir en 1975, risque à nouveau d'être reportée.

La difficulté est venue en particulier de l'attitude du Parti Communiste Français, qui aurait à nouveau insisté pour que, dans la résolution préparée pour la conférence, une plus grande part soit faite à l'analyse de **« l'aggravation de la crise du capitalisme et ses conséquences »**, notamment en ce qui concerne les perspectives ouvertes aux Partis Communistes d'Europe occidentale. Du coup le compromis proposé par le Parti d'Union Soviétique sur une simple référence à ce point dans le projet de résolution semble à nouveau rejeté.

En fait, ce débat n'est qu'un prétexte politique : si le PC d'URSS tient à la tenue de cette conférence afin de continuer à apparaître comme le chef de file des PC européens, il n'en est pas de même des PC d'Europe occidentale, et en particulier des PC français et italien, soucieux avant tout de leur avenir national (l'ouverture faite au Parti Communiste Italien par la Démocratie Chrétienne ne peut que l'encourager dans cette voie).

Aussi, ces Partis Communistes, et en premier lieu le PCF, saisissent toutes les occasions de donner à leur bourgeoisie des gages de leurs convictions nationales, de leur indépendance vis-à-vis de l'Union Soviétique. Et la tenue d'une conférence internationale des Partis Communistes d'Europe n'est pas un projet qui les enthousiasme.

Olivier BELIN.

NIXON FOU ?

D'après deux journalistes américains, quelques jours avant son départ de la Maison-Blanche, Nixon commençait à sombrer dans l'alcoolisme. A l'époque, il aurait été surpris en train de parler devant les portraits de ses prédécesseurs et Kissinger aurait affirmé qu'il était devenu « comme fou ». La veille de sa démission, il aurait brutalement invité le secrétaire d'Etat à prier avec lui dans son bureau, avant de s'effondrer en larmes.

Kissinger, s'il a refusé de commenter ces informations, ne les a pas non plus démenties.

Mais l'image d'un Nixon parlant tout seul est en tout cas moins inquiétante que celle d'un Nixon, peut-être sain d'esprit, mais envoyant les B 52 au Vietnam !

C'était pourtant le même homme.

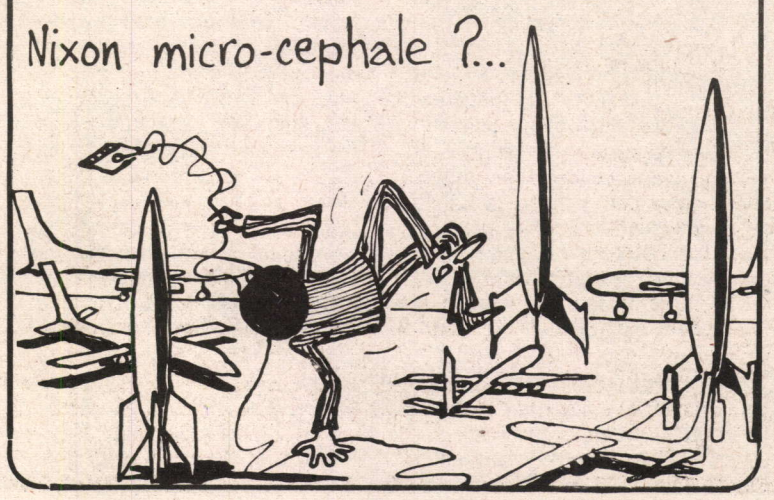

Un chômeur de 500 000 tonnes

Les Chantiers de l'Atlantique à St-Nazaire viennent de sortir le plus gros navire pétrolier du monde, le **Battilus :** 412 mètres de long (soit 100 de plus que le défunt **France**), 500 000 tonnes de port en lourd. Une merveille de la technique, réalisée dans des délais records.

Pourtant la crise économique a frappé de plein fouet le marché du fret pétrolier et on compte à l'heure actuelle plusieurs centaines de tankers condamnés à l'inactivité et relégués au fin fond de fjords norvégiens, où le simple entretien de ces « chômeurs » coûte 20 000 dollars (9 millions anciens) par jour.

Dans les années qui ont précédé la crise, on a assisté à une escalade sans limites dans le domaine de la construction navale : alors qu'il y a vingt ans, un « 40 000 tonnes » passait pour un géant, le gigantisme a progressé (avec tous les risques de pollution des mers qu'il impliquait, mais que les magnats de la construction navale et du pétrole ont toujours refusé de voir) et on construit aujourd'hui des navires supersophistiqués de 500 000 tonnes, à équipage réduit, qui permettent de diminuer considérablement le coût du fret et donc d'augmenter les profits des compagnies pétrolières. Seulement, et cet exemple montre la profonde anarchie du marché capitaliste, cette course aveugle au profit s'est opérée sans tenir compte le moins du monde de l'évolution du marché et aujourd'hui le **Battilus** risque de n'être plus d'aucune utilité.

A moins que, lors de sa sortie définitive des chantiers de Saint-Nazaire dans quelques mois, le **Battilus** ne trouve, comme certain de ses collègues, quelques récifs providentiels... Ça permettrait au moins aux propriétaires de se faire rembourser.

René BLIARD.

Giscard et sa majorité

« La France ne peut vivre en campagne électorale permanente. » Cette déclaration faite par Giscard à l'occasion de sa tournée en Alsace ne manque pas de sel. Car, si aujourd'hui une chose apparaît avec évidence du côté de la majorité, c'est son souci de préparer les prochaines échéances électorales, un souci qui ressemble presque à une obsession.

Durafour ne déclarait-il pas, quelques heures après les déclarations présidentielles, que ce serait la majorité qui politiserait les élections municipales ? Quant à Abelin, il invitait dans ce même temps cette majorité à se mettre d'accord sur une tactique électorale, **« les élections législatives se préparent longtemps à l'avance »** a-t-il dit.

Dorénavant donc, l'action de Giscard et des partis regroupés autour de lui est tendue vers cet objectif : ne pas perdre les élections. Leur tâche n'est pas simple, car au sein de cette majorité, chacune de ses composantes s'efforce de tirer son épingle du jeu, ou pour parler plus net, de garder sa place à la mangeoire du pouvoir. L'UDR renâcle depuis les élections cantonales. Elle est inquiète de voir sa base électorale se rétrécir et se demande s'il y a une autre politique que celle du ralliement à Giscard.

Giscard a essayé de colmater la fissure en désignant Chirac comme coordonnateur de la majorité. Cette mesure satisfera-t-elle les gaullistes ? Ce n'est pas certain. Quelques barons de l'UDR regimbent ouvertement. Mais elle n'est sans doute pas faite pour rassurer les Républicains Indépendants qui voient s'estomper leur projet de devenir la majorité au sein de la majorité.

Elle n'est pas faite non plus pour réjouir les Centristes qui supportent mal la tutelle d'un représentant de l'UDR. Les déclarations d'allégeance des leaders des formations de la majorité laissent apparaître les réticences et le dépit. Giscard aujourd'hui en est réduit à essayer de maintenir la cohésion de tout ce beau monde. Et s'il y réussit laborieusement aujourd'hui, il le doit moins à son autorité qu'à l'inquiétude des politiciens de la majorité devant les futures échéances électorales. Dans cette situation, il agit comme un vulgaire chef de majorité de la IV[e] République, condamné aux dosages et aux petites manœuvres politiciennes pour satisfaire telle faction de ses partisans sans mécontenter telle autre, afin de maintenir un fragile équilibre.

Et cette navigation à vue de la majorité, cette politique électorale faite de dosages et de petits calculs reste fondée sur un pari. Le pari que la relance que Giscard et Fourcade croient voir poindre à l'horizon devienne la réalité. Pour l'instant, la majorité giscardienne peut encore vivre de cet espoir. C'est-à-dire que ce jeu politique ne peut réussir — et ceci n'a rien de sûr — que si la situation économique et sociale ne s'aggrave pas.

Mais si la crise s'aggravait, toutes ces constructions s'avèreraient dérisoires et sans effet. Il resterait alors à la bourgeoisie la solution de faire appel à un gouvernement d'union sacrée présidé par Mitterrand. Un tel gouvernement aurait pour tâche d'assumer la crise et, en quelque sorte de payer les pots cassés par l'actuelle majorité. C'est là un fer que la bourgeoisie garde au feu.

Pour Giscard, cette hypothèse n'est pas actuellement à l'ordre du jour. Il a fait le pari de naviguer à la godille jusqu'en 1978. Les circonstances lui laisseront-elles le choix ? Rien n'est moins certain.

Jean-Pierre VALI

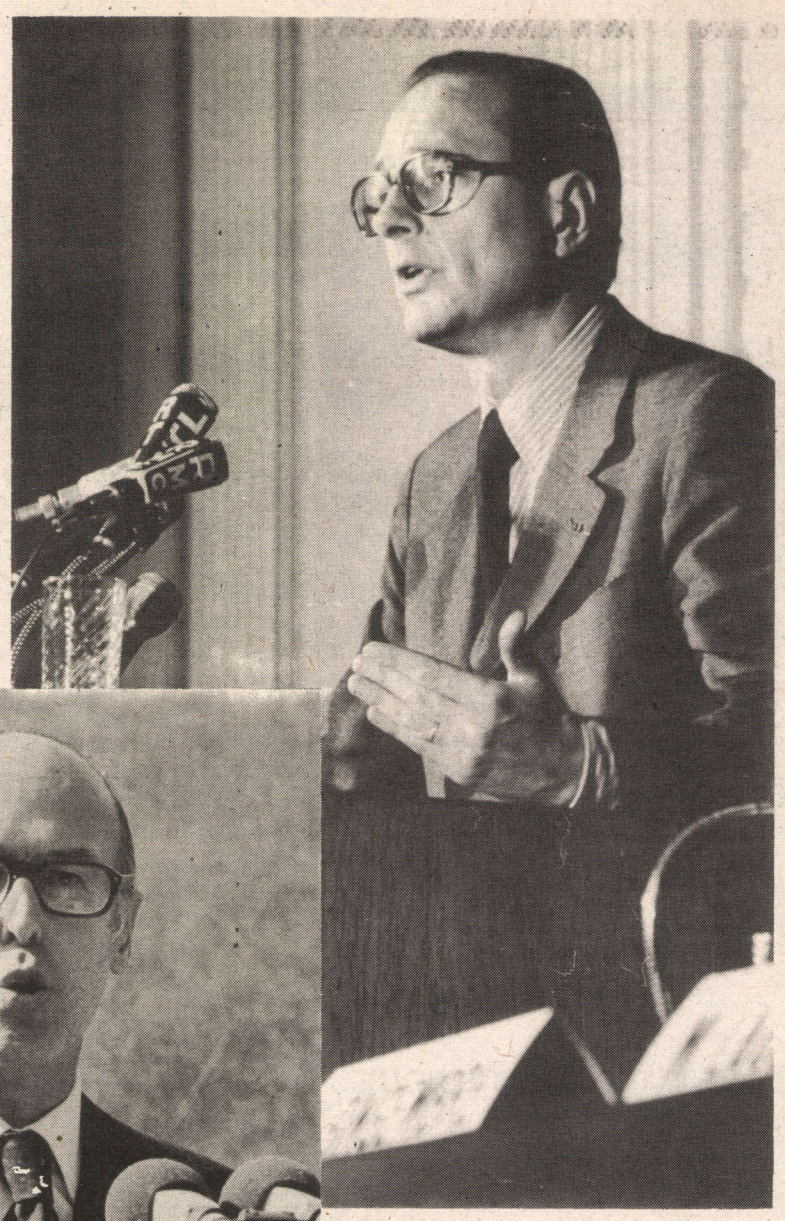

Giscard en Alsace, Chirac devant les représentants des chambres de commerce : la majorité en campagne pour apaiser la grogne de la droite (SIPA et Norma

Opération « coup de poing » dans le métro : la police aura encore plus de droits.

Cinq projets de loi pénale pour renforcer l'arbitraire policier

Le conseil d'Etat vient d'approuver cinq projets de loi pénale qui attendent d'être soumis au Conseil des ministres puis au Parlement pour entrer en vigueur. Ces projets concernent les opérations « coup de poing », la répression du port irrégulier d'armes, les associations de malfaiteurs, les permissions de sortie pour les prisonniers et les réductions de peine.

Le premier de ces projets donne aux opérations « coup de poing », et à l'arbitraire policier qui les caractérise, force de loi. Bien sûr, depuis son accession au poste de ministre de l'Intérieur, Poniatowski ne s'est pas embarrassé de justifications légales pour faire procéder, sous prétexte de lutte contre la criminalité, à de multiples contrôles d'identité, fouilles de sacs et de voitures. Et bien que ces atteintes aux libertés individuelles soient absolument illégales, il n'était guère possible de refuser d'obtempérer sans risquer de passer pour un dangereux malfaiteur. Mais désormais, si ce projet de loi passe, cette situation sera largement aggravée dans la mesure où la loi interdira de se soustraire au contrôle effectué par tout agent de police judiciaire, sous peine d'un emprisonnement de 8 jours et d'une amende de 160 à 600 francs.

Ce projet n'est pas le seul. Il est complété par quatre autres dispositions, plus ou moins de la même eau, qui n'ont pour autre but que de renforcer la répression, les pouvoirs de la police, de l'exécutif.

C'est ainsi, par exemple, que les quelques droits que les prisonniers, au cours des luttes qui ont coûté des blessés et même des morts, avaient pu obtenir, sont sévèrement amenuisés. Le pouvoir du juge d'application des peines est considérablement réduit. Les permissions de sortie par exemple, qui étaient une de ses prérogatives, sont maintenant du domaine réservé du directeur de la prison. Et les réductions de peine ne peuvent plus être obtenues qu'*« après avis du ministère public »*.

Les nouveaux projets de réforme pénale sortent tout droit des bureaux de Poniatowski !

Lucienne PLAIN.

BELFORT (Quartier du Mont)

Une mort très suspecte !

● Samedi 20 mars au matin, un jeune travailleur de 23 ans était trouvé mort dans son lit par ses parents. Le vendredi soir, la veille, il était rentré chez lui assez tard et il avait réveillé son père pour lui raconter comment il avait été contrôlé par des policiers en civil et tabassé ; il avait mal au ventre. Une autopsie du corps a été effectuée et le médecin légiste aurait constaté une perforation d'un ulcère à l'estomac et un œdème au cerveau. Ainsi, il ne peut plus y avoir de doute... d'après la presse : la police n'y est pour rien.

Les parents, eux, ne sont pas de cet avis. Ils veulent que toute la lumière soit faite sur ce qui s'est passé exactement entre leur fils et les policiers dans cette nuit du vendredi au samedi. Il y a un témoin qui est un ami de la victime. Les parents ont contacté un avocat pour que l'affaire soit portée devant les tribunaux.

Dans le quartier où habite la famille, à l'usine Alsthom, l'émotion a été grande. Personne ne fait confiance à ce que peuvent raconter les policiers. Cette affaire ne doit pas tomber dans l'oubli.

AFFAIRE AGRET :

La justice tue et pas seulement légalement

● Roland Agret ce détenu accusé de meurtre et qui depuis son emprisonnement proclame son innocence a avalé lundi à la prison des Baumettes deux manches de fourchettes. Ce geste est une mise en demeure.

Depuis plusieurs semaines les déclarations d'un autre détenu, innocentant Agret et désignant des barbouzes du SAC gaulliste comme coupables, sont connues. Il aura fallu une première grève de la faim de plusieurs semaines pour que les « autorités » se penchent sur son cas et encore, sans aucune hâte puisque c'est pendant une seconde grève de la faim qu'il avait commencée le 15 mars pour accélérer les choses qu'Agret a avalé les fourchettes. Et le comble c'est que personne, ni le parquet, ni même le ministre de la Justice ne conteste ouvertement qu'il y ait matière à révision de ce procès. Mais, simplement, la justice suit son cours et au moins dans ce sens-là, il est lent (à supposer qu'il ne soit pas encore ralenti par des interventions d'UDR qui ne tiennent pas à voir le SAC mêlé une fois de plus à une affaire judiciaire).

Quoi qu'il en soit, Lecanuet et Ponia qui avaient été les premiers à envahir les écrans de télévision pour réclamer une justice prompte pour le meurtrier du petit Philippe Bertrand ne se sont pas encore manifestés pour demander la même chose dans ce cas. La justice tue légalement parfois mais aussi, en réduisant les détenus au désespoir — et pas seulement les victimes d'erreurs judiciaires.

Tous à la fête de Ceux du Technique

Dimanche 11 avril à la Mutualité

Plusieurs centaines de collégiennes et de collégiens ont déjà acheté leur carte de la fête de Ceux du Technique qui va avoir lieu quelques jours seulement après les vacances scolaires de Pâques, le dimanche 11 avril.

Ainsi, malgré la coupure des vacances, la fête se prépare. De nombreux camarades de Ceux du Technique ont même mis à profit les vacances pour préparer cette fête. Des affiches sont en route, on prépare l'animation des stands, les forums.

Mais l'ampleur du succès de la fête va maintenant dépendre de l'effort qui sera fait ces tout derniers jours, notamment dans la semaine de la rentrée.

Dans un maximum de CET, les collégiens doivent être informés : par voie de tracts, d'affiches, par la propagande de bouche à oreille, la campagne pour le succès de la fête de Ceux du Technique doit s'intensifier.

Et n'oublions pas : la fête de Ceux du Technique est aussi largement ouverte à tous les jeunes : aux jeunes travailleurs des usines et des bureaux, mais aussi aux lycéens. Pour tous ces camarades, la fête du 11 avril sera l'occasion de discuter avec les collégiens révolutionnaires, de s'informer sur la situation dans le technique. Et aussi d'encourager tous ceux qui font leurs premières armes de militants révolutionnaires dans les CET, et qui sont les militants ouvriers de demain.

● **UNE PARTIE ARTISTIQUE...**

Orchestre FREE-JAZZ.

Orchestre « L'abominable chaos Jazz Band ».

Des chanteurs (Allardi, Jeff, Benjamin...).

Accordéoniste-pianiste.

Le mime DUVAL.

Sketches sur l'armée.

etc.

● **ET AUSSI...**

Nombreuses expositions sur la situation dans les CET.

Forum, montages diapositives.

Stands de jeux, de nourriture.

Arlette Laguiller apportera le soutien fraternel de Lutte Ouvrière à la fête de **Ceux du Technique.**

LE 11 AVRIL, DE 14 HEURES A 23 HEURES
A LA MUTUALITE
24, RUE SAINT-VICTOR (75005)
METRO MAUBERT-MUTUALITE

La participation aux frais est fixée à 10 francs. Mais des cartes de la fête sont en vente au prix de 6 F dès à présent.

Alors, dès aujourd'hui, prends ta carte en t'adressant aux militants de Ceux du Technique ou de Lutte Ouvrière... et pense à tes copains !

Fête de Lutte Ouvrière à Montbéliard

Les 10 et 11 avril se tiendra à Montbéliard la deuxième fête régionale de **Lutte Ouvrière.** Comme l'année dernière, elle se tiendra dans la Halle du Champ de foire de Montbéliard et, comme l'année dernière, tous nos amis sont assurés de passer un excellent week-end. On dansera, il y aura des jeux, du cinéma, un spectacle permanent que l'on pourra regarder en dégustant, entre bien d'autres choses, le coq au vin de la fête. Un rendez-vous que tous nos amis et sympathisants de l'Est ne manqueront pas.

lu avec intérêt... lu avec intérêt... lu

Lutte de classe

MENSUEL
TROTSKYSTE
EDITE
PAR
LUTTE
OUVRIERE

PRIX : 5 F

Au sommaire du numéro 35 :

— **Les Etats-Unis et les partis communistes européens : la détente en question ?**

— **Liban : la Syrie aux côtés de la Phalange pour maintenir l'ordre.**

— **La crise de succession en Chine.**

— **« International Socialist » et le Portugal.**

Pour se le procurer s'adresser aux militants de Lutte Ouvrière ou écrire au journal.

COMBAT OUVRIER
Mensuel communiste révolutionnaire (trotskyste)
Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe
Pour la reconstruction de la IV^e^ Internationale

La grève sur les plantations de bananes

Dans son numéro du 17 mars 1976, **Combat Ouvrier** relate la grève qui s'est déroulée au mois de février, grève, qui, si elle n'a pas été entièrement victorieuse, a imposé d'importants reculs aux gros propriétaires.

Les travailleurs des bananeraies ont fait reculer les patrons en obtenant que le salaire des ouvriers agricoles ne soit plus inférieur au SMIC. Ils ont aussi obtenu que toutes les augmentations du SMIC soient répercutées sur leurs salaires. Ils ont enfin imposé le maintien de la journée de 6 heures payées 8 heures qui se pratique depuis des dizaines d'années, et que les patrons voulaient supprimer (...)

Depuis avril 1975, le salaire pour une journée était de 43,92 F et les travailleurs voyaient leur pouvoir d'achat baisser régulièrement. Aussi, après de vaines négociations du syndicat CGTG avec les patrons qui ne proposaient que des miettes, les travailleurs réunis en assemblée générale le 3 février à la Bourse du Travail de Capesterre, décidaient de se mettre en grève à partir du 4.

Ils exigeaient essentiellement :

— le paiement au SMIC, soit 51,54 F (6,44 F de l'heure) pour une journée de travail sans aggravation des conditions de travail.

Les gros propriétaires se déclaraient prêts à accorder le SMIC mais exigeaient que le travail se fasse de 6 h à 14 h, soit huit heures de présence effective, ce qui représentait un recul pour les travailleurs.

Au début du mouvement, les patrons sous-estimèrent la détermination des grévistes à faire aboutir leur revendication ; l'un d'entre eux alla jusqu'à déclarer que « les travailleurs reprendraient quand ils auraient faim ». Mais les travailleurs tinrent bon : du 4 au 20 février, la grève des travailleurs de la banane de la région de Capesterre-Goyave-Petit-Bourg a paralysé presque toutes les plantations. La région de Trois-Rivières - Gourbeyre - Saint-Claude fut également touchée mais moins longtemps. La surveillance des plantations par des piquets de grève mobiles fut organisée, même pour la nuit. C'est cette combativité qui a permis aux travailleurs de vaincre la résistance patronale (...)

Mais depuis la reprise les patrons ont augmenté les tâches : ils imposent pour le salaire de 51,54 F, des tâches qui durent au moins six heures. Mais ils auront fort à faire car les travailleurs refusent ces abus et le mécontentement gronde à Capesterre.

LUTTE OUVRIERE

L'EXTREME-GAUCHE CHEZ NORTON

Norton, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) est une entreprise de l'industrie chimique qui fabrique des meules, des abrasifs et des produits réfractaires. Elle compte actuellement 950 salariés environ, dont 700 OS, et 200 employés, agents de maîtrise et cadres.

Pour savoir quel rôle les révolutionnaires jouent dans cette entreprise, nous avons interrogé Danielle, 28 ans, militante de Lutte Ouvrière, qui travaille chez Norton depuis plus de quatre ans.

LO : **Quelles sont les organisations politiques qui interviennent chez Norton ?**

D. : Comme dans la plupart des entreprises de la Seine-Saint-Denis, le PCF est fortement implanté chez Norton. Il y a trois cellules d'entreprise, qui regroupent plusieurs dizaines de militants. Bien sûr, seuls une partie d'entre eux sont vraiment actifs. Mais le PCF, c'est tout de même un tas de gens qui collectent, vendent la presse du parti, font des collages, etc. Et puis, récemment, le PS est également apparu sur l'entreprise. Il a diffusé trois tracts à la porte en deux mois. Un militant de la CGT est connu comme militant du Parti Socialiste.

LO : **Et les révolutionnaires ?**

D. : En dehors d'une brève apparition des maoïstes de **La Cause du Peuple,** venus distribuer un tract à la porte de l'usine lorsque Lip a été occupé, la seule organisation révolutionnaire qui intervienne sur l'entreprise est Lutte Ouvrière. Le bulletin **Lutte Ouvrière** paraît régulièrement depuis le début 1971. Il est d'abord paru tous les quinze jours, et puis, comme nous avons beaucoup de choses à dire, depuis 1973, toutes les semaines. Au début, il était diffusé en partie aux portes de l'entreprise, par des militants extérieurs à celle-ci. Mais actuellement, toute la diffusion est assurée de l'intérieur. Et malgré les difficultés que cela représente, le bulletin est lu pratiquement par tout le monde, et circule beaucoup.

LO : **Comment se présente la situation, sur le plan syndical ?**

D. : La CGT est de loin le syndicat le plus important de l'entreprise. Elle compte 250 syndiqués, soit plus du quart de l'effectif total. Jusqu'en 1971, c'était même la seule organisation syndicale existant chez Norton. Norton, c'était un bastion de la CGT, et cela l'est d'ailleurs encore aujourd'hui. Mais en 1971, à l'initiative d'un militant révolutionnaire qui avait été écarté de toute responsabilité à la CGT, et qui se retrouvait dans l'impossibilité d'y militer, une section CFDT s'est créée. Dès les premières élections qui ont suivi sa création, elle a recueilli 27 % des voix. Et malgré un an de quasi absence, due au départ de l'entreprise du camarade qui l'animait à l'origine, cette section n'a depuis cessé d'améliorer ses résultats électoraux. Aux dernières élections, en 1975, elle a recueilli 38 % des voix.

LO : **Cela signifie-t-il que la CFDT représente actuellement plus du tiers des forces militantes sur l'entreprise ?**

D. : Certainement pas. Au niveau du nombre de travailleurs organisés, la CFDT reste une petite section, qui n'a pas beaucoup empiété sur le terrain de la CGT. Jusqu'à cette année, la CFDT ne présentait même qu'un seul candidat aux élections de délégués du personnel : le secrétaire de la section, un travailleur immigré, très estimé de ses camarades de travail, qui partage nos idées sur beaucoup de points. Cette année, la CFDT a pour la première fois présenté trois candidats à ces élections.

LO : **Comment expliques-tu, alors, ce décalage entre l'influence électorale de la CFDT, et ses effectifs militants ?**

D. : Ce n'est pas un problème particulier à Norton. Mais si on prend le cas de cette entreprise, et si on essaye de voir pourquoi plus du tiers des travailleurs votent maintenant pour la CFDT, eh bien on trouve essentiellement deux cas. D'abord, il y a ceux qui votent pour la section CFDT, indépendamment de sa politique, parce qu'ils préfèrent la confédération de Maire à celle de Séguy. Et puis, il y a tous ceux qui, en votant pour la CFDT, veulent exprimer leur mécontentement par rapport à telle ou telle attitude de la CGT.

Par exemple, en 1972, la CGT a refusé de présenter sur ses listes de délégués du personnel un vieux militant, qui avait appartenu au Parti Communiste, qui avait été secrétaire général du syndicat CGT-Norton, et qui était très connu des gars, et très apprécié. C'était un militant combatif, qui disait qu'il n'y avait pas d'autre solution que la bagarre. Une pétition pour que ce militant soit présenté à circulé dans l'entreprise. Elle a recueilli 400 signatures. Mais malgré cela la CGT ne l'a pas présenté. Pour marquer leur mécontentement (la CFDT n'était pas présente, cette année-là), un grand nombre de travailleurs ne sont pas allés voter. Et il est incontestable que l'année suivante, beaucoup d'entre eux ont préféré voter pour la CFDT.

De la même manière, dans bon nombre de mouvements, en particulier dans la grève des réfractaires de décembre 1974, la CFDT est apparue à la fois comme plus combative, de même que comme plus soucieuse de prendre en considération l'avis des travailleurs. A plusieurs reprises, la CGT, après avoir pris l'initiative de mouvements revendicatifs, a pesé ouvertement pour essayer de faire reprendre le travail, et négocier avec la direction sans rendre compte aux travailleurs. Tout cela a fait que lors des différentes élections, bon nombre de travailleurs ont voulu montrer qu'ils n'étaient pas d'accord avec cette attitude, et manifester leur sympathie avec celle de la section CFDT. Mais cela ne change rien au fait que, même pour eux, la CGT reste la force déterminante dans l'entreprise.

LO : **Dans quel syndicat les militants Lutte Ouvrière de Norton sont-ils syndiqués ?**

D. : Nous avons à la fois des militants à la CFDT et à la CGT. Moi, personnellement, par exemple, je milite à la CGT. Ce n'est pas toujours très bien compris de certains travailleurs, qui ne voient pas pourquoi je ne vais pas à la CFDT, où j'aurais moins de problèmes qu'à la CGT (à plusieurs reprises, j'ai failli, par exemple, être écartée de toute responsabilité, et même de toute activité syndicale). Mais précisément parce que, dans l'entreprise comme à l'échelle nationale, c'est la CGT qui reste, et de loin, le syndicat le plus influent, celui dont l'intervention est déterminante, tant que je pourrai avoir une activité syndicale réelle à la CGT, j'y resterai.

LO : **Est-ce que la présence d'une section syndicale CFDT, où les révolutionnaires ont une influence notable, influe sur la politique de la CGT ?**

D. : Incontestablement. La CGT fait des choses qu'elle ne ferait pas sans cela. Ne serait-ce que parce que régulièrement, ses militants sont amenés à s'interroger sur les raisons qui ont fait perdre des voix à leur syndicat au profit de la CFDT, et donc à remettre la politique de la CGT en cause.

Et puis, cela a aussi une importance sur l'attitude de la direction de la CGT par rapport aux syndiqués CGT connus pour leurs idées révolutionnaires. Moi, je milite à la CGT. Je suis connue comme militante de Lutte Ouvrière. Et si j'y suis acceptée en tant que telle, si la section m'a présentée malgré cela, par exemple, aux dernières élections au Comité d'Entreprise, c'est au moins en partie parce que l'appareil craint que si nous étions écartés de la CGT, nous allions renforcer une section CFDT qui leur pose déjà bien des problèmes.

Mais même si c'est à cause de cela que les responsables de la CGT nous tolèrent au sein de ce syndicat, le fait d'y militer fait que les rapports que nous avons avec les militants du PCF de l'entreprise, ou avec les militants de la CGT influencés par le PCF, sont très différents de ceux que nous aurions avec eux si nous étions à l'extérieur de la CGT. Il y a bien sûr de nombreuses discussions, parfois très vives, quand nous ne sommes pas d'accord. Mais les relations que nous avons avec les autres militants ouvriers restent fraternelles.

Bien sûr, il ne s'agit pas de se faire des illusions. Chez Norton aussi, bien des choses restent à faire pour les révolutionnaires. Mais ceux-ci comptent dans les événements. Notre tendance bénéficie d'une réelle sympathie de la part des travailleurs. Et c'est prometteur pour l'avenir.

ERRATUM

Dans l'article **L'extrême-gauche à l'UAP (LO** n° 393), nous avons signalé par erreur que deux camarades ex-LCR ne s'étaient vu confier aucune responsabilité à la CFDT. En fait, s'ils ont été accueillis avec réticences après leur exclusion de la CGT, ils ont tout de même pu exercer des responsabilités pendant un an, l'un comme délégué syndical, l'autre comme déléguée du personnel.

Bulletin d'abonnement aux publications de LUTTE OUVRIÈRE

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : prix 90 F.
pour une période de six mois : prix 50 F.

LUTTE DE CLASSE
pour une période de un an : prix 50 F.
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière)**

CEUX DU TECHNIQUE
pour une période de un an : prix 10 F.
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par **Lutte Ouvrière).**

Ci-joint la somme totale de : francs .....
.....

NOM : .....
.....
PRENOM : .....
.....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL : .....
.....

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

(1) Rayer les mentions inutiles.

Une Commission d'Enquête sur les accusations de l'O.C.I. contre Michel Varga et la LIRQUI

Aux côtés de quatre autres organisations — le Socialist Workers Party (SWP) des USA, la Workers' Socialist Ligue (WSL) de Grande-Bretagne, la Ligue Communiste Révolutionnaire et la Tendance Spartaciste Internationale —, Lutte Ouvrière a participé à la constitution d'une Commission d'Enquête sur les accusations de l'Organisation Communiste Internationaliste (OCI) contre Michel Varga et la LIRQI (Ligue Internationale de Reconstruction de la Quatrième Internationale).

Militant trotskyste hongrois, Michel Varga a été longtemps à la fois le dirigeant d'un groupe révolutionnaire hongrois dans l'émigration et l'un des dirigeants de l'Organisation Communiste Internationaliste (OCI) et du Comité International formé autour de l'OCI et du Workers' Revolutionary Party anglais, jusqu'à ce qu'il rompe avec ceux-ci pour former, en 1974, la LIRQI. L'OCI affirma alors que Michel Varga était **« un agent de la CIA »** et un **« provocateur du Guépéou »**, et étendit ces accusations de provocation à la LIRQI tout entière, justifiant ainsi le fait que l'on vit à plusieurs reprises les militants de l'OCI intervenir physiquement contre des militants de la LIRQI pour les empêcher de vendre leur presse ou de manifester sous leurs banderoles.

Ces faits sont suffisamment graves pour obliger l'ensemble du mouvement trotskyste à tout mettre en œuvre pour faire la lumière sur les accusations portées contre Varga et la LIRQI. Car de deux choses l'une : ou bien les accusations de l'OCI sont fondées, elle doit publier les preuves qu'elle détient et tout le mouvement révolutionnaire doit en tirer les conséquences dans son attitude par rapport à Michel Varga et à son groupe ; ou bien il ne s'agit que de calomnies et leurs auteurs doivent être publiquement dénoncés et condamnés.

Le mouvement révolutionnaire ne peut pas, en effet, laisser utiliser en son sein des méthodes qui n'auraient rien à envier aux pires comportements staliniens : calomnies, injures et violences physiques contre des militants seulement coupables d'avoir des idées différentes des leurs. Et s'il est vrai que le stalinisme a si profondément gangrené le mouvement ouvrier et révolutionnaire que le mouvement trotskyste lui-même, dans ses comportements, n'échappe pas bien souvent à des pratiques héritées du stalinisme, la lutte contre de telles méthodes est un devoir qui s'impose à toutes les organisations trotskystes.

Nous pensons donc, pour notre part, qu'il n'est pas possible de laisser des accusations telles que celles qui sont formulées contre Michel Varga et son groupe être formulées dans l'indifférence de tous ceux qui ne sont pas directement concernés.

Voilà le sens que nous donnons, pour notre part, à notre participation à cette Commission d'Enquête, et voilà aussi pourquoi nous nous félicitons qu'elle ait pu voir le jour.

Déclaration

Depuis un certain temps, l'Organisation Communiste Internationaliste (OCI) a avancé un certain nombre d'accusations, affirmant que Balasz Nagy, dit Michel Varga, serait un **« agent payé par la CIA »** et **« un provocateur du Guépéou »**. Les dirigeants de la LIRQI, l'organisation à laquelle appartient Michel Varga, ont demandé une « commission ouvrière d'enquête » pour prendre position sur **« la campagne d'accusations sans preuves lancée par la direction de l'OCI »** aussi bien que sur **« l'extension de ces accusations à la Ligue Internationale en tant que telle, allant jusqu'aux attaques physiques répétées contre les militants de l'OCI — fraction LIRQI, notamment lors des manifestations unitaires contre le franquisme et de la diffusion devant le meeting pour la libération du mathématicien soviétique Léonide Pliouchtch »**.

Nous estimons que de telles accusations à l'encontre d'un militant ou d'une organisation sont suffisamment graves pour que l'ensemble du mouvement révolutionnaire ait à vérifier si elles sont fondées ou non. Voilà pourquoi nous avons décidé de nous constituer en Commission d'Enquête pour inviter la direction de l'OCI à nous présenter toutes les preuves qu'elle prétend détenir et pour demander à tous ceux qui pourraient fournir des éléments de jugement sur cette affaire de venir témoigner.

La Commission se donne pour but une vérification scrupuleuse des faits et des documents, vérification qu'elle rendra publique. Pour que cette vérification se fasse avec le plus d'autorité possible, elle invite toutes les organisations se réclamant du mouvement ouvrier révolutionnaire à participer activement à ses travaux.

Socialist Workers' Party (USA), Ligue Communiste Révolutionnaire (France), Workers' Socialist League (Grande-Bretagne), Tendance Spartaciste Internationale, Lutte Ouvrière (France).

lu avec intérêt... lu avec

rouge

« Ils veulent faire de la Galilée un territoire à majorité juive »

Rouge du 30 mars publie une interview de S. H'amis, membre du secrétariat du Comité national contre la spolation des terres arabes, membre de la direction nationale du Parti Communiste Israélien.

La riposte au plan du gouvernement, qui désire confisquer une superficie importante de terres arabes est large et militante. Peux-tu l'expliquer ?

Lors des dernières spoliations au milieu des années Soixante, on nous avait promis que c'était la dernière fois. Or, il s'avère que non. Ils veulent, selon leurs propres termes, changer la démographie de la Galilée, c'est-à-dire en faire un territoire à majorité juive. Il ne s'agit donc pas du développement de la Galilée, mais de sa « judaïsation ». C'est pourquoi la population est prête à se battre.

Déjà, il n'y a pas assez de terres pour la population actuelle, pour construire des maisons pour les jeunes couples, et encore moins pour l'agriculture. Or 30 à 40 % de la population vit encore de la terre. Après la spoliation, elle serait dans une situation catastrophique.

Quelle superficie est touchée ?

Au début, on nous a affirmé que les 2.000 premiers hectares n'étaient qu'une première phase. Les mobilisations les ayant effrayés, ils affirment que ce sera tout. C'est un mensonge. (...)

Ils ont des prétentions sur 150.000 hectares dans le Neguev, appartenant aux Bédouins.

Le gouvernement affirme donner des compensations en argent ou en terres. Toledano, responsable du gouvernement pour les questions arabes, explique que « cette fois-ci, les compensations en argent seront réelles » : cela permet de juger du passé ! Quant aux compensations en terres, il ne faut pas y compter. A chaque fois que l'on demande des terres supplémentaires, on nous dit qu'il n'y en a pas.

Peux-tu nous décrire la répression, qui est très forte ?

On nous a envoyé des menaces par écrit, puis oralement, de la part des autorités du ministère de l'Intérieur. Le Comité central du patronat a affirmé que tout ouvrier gréviste serait licencié sans indemnité. La police des frontières et l'armée ont été envoyées massivement à Nazareth et dans sa région.

Un dirigeant de la police a expliqué qu'il ne ferait aucune différence entre les terroristes et les manifestants. La police a convoqué les dirigeants du comité, les prévenant qu'ils seraient directement responsables de tous les troubles qui pourraient se produire. La presse est haineuse et nous prête l'intention d'avoir recours à la violence.

Il y a eu une série d'arrestations préventives à Shvaram, Arabé...

Libération

Mardi 3 février 1976 N° 647

1F50 • Portugal : 15 escudos • Pays-Bas : 0,80 florins • Belgique : 11 FB • Norvège : 1,20 KR • L'information partiale n° 54072

Nations rouges d'Amérique

Libération du 29 mars consacre une série d'articles aux « nations rouges d'Amérique », qui rappelle les circonstances du génocide et rapporte les conditions de vie actuelle des Indiens d'Amérique.

(...) Cette année, les USA fêtent en grandes pompes leur bicentenaire. Les Indiens immortels égayeront de leurs plumes les défilés. Tout comme si les Allemands défilaient avec leurs Juifs. La représentation mythique est donnée en guise de mémoire historique pour faire oublier que l'Amérique s'est établie dans le massacre. Que l'Europe des pauvres cherchant fortune et des bouffons fanatiques cherchant asile n'a forgé un autre empire dans le « nouveau monde » qu'au prix des génocides les plus clandestins de son histoire. (...)

Dix millions d'Indiens vivaient sur le territoire américain il y a quelques siècles. En 1850, ils ne sont plus que 250 mille. En 1976, ils sont 524.000, officiellement, plus probablement un million, sans compter les Chicanos, ces Américano-Mexicains. Les cow-boys, eux, sont plus vivants et plus nombreux que jamais. Et ils continuent de tuer, comme s'il fallait expurger à tout jamais l'Amérique de son péché en effaçant de la surface de son territoire les derniers débris des nations rouges qui occupaient 40 % de ses richesses naturelles. Cadavres d'Indiens castrés retrouvés à la lisière des réserves, près des petites villes blanches, militants indiens exterminés par le FBI et ses appendices au rythme de deux par mois, depuis l'occupation par le « mouvement indien américain » en 1973 de Wounded Knee, un petit village dans la réserve de Pine Ridge, Sud-Dakota, hommes titubant sur le trottoir des villes, détruits par l'alcool des Blancs, sans travail ni identité, le meurtre économique, culturel, policier a épousé les nations rouges. Le taux de suicide chez les jeunes Indiens est quarante fois plus élevé que le taux moyen américain, et, pour l'ensemble des Indiens, dix fois plus élevé. En 1960, l'espérance de vie pour un Indien vivant dans une réserve est de 47 ans seulement. Ils peuplent les prisons. Ils peuplent l'armée. Ils peuplent la mort au Vietnam où ils ont donné le plus grand nombre de morts. Le chômage, qui sévit tout particulièrement dans la population indienne, avec des taux variant entre 40 et 70 %, produit des délinquants, et des bidasses. La violence qui s'exerce aujourd'hui sur ces « damnés » est d'autant plus forte que depuis quelques années, des Indiens se battent contre le pouvoir blanc, revendiquant leurs territoires, leurs richesses et leur identité. Ils parlent de lutte de libération nationale. Ils réclament l'application des traités conclus le siècle précédent et bafoués aussitôt par leurs oppresseurs. Ils ne veulent plus être les sous-hommes de l'Amérique. Ils sont le Vietnam au cœur de l'Amérique.

dossier HANDICAPES

LES HANDICAPES, UN PROBLEME SOCIAL

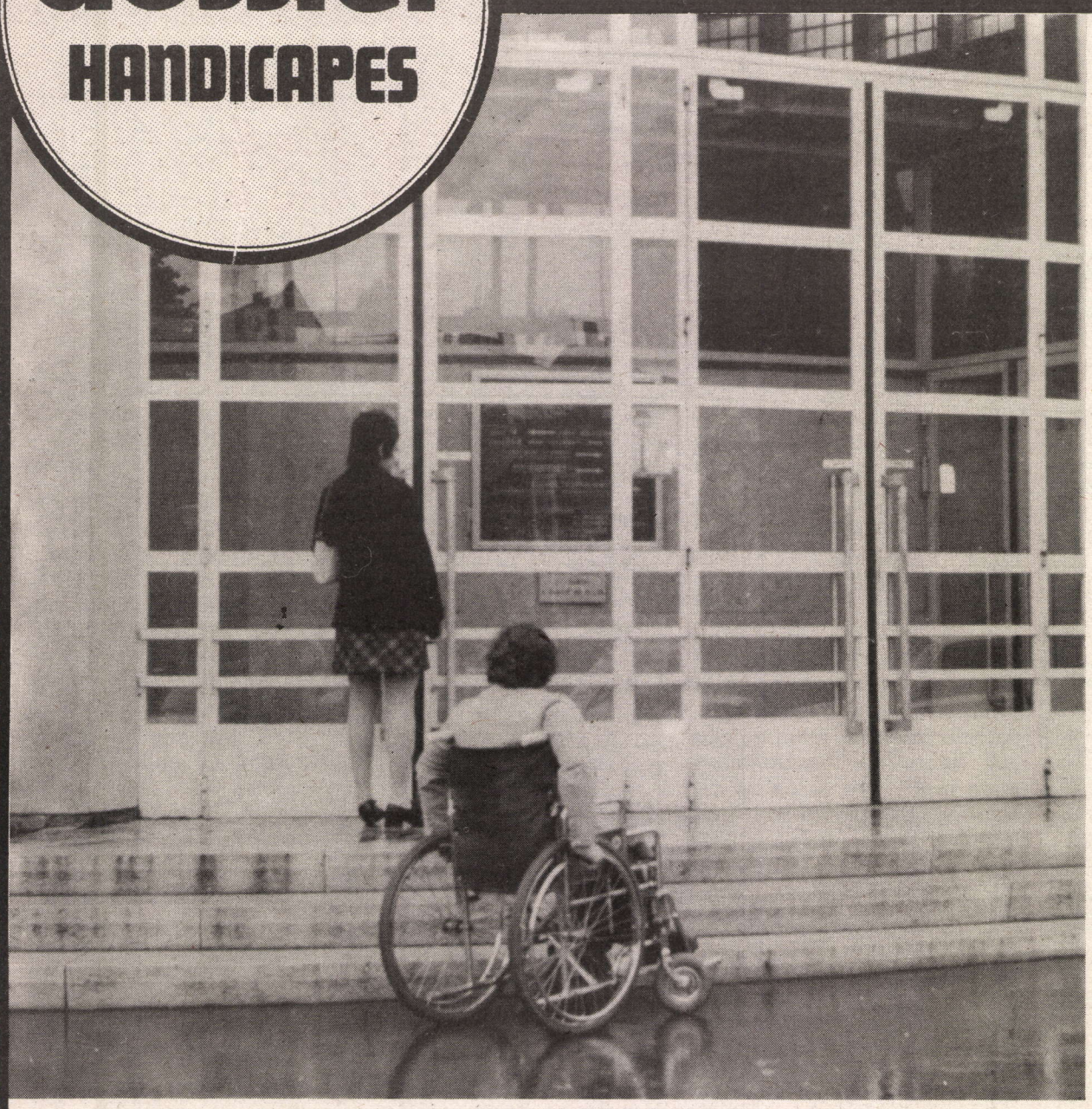

Pour être intégré à la vie sociale, encore faut-il que l'architecture n'oppose pas de barrière. (Photothèque APF)

Il existe une grande variété de handicaps : ils peuvent être temporaires ou permanents, graves ou plus légers, physiques ou mentaux. Et tout cela peut être combiné à des degrés divers. En fait, il y a autant de handicaps que d'histoires individuelles, chacun étant vécu différemment. Le témoignage que nous rapportons ci-dessous n'en est qu'un parmi tant d'autres. Mais il nous paraît significatif.

PIERRE, 24 ANS, HABITE ET TRAVAILLE A PARIS. IL N'A PAS L'USAGE D'UN DE SES BRAS.

J'ai eu la polio alors que j'avais deux ans et demi. A cette époque-là, la vaccination anti-polio en était à ses débuts et n'était pas encore obligatoire. J'habitais dans une petite ville en province, et le médecin a d'abord diagnostiqué une grippe. Lorsque j'ai commencé à ne plus pouvoir bouger, on s'est tout de même inquiété, et je me suis retrouvé à l'hôpital d'une grande ville proche, où j'ai été sauvé. Après cela j'ai séjourné quatre ans à Berck, dans un hôpital passablement délabré.

Tout cela posait des gros problèmes à ma famille, je n'étais pas le seul enfant, mon père est ouvrier et il ne gagnait pas grand-chose. Il y a eu toute une série de problèmes de scolarité. De l'école communale où bien sûr je suis allé plus tard que les autres, à des centres de rééducation, où on alternait les séances de rééducation avec des séances scolaires, ce qui était beaucoup pour un enfant ; j'ai été pas mal balloté. Je me souviens qu'à chaque fois qu'il fallait obtenir une prise en charge, c'était avec ma mère des heures et des heures d'attente à la Sécurité sociale.

Impossible d'avoir une scolarité normale. Par exemple, lorsqu'après la Communale s'est posée la question d'entrer en 6e, moi je n'ai pas pu et j'ai dû traîner un an de plus à l'école primaire, uniquement parce que le collège était distant de plus d'un kilomètre et qu'il n'y avait aucun car cette année-là pour s'y rendre.

C'est tout à fait par hasard, par quelqu'un qui travaillait à Paris, que ma famille a appris l'existence d'une école spéciale pour les handicapés à côté de l'hôpital de Garches. C'est une école-pilote, qui était unique dans son genre à ce moment-là, vers 1965, et si j'ai pu y entrer c'est presque un miracle.

Il n'y a pas que les problèmes de la scolarité. Il y a en même temps les conséquences de la maladie. A l'hôpital de Garches, j'ai dû être opéré à cause de ma scoliose. On m'a fait des greffes vertébrales. Ce n'est pas une petite affaire, car avant l'opération elle-même il faut supporter des mois de plâtres d'élongation. C'est assez barbare. Celui qui faisait les plâtres nous disait : « Vous êtes là pour en baver ». *Je suis resté deux ans hospitalisé, j'ai passé le BEPC.*

Même dans ce lycée d'hôpital, qui est tout de même un peu spécial, il y a eu de l'agitation et la constitution d'un CAL (Comité d'Action Lycéen) en Mai 68, et une grève des cours.

Lorsque j'ai obtenu mon CAP d'aide-comptable, le problème alors a été de trouver du travail. L'école où je me trouvais devait me placer, mais il n'y avait pas de boulot. Je suis retourné dans ma famille et j'étais à la charge de mes parents, car même si je devais pointer au chômage, je ne touchais rien puisque je n'avais jamais travaillé. Après plusieurs mois il y a eu une possibilité, mais il fallait retourner à Paris. Je n'avais pas le choix et, de toute façon, dans ma ville j'avais des problèmes de transports vraiment pas faciles. A Paris il y a un réseau de transports plus pratique.

Quand tu es handicapé, on te juge sévèrement au travail : tu dois quand même avoir un bon rendement. Tu fais une sorte de stage préliminaire, pendant lequel tu es bien entendu sous-payé, avant la période d'essai normale des autres travailleurs. Autant te dire qu'avant d'être embauché définitivement, il faut avoir sérieusement fait la preuve qu'on est capable d'en faire autant que les autres. Les patrons ne font pas de cadeaux. Une faute qui, pour un autre travailleur, serait une faute d'inattention, est pour un handicapé mise automatiquement sur le compte de son handicap ; et ça, c'est un mauvais point pour toi, même si le patron déclare sur un ton paternaliste : « Je sais bien, ce n'est pas de votre faute, mais... ».

Heureusement, il y a les camarades de travail. Je suis connu comme militant syndical et comme militant révolutionnaire, et, dans l'ensemble, je ressens avant tout de la solidarité. Les rares personnes qui sont désagréables avec moi sont aussi les mêmes qui ont des attitudes racistes, c'est le même sentiment.

Pour moi, ma vie et ma lutte sont les mêmes que celles de l'ensemble des travailleurs et je ne suis pas à part.

De chacun selon ses moyens

La société dans laquelle nous vivons se prétend civilisée. Mais si le degré de civilisation d'une société se mesure au sort qu'elle est capable de réserver aux plus faibles de ses membres, alors nous ne sommes pas sortis de la préhistoire de l'humanité. Trop âgé, handicapé physiquement ou handicapé intellectuellement, dès lors que l'on n'est pas, ou que l'on n'est plus apte à s'intégrer dans le circuit de la production selon le rythme de la majorité, on se retrouve rejeté, exclu, coupé à tous les niveaux de la vie sociale de la communauté des hommes. Nous sommes toujours soumis, à la fin du XXe siècle, aux nécessités de la lutte pour la vie. Et dans la jungle de la vie moderne, la survie individuelle pose aux plus vulnérables au moins autant de problèmes, cause au moins autant de souffrances que dans bien des sociétés dites primitives. A chacun de se débrouiller, et malheur à celui qui ne peut pas suivre. Il n'y a pas place pour lui dans la société des valides, des forts et des bien-portants. Trop souvent il doit se contenter de la charité de bonnes volontés éparses.

Nous sommes si peu sortis de la barbarie qu'au niveau de la famille ou des proches, la présence d'une personne handicapée est encore bien souvent ressentie comme une calamité, sinon vécue avec un sentiment de honte et de culpabilité. Le « bossu » de village n'est peut-être plus poursuivi à coups de pierres comme porteur du mauvais sort, mais c'est parce qu'il laisse la majorité indifférente. Ils sont bien de 1976 ces directeurs de supermarchés qui demandent à des éducateurs : **« Ne venez plus avec vos débiles mentaux ; ça fait fuir la clientèle ».** Ou ces préfets qui leur suggèrent de ne plus les promener en ville les jours de marché.

Mais que peut donc gagner la collectivité à se priver de la participation active à la vie sociale de ceux de ses membres qui ne sont pas conformes aux normes générales ? Une telle collectivité a-t-elle le droit de se prétendre humaine ? Etre handicapé, c'est essentiellement relatif. Quand les valeurs dominantes sont celles de la puissance, de la richesse, de la force, de la jeunesse, de la beauté physique, alors bien évidemment le fait d'être atteint d'une déficience physique ou intellectuelle ne peut pas être vécu autrement que comme un handicap.

Mais une autre société est possible : une société fraternelle, solidaire. Une société dans laquelle les valeurs reconnues seront celles justement qui servent la communauté des êtres humains, de tous les êtres humains. Une société dans laquelle les individus ne seront pas jugés d'après leur aspect ou leurs performances physiques, pas même d'après leurs performances intellectuelles. Une société dans laquelle tous et toutes auront leur place, à égalité. Une société qui saura non seulement prémunir ses membres, au maximum de ses possibilités, contre la souffrance et protéger les plus vulnérables — mais aussi s'enrichir de l'apport de chacun d'entre eux à la vie de la collectivité.

Seule une telle société aura le droit moral de se dire civilisée, parce qu'elle remplira le contrat humain « De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins ».

Notre prochain dossier :

Les Municipalités face à l'Etat et aux citoyens

— Quels sont les droits et les pouvoirs des municipalités ?

— Pourquoi et comment l'appareil d'Etat central met-il les municipalités sous tutelle ?

— Quel contrôle les citoyens peuvent-ils exercer sur la gestion municipale ?

dossier HANDICAPES

«C'EST LA LOI DU PROFI

TROIS MILLIONS ET DEMI DE HANDICAPES

Il y a un accroissement sensible du nombre des personnes handicapées dans la population. Les accidents de la circulation, les accidents du travail en sont des causes importantes. Mais aussi les accidents et les maladies liés à la naissance, et en particulier aux naissances prématurées.

A l'heure actuelle, selon des estimations sensiblement concordantes de R. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé, et d'associations de handicapés ou de parents de handicapés comme l'UNAPEI, la France compte environ trois millions et demi de personnes handicapées, dont un million de handicapés mentaux. Encore convient-il de préciser que la définition du handicapé prête à discussion. Pour l'Etat et la loi, est handicapée une personne qui a été reconnue telle par une commission officielle.

Autant dire qu'un nombre impossible à évaluer de personnes n'entrent pas dans ces comptes. Moins gravement atteintes, ou mal informées, elles ne sont pas passées par ces services.

Tel quel, ce chiffre de trois millions et demi est cependant considérable. Il représente 7 % de la population. Et si l'on considère les familles indirectement touchées — indirectement, d'ailleurs, est une façon de parler, quand il s'agit de handicaps graves, dont la famille a la charge entière — cela représente encore bien davantage.

Paradoxalement à première vue, c'est aux progrès de la médecine et de la chirurgie que l'on doit pour une bonne part l'accroissement de ces chiffres. On survit beaucoup plus qu'autrefois à des accidents graves, à des maladies qui il n'y a pas si longtemps auraient entraîné la mort. Mais tous ces rescapés n'en restent pas moins affectés dans leurs capacités de s'insérer dans une société où il faut produire d'abord.

Les chiffres : un problème

Un sondage que la SOFRES vient d'effectuer (février 1976) indique que 36 % des personnes interrogées ignoraient totalement le nombre, même très approximatif, des handicapés physiques en France, et que, sur le reste, 42 % le sous-estimaient.

Comment s'étonner de cette ignorance de la population, quand on sait que l'Etat, qui serait le plus à même de connaître les chiffres, n'en a qu'une vue partielle : F. Bloch-Lainé, chargé par le gouvernement Pompidou, en 1967, d'établir un rapport qui devait être un inventaire complet des besoins et des moyens de la France en ce domaine, confronté au problème du manque de statistiques précises, déclarait : *« Il est impossible de chiffrer avec exactitude nos insuffisances. »*

On ne peut s'empêcher de remarquer que, lorsque l'Etat le veut, il est tout à fait capable de recenser avec précision : lorsqu'il s'agit de convoquer au service militaire, par exemple...

Quand l'État répond "absent"

L'Etat français n'a pas d'argent. Du moins, il n'en dispose pas dès lors qu'il s'agit de financer des réalisations d'intérêt général. En revanche, on sait avec quelle facilité les milliards font surface lorsqu'il s'agit de subventionner ou renflouer une entreprise. Aussi ne peut-on s'étonner de ce que le sort des handicapés ne le préoccupe pas, bien que la société actuelle telle qu'elle est, basée sur l'exploitation et le profit, soit la cause directe du handicap de bon nombre d'entre eux. Les prévisions des différents plans successifs ne sont en matière d'aide sociale couvertes qu'au tiers en général. Et lorsque pour l'enfance inadaptée on atteint une couverture dépassant les 50 % (comme pendant la période 1971-1973), on peut trouver cela relativement satisfaisant.

Mais ce n'est pas seulement une question financière. Selon le président de l'Association des Paralysés de France, c'est même plutôt plus une question de préoccupation. Et il est vrai que le coût d'une journée dans un centre de soins intensifs ou en internat dans un centre de rééducation est très élevé. Une bonne politique de prévention pourrait sans doute en économiser une grande partie. De même, il cite l'exemple de ces adultes contraints de survivre dans les hospices. Une aide-ménagère bien payée, à domicile, reviendrait moins cher qu'une journée dans ces « mouroirs ».

On peut objecter que l'Etat ne peut pas tout et qu'il arrive même que des lois protectrices se retournent contre les handicapés. Ainsi la durée du préavis de licenciement est multipliée par deux dans le cas du travailleur handicapé, ce qui, paraît-il, n'incite pas les employeurs à en embaucher... Autre exemple, en matière de logement : le droit au maintien dans les lieux amène les propriétaires à ne pas louer à un handicapé.

Cela est vrai, et la propriété privée, qui est le pilier de la société capitaliste, n'est pas près d'être battue en brèche par des mesures législatives. Mais de toute façon, l'Etat ne se préoccupe guère d'intervenir, que ce soit au niveau de la prévention des handicaps ou à celui de la prise en charge des personnes handicapées.

Dans un rapport sur ce sujet dans le VI° Plan, H. de Lapparent pouvait déclarer :

« En schématisant, on peut dire que les attentions dont fait preuve la collectivité sont décroissantes selon que le handicap est dû à la guerre, à un accident du travail, à un accident hors travail, à une maladie ou à un accident survenu avant l'âge adulte, ou qu'il est de naissance... »

Un nouveau-né n'a évidemment pas les moyens de se faire entendre des instances gouvernementales, et, en fait, pas davantage les parents, accablés par la catastrophe. Il faut être forts et nombreux pour rencontrer un tant soit peu d'écho, dans cette société inhumaine. Il n'y a pas si longtemps, les travailleurs devenus infirmes, mutilés, devaient s'en remettre à la charité publique. Ce n'est que grâce à sa lutte, à son organisation, que la classe ouvrière a pu conquérir ce minimum de protection dont bénéficient à l'heure actuelle les accidentés du travail rendus invalides par l'insécurité et le rythme de la production.

« C'EST LA LOI DU PROFIT QUI NOUS HANDICAPE... »

C'est un slogan des « Comités de lutte pour les handicapés », que justifie particulièrement le nombre élevé de personnes handicapées par suite d'accidents du travail.

Le rapport annuel, pour 1973, de la caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés, donne les chiffres ci-dessous.

(Pour la caisse sont comptabilisés comme « graves » les accidents ayant entraîné le paiement d'une rente d'incapacité permanente. On ne peut sans doute pas suspecter ces statistiques d'être gonflées...)

— Nombre d'accidents graves pour l'ensemble de la France : 115 601.

— Accidents de trajet ayant les mêmes conséquences graves : 30 978, soit un total de 146 579 par an.

A quoi il faut encore ajouter les conséquences des maladies professionnelles.

150 000 handicapés de plus chaque année en France sur les quelque 1 300 000 blessés que font les accidents du travail : c'est trois fois plus que les accidents de la route. C'est aussi environ trois fois plus que le nombre des enfants qui naissent avec un handicap chaque année.

T QUI NOUS HANDICAPE»

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Si certains accidents — les ccidents de sport, par exem- e — ne sont pas en eux-mê- es imputables à l'organisation apitaliste de la société, du oins dans la plupart des cas, n'en va pas de même en gé- éral dans le domaine des ac- dents de la route, qui font à eu près 50 000 handicapés de us chaque année en France. ar on sait que la majorité des ccidents se produisent à l'oc- asion des départs massifs en eek-end ou en congés. Des ntaines de milliers d'automo- les en même temps sur un seau routier qui n'est pas pré- pour cela, l'énervement et la te d'arriver sont directement s conséquences de l'infernal thme de vie imposé aux habi- nts des grandes villes. De mê- e que les comportements ressifs, ou le manque d'habi- de de la conduite automobile r les grandes routes.

Aux causes des accidents, il ut ajouter les conséquences rfois très graves de l'insuffi- nce des services hospitaliers. s secours arrivent plus ou oins vite, les centres de soins us ou moins proches, plus ou oins équipés, plus ou moins mpétents, plus ou moins en- mbrés. Il n'est que de voir de ès les services d'urgences des pitaux lors des « grands eek-ends » comme Pâques ou Pentecôte, pour se rendre mpte que les suites d'un ac- dent dépendent pour une bon- part de cette espèce de lo- ie de la chance. On peut à eure actuelle rester handica- à la suite de blessures sans avité exceptionnelle, simple- nt parce qu'on n'aura pas été couru à temps ou avec suffi- mment de moyens, techniques humains.

Toutes les vingt minutes, un enfant handicapé

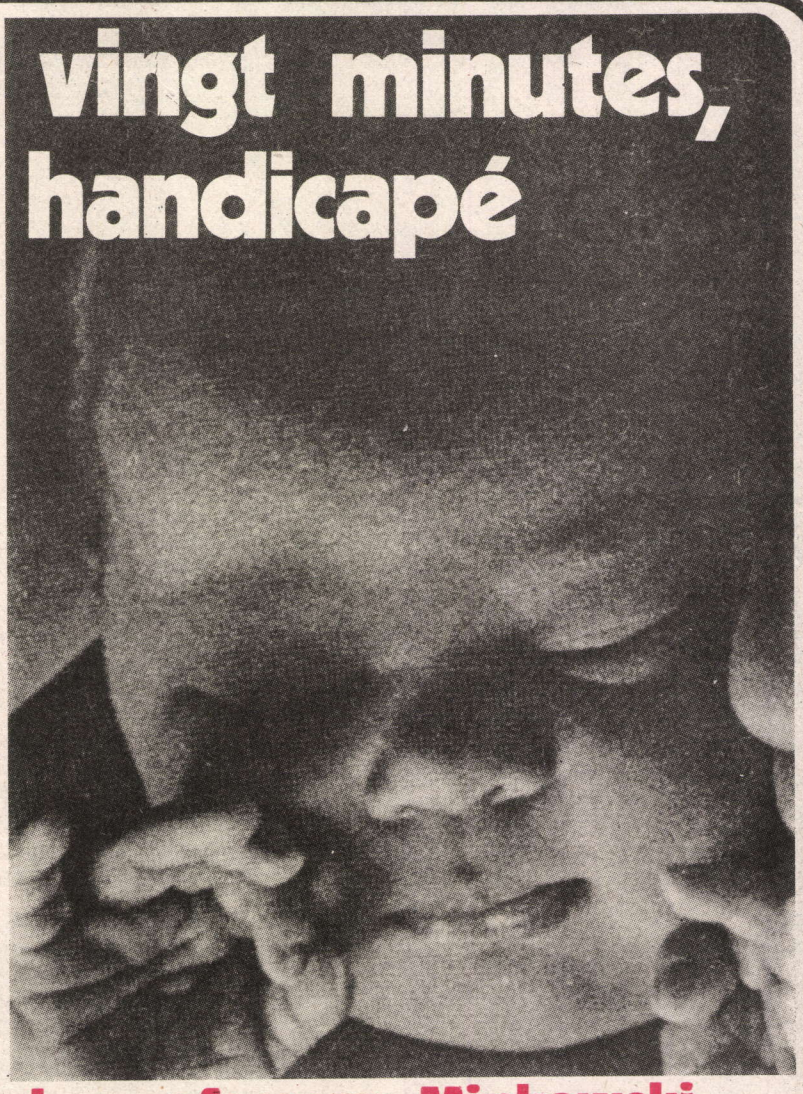

Il naît à l'heure actuelle en France toutes les vingt minutes un enfant handicapé qui survivra. Ce chiffre est reconnu officiellement. Pourtant, il serait possible de réduire considérablement le nombre des handicaps liés aux conditions de la grossesse et de la naissance. La plupart sont plus ou moins prévisibles, pour diverses raisons que les médecins connaissent.

Dans son ouvrage, intitulé **Pour un nouveau-né sans risque,** le professeur Minkowski écrit : **« Dans les centres de soins intensifs, où arrivent les nouveaux-nés en danger — danger pour leur vie, danger pour leur cerveau — plus de la moitié des enfants ne devraient pas être là : 60 % auraient dû avoir une naissance normale, heureuse, une naissance sans risque... Par négligence, par ignorance aussi, des nouveaux-nés risquent leur vie ou l'intégrité de leur cerveau ».**

Il préconise une politique de prévention qui permettrait de limiter le pourcentage d'accouchements prématurés.

Mais en matière de médecine préventive, qui lui incombe tout naturellement, l'Etat français ne fait pratiquement rien. Les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) manquent de crédits et de moyens.

Pour quelques réalisations de pointe, qui servent son prestige, l'Etat parfois débloque des grosses sommes d'argent. Mais les vrais besoins sont à un tout autre niveau.

A terme, même en restant sur le simple plan financier, une attitude préventive systématique économiserait l'énorme coût social que représente la prise en charge toute une vie durant d'un grand handicapé. C'est sans doute parce que cet aspect du problème devient de plus en plus évident que le gouvernement commence à parler un peu de prévention. Mais même à ce niveau, il ne pourra pas grand-chose, surtout en ces temps de crise, où son argent va plus que jamais par priorité aux aides diverses au patronat.

MALADIES CONGENITALES ET MALADIES HEREDITAIRES

On qualifie de « congénitales » toutes les affections ou malformations présentées par l'enfant dès la naissance et acquises au cours de la vie intra-utérine, quelle que soit leur origine.

Les maladies ou malformations héréditaires n'englobent, elles, que celles qui sont transmises à l'enfant par l'un ou l'autre parent, voire les deux, que cette maladie soit apparente ou seulement latente chez le ou les parents concernés.

Si toutes les maladies héréditaires sont donc congénitales, l'inverse n'est donc pas vrai.

Ce qu'en pense le professeur Minkowski

Le Professeur Alexandre Minkowski dirige à Paris un centre de soins intensifs pour les nouveaux-nés. Il a accepté de nous accorder l'interview que l'on va lire, sur un problème dont il est un des spécialistes les plus connus.

— Quels sont les principaux cas de naissances anormales qui peuvent engendrer des handicaps ?

— Il y a les prématurés que l'on appelle aussi pré-terme, c'est-à-dire qu'ils sont nés avant le terme normal de la grossesse ; les hypotrophiques, enfants nés à terme mais de faible poids ; les post-terme, somme toute assez rares ; et les enfants atteints d'une maladie ou victimes d'accidents de la naissance.

— Quels sont les risques liés à ces naissances ?

— Le plus gros danger est lié à l'arrêt de l'arrivée d'oxygène au cerveau. (...)

— Dans quelle mesure pourrait-on éviter l'apparition de ces handicaps ?

— Presque tout ce qui n'est pas héréditaire est évitable avec des gestes simples. Ce n'est pas l'accouchement lui-même qui est en cause, il est en général bien surveillé, mais tout ce qui le précède. **On pourrait faire l'économie de 60.000 handicapés en quinze ans si l'on passait le nombre de visites obligatoires de 4 à 10.** Dans ces visites, certains examens très simples sont très importants : 6 % des enfants qui arrivent dans mon service de soins intensifs sont nés d'une mère dont on n'a jamais pris la tension artérielle. Or l'hypertension pendant la grossesse est responsable d'une maladie très grave pour le fœtus, la toxémie gravidique, qui peut amener la naissance d'un enfant gravement handicapé.

— Pourquoi la surveillance est-elle si mal faite ?

— C'est une question de politique de la santé. En France, il n'y a jamais eu de politique de la santé. Les visites obligatoires pendant la grossesse, par exemple, sont fixées à 4. Pour s'en faire rembourser plus, c'est très difficile, alors que certains médicaments inutiles sont remboursés sans difficultés. De même pour le personnel : pour la surveillance, il n'y a pas nécessairement besoin d'appareils de haute technicité, mais de personnel compétent. Seulement voilà, le personnel, c'est plus cher. Lors de ma dernière visite au ministère (j'y vais quand même de temps en temps) on m'a dit textuellement : **« On n'a pas de quoi payer en France une visite mensuelle aux femmes enceintes ».** En France, quand on parle des visites obligatoires, comme dans le dernier bulletin de l'Ordre des Médecins, c'est pour dire, au nom de la médecine libérale, qu'il ne faut pas que ça concurrence le pédiatre choisi par la famille !

En plus, les dépenses en personnel intéressent moins. Une sage-femme, ça ne s'inaugure pas, alors ça intéresse moins les autorités qui aiment les cérémonies officielles.

— Peut-on espérer des résultats en appliquant une prévention bien conçue ?

— Oui, bien sûr. En France, nous avons 10 % de prématurés, comme aux Etats-Unis d'ailleurs. Mais il n'y en a que 5 % en Finlande ou dans les autres pays nordiques ou encore dans des pays comme la Bulgarie, la Chine et Cuba. Là, l'accent est mis sur la prévention et les résultats sont bien meilleurs. (...)

— Pourquoi certaines grossesses comportent-elles plus de risques que d'autres ?

— Là aussi l'importance des facteurs sociaux est énorme. Un des facteurs les plus importants est la fatigue. En allant voir un médecin sérieux, on peut obtenir un arrêt de travail pour fatigue ; mais les pauvres gens sont tellement démunis qu'ils ne demandent rien. Quand on combine des facteurs non médicaux comme le travail manuel des parents, le nombre d'enfants (plus il est élevé, plus il y a de risques), l'utilisation des transports, on obtient le risque maximum pour le nouveau-né. **Une femme sur cinq utilisant les transports en commun tous les jours n'arrive pas à terme.** Pour donner une idée de l'influence du niveau socio-économique, aux USA, la mortalité périnatale est de 21 pour mille. Mais pour les Noirs, Mexicains, Portoricains, Indiens et Blancs pauvres du Sud, elle atteint 40 pour mille et le taux de prématurité lui aussi est double dans ces catégories pauvres de la population.

DES EXEMPLES DE CE QUE PEUT LA MEDECINE MODERNE

Bien des handicaps graves peuvent être évités lorsqu'ils ont été dépistés précocement.

Une maladie nommée la « phénylcétonurie », qui entraîne l'arriération mentale profonde d'un enfant sur 12 000, peut être décelée relativement facilement au moyen d'un examen sanguin. Ce dépistage est d'ailleurs effectué dans la plupart des maternités de la région parisienne. Les conséquences peuvent alors être évitées par un régime alimentaire approprié.

Bien d'autres exemples pourraient être cités. Certes, la médecine reste encore impuissante devant un certain nombre d'anomalies héréditaires. Mais là aussi, les progrès sont considérables.

Des méthodes sont maintenant au point qui permettent de déceler un certain nombre d'anomalies dès les premiers mois de la grossesse, donnant ainsi aux parents la possibilité de décider en connaissance de cause d'une éventuelle interruption de grossesse — ou bien au contraire de se rassurer.

L'ensemble de la presse s'est récemment faite l'écho de la technique de l'« amniocentèse », qui consiste à prélever par ponction du liquide amniotique, dans lequel baigne le foetus, et à en cultiver les cellules afin de déceler les anomalies éventuelles au niveau de leurs chromosomes On peut ainsi détecter le « mongolisme » par exemple, qui fait environ une vic.time sur 600 naissances normales.

Un trentaine d'autres maladies peuvent ainsi être également décelées dès le quatrième mois.

La possibilité de réaliser de tels diagnostics prénataux n'est plus du domaine de la recherche, elle pourrait être étendue aux femmes qui présentent des risques, par exemple celles qui ont déjà eu un enfant anormal. Mais il n'existe à l'heure actuelle en France que cinq laboratoires équipés pour faire ces diagnostics, qui coûtent environ 1 000 F chacun, c'est-à-dire moins, du point de vue social, qu'une journée dans un centre de soins intensifs. Pourtant, ils ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale.

dossier HANDICAPES

LA CARENCE DE L'ETAT

la législation actuelle

Il a fallu attendre le vote de la « **Loi d'orientation en faveur des personnes handicapées** », de juin 1975, pour voir apparaître dans les textes officiels la notion suivant laquelle ce qui concerne ces personnes « **constitue une obligation nationale** », cessant pour l'essentiel de relever de l'assistance, de l'« aide sociale ». Ses décrets d'application commencent tout juste à sortir.

Cette loi réaffirme de très beaux principes mais, dans la pratique, qu'est-ce que cela donne ? Surtout une simplification et une unification des diverses allocations qui existaient antérieurement. Pour les mineurs handicapés : une allocation d'études spéciale remplace les différentes allocations existantes. Elle est destinée en principe à compenser le surcroît de dépenses créé par un enfant handicapé. Montant : 202,24 F. Cette allocation peut recevoir un complèment selon les cas, par exemple lorsque le handicap de l'enfant entraîne des dépenses particulièrement élevées.

Pour toucher « **l'allocation aux adultes handicapés** », il faut avoir plus de vingt ans et présenter une invalidité permanente égale ou supérieure à 80 %. Son montant reste équivalent à ce qui était déjà acquis par les bénéficiaires de l'aide sociale, mais désormais l'Etat en fait supporter la charge au régime des allocations familiales. Montant : 670 F par mois, 22 F par jour. C'est ce que le gouvernement appelle un « **minimum social** » garanti par la collectivité. La personne handicapée peut se voir octroyer une « **allocation compensatrice** » supplémentaire si elle est obligée de recourir à l'aide d'une tierce personne pour les « **actes de la vie courante** » ou pour pouvoir exercer une activité professionnelle.

Comme on voit, la « **solidarité nationale** » conçue par l'Etat français ne risque pas de lui coûter trop cher et lorsqu'on gère le budget de l'Etat on ne sent apparemment plus solidaire de M. Dassault que des personnes handicapées.

Encore faut-il ajouter que ce montant dérisoire peut être réduit en cas d'hospitalisation.

Mais comme la France est « libérale » et « avancée », les malheureux qui sont contraints de séjourner dans les hospices reçoivent de « l'argent de poche » : 70 F par mois...

Le bénévolat supplée en partie à la carence de l'Etat.

le scandale des quêtes

L'Etat ne se donne pas les moyens nécessaires pour éduquer ou rééduquer, pour offrir les moyens de vivre, pour organiser un mode de vie qui soit compatible avec l'invalidité, avec le handicap. L'essentiel de ce qui se fait est assuré par le bénévolat, par les associations de parents et de handicapés. Et pour trouver des moyens, celles-ci sont le plus souvent contraintes de recourir à la générosité publique, à la quête. Et l'Etat patronne alors la Journée nationale de quête publique, qui rapporte aux associations une partie vitale de leurs ressources. L'APF estime que cette journée représente 30 % de ses revenus.

L'Etat parle beaucoup de « **réinsertion sociale** » à propos des handicapés. M. Lenoir évoque la nécessité de faire disparaître la mentalité d' « assistés » parmi eux. Mais il n'en prend pas le chemin.

Ces quêtes humiliantes sont violemment dénoncées par un nombre croissant de handicapés, notamment les Comités de lutte, qui condamnent également les associations qui les acceptent, cautionnant ainsi la politique du gouvernement en la matière.

Mais l'Etat français sait parfaitement qu'il peut s'en remettre à la générosité du public. Générosité que confirme un récent sondage de la SOFRES. A la question : « **Accepteriez-vous de payer une nette majoration d'impôts qui permettrait à l'Etat de mieux aider les handicapés physiques ?** », 63 % des personnes interrogées ont répondu OUI. A ce pourcentage, il faut encore d'ailleurs ajouter la majorité de l'électorat de gauche qui ne pense pas que cette aide supérieure à ses yeux, absolument nécessaire, doive se traduire par une augmentation des impôts actuels.

Pour résumer ce sondage : 9 personnes sur 10 pensent que l'aide actuelle aux personnes handicapées est insuffisante, 7 sur 10 que c'est à l'Etat de la prendre en charge et un peu plus de 6 sur 10 est même prête à payer plus d'impôts pour cela.

Bien sûr, les indications données par un sondage ont leurs limites. Mais il est certain que si les travailleurs et l'ensemble de la population sont las d'être pressurés de tous les côtés, ils admettent aussi qu'une société vraiment humaine se devrait d'assurer à tous ses membres, valides ou non, une vie décente, non soumise à la charité publique.

Les associations

Les plus grandes associations sont les suivantes :

— L'Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés (UNAPEI), qui couvre toute la France ou presque.

Pour les handicapés physiques :

— L'Association des Paralysés de France (APF), qui dispose d'un important service social, gère des centres de vacances, des établissements de rééducation, de formation, des ateliers protégés, etc.

— Le Groupement des Intellectuels Handicapés Physique (GIHP) : créé en 1964 par des étudiants. Son slogan : « *Par l'étude, ils ont pris leur destin en main* ».

— La Fédération Nationale des Mutilés, Infirmes et Paralysés (FNMIP) : 20 000 adhérents. Créée en 1945, elle s'efforce de « *promouvoir une meilleure politique sociale* » et veut permettre aux handicapés de prendre leurs propres affaires en main.

Enfin, il faut mentionner la Fédération Nationale des Mutilés du Travail, constituée en 1921 à Saint-Etienne. Le 7 mai 1922, elle organisait à Lyon la première manifestation dans la rue de mutilés du travail. Il s'agissait d'obtenir la revalorisation des indemnisations forfaitaires accordées par la première loi existant en la matière... mais qui datait du 9 avril 1898.

Aujourd'hui, la FNMT compte 460 000 membres.

La solidarité... et l'administration

« En 1959, j'ai eu mon accident, j'avais 35 ans. On m'a envoyé chez moi, après mon passage dans les établissements de soins, sans savoir où j'étais logé : au 4e étage, sans ascenseur. Pour me mener à l'hôpital, il fallait trois ou quatre pompiers. Je suis resté trois ou quatre ans sans sortir. Les gens ne se rendent pas compte ce que c'est, rester quatre, cinq ou dix ans sans sortir, dans le même taudis.

... Je suis maintenant dans ma maison. J'étais militant avant, syndicaliste dans le Bâtiment. Et des copains m'ont trouvé ce terrain pas trop cher. Le gros œuvre a été réalisé par un entrepreneur et le reste de la maison, c'est les copains qui l'ont fait. Cela a fait la maison type en quelque sorte. Il a fallu se battre contre le « plan courant » : il ne fallait pas dépasser certaines normes pour toucher les primes, mais je n'aurais pas pu circuler dans ma maison. J'ai dû mener une bagarre d'un an et demi avec le ministère pour obtenir une dérogation et pouvoir construire une superficie supérieure à 64 m² ».

CAPITALISTE

trouver du travail : le gros problème

Depuis 1957, la loi fait théoriquement obligation aux entreprises de plus de dix salariés d'employer par priorité 3 % de personnes handicapées civiles dans leur personnel. Cette loi n'a dans la pratique pas été appliquée et l'Etat lui-même ne s'est pas senti tenu par sa propre législation, puisqu'elle n'était pas davantage respectée dans la Fonction publique.

Dans son numéro de mars 1976, **Vers la vie — mensuel de** la Fédération Nationale des Malades, Infirmes et Paralysés (FNMIP) — donne le chiffre suivant : « **En Loire-Atlantique et en 1973, sur les 1 500 entreprises assujetties qui auraient dû déclarer 800 postes vacants,** 21 seulement **ont été proposés !** »

Les employeurs se dérobent à cette obligation par divers moyens. Mais la loi de 1975 prévoit elle-même une exonération de cette obligation pour les entreprises qui passeraient « **des contrats de fournitures, de sous-traitance ou de prestations de services avec des ateliers protégés ou les centres d'aide par le travail.** » C'est ce qui est le plus largement pratiqué par les patrons, quand ils ne créent pas eux-mêmes leurs ateliers protégés.

On ne s'étonne pas dans ces conditions que trouver du travail dans le milieu normal soit très difficile pour les handicapés. Dans la période actuelle, la situation a encore empiré, avec le chômage.

Les patrons aiment si peu embaucher des handicapés que nombre d'entre eux préfèrent se passer des subventions prévues pour l'aménagement des postes de travail, ou des primes destinées à compenser les problèmes liés à la formation d'apprentis handicapés et payer des amendes.

Il reste donc au travailleur handicapé les « Ateliers protégés » et les « Centres d'aide par le travail ».

Pour être admis dans un AP, il faut fournir un rendement au moins égal à 30 % de celui d'un travailleur valide, après un stage de quelques mois. Ces ateliers datent d'une vingtaine d'années environ et sont en nombre très insuffisant. Ils travaillent généralement en sous-traitance pour des grandes entreprises et ils en subissent donc tous les aléas. C'est-à-dire que les commandes ne sont pas garanties et, comme les salaires n'y atteignent déjà pas souvent le SMIC en temps normal, autant dire que c'est la misère et les licenciements pour ces travailleurs dès que la situation économique se dégrade. Particulièrement vulnérable, la main-d'œuvre des ateliers dits protégés est bien souvent surexploitée et dans l'incapacité de se faire entendre.

Pour ce qui est des Centres d'aide par le travail, (CAT), la situation est encore pire. Ils reçoivent — et là aussi leur nombre est insuffisant, les listes d'attente sont longues — des handicapés plus gravement atteints, surtout des handicapés mentaux qui sont dans l'incapacité de fournir un rendement et de travailler suivant les lois de la production capitaliste. Alors la société les rejette à part, dans des centres-prisons, le plus souvent jumelés avec des foyers dans lesquels ils vivent, avec un maigre pécule qui leur est laissé, une fois retirés le prix de la pension et la participation au prix de journée du Centre !

Encore faut-il ajouter qu'aussi peu satisfaisants que soient ces centres, aussi indigne que soit le sort qui est ainsi fait à des milliers d'handicapés mentaux, il peut encore être considéré comme enviable par les dizaines de milliers de personnes (plus de 100 000 en 1974, selon F. Montès, administrateur des Caisses d'assurances maladie de Paris) qui végètent dans les hospices, hôpitaux psychiatriques, etc., uniquement parce qu'aucune structure n'est prévue pour eux.

Ce ne sont pas des appels à la charité qui résoudront le problème de l'emploi des handicapés.

Alors qu'on peut estimer à peine 10 000 le nombre de places dans les ateliers protégés, « **... 200 000 places de travail protégé seraient nécessaires à la France vers 1980, pour satisfaire les besoins des grands handicapés non susceptibles de s'insérer dans le circuit productif classique. ... Or le gouvernement n'a inscrit au programme du VI° plan que 17 500 places !** »

(Extrait de **La réinsertion professionnelle et sociale des handicapés en France** de F. Montès, août 1974.)

L'école pour tous ?

Près d'un siècle après l'instauration de l'enseignement obligatoire en France, la loi d'orientation de 1975 est le premier texte législatif consacrant le droit à l'enseignement des enfants handicapés. Désormais, l'éducation spéciale est à la charge de l'Etat, ce qui ne veut d'ailleurs pas dire qu'elle sera couverte par l'Education nationale : les moyens de ce ministère ne s'étant pas subitement accrus, la plupart des établissements continueront d'être des établissements privés. Et l'aiguillage des enfants se fera au niveau du département en fonction des établissements existants et des places disponibles. Ce qui ne changera pas grand-chose sur le fond de la situation actuelle.

Dans l'état de carence où se trouve le pays pour ce qui concerne les enfants qui ne peuvent s'insérer dans la filière scolaire normale, les établissements privés tels qu'ils existent sont indispensables. La plupart — Instituts Médico-Pédagogiques (IMP) et Instituts Médico-Professionnels (IMPro) — sont l'œuvre d'associations de parents. Mais, à côté de ces établissements à but non lucratif, il existe tout un secteur privé dont les motifs sont loin d'être désintéressés. Tant il est vrai que, dans cette société, il en est qui trouvent à s'enrichir sur la misère humaine, comme l'ont illustré récemment le scandale de trois établissements pour handicapés mentaux dans le Tarn — et, d'une autre manière, celui de « l'Espélidou », dans l'Hérault.

La carence de l'Etat dans ce domaine est particulièrement scandaleuse. En 1975, l'Education nationale ne trouvait que 287 000 places à offrir, pour les 700 000 jeunes de 5 à 19 ans qui auraient besoin d'une éducation spéciale.

Et il en va de même pour ce qui concerne la formation des éducateurs spécialisés nécessaires : les centres sont tous gérés par des associations privées pour la plupart à but non lucratif.

Un million d'handicapés mentaux

« CE QUI EST FAIT ET RESTE A FAIRE

Situation: en résumé :

— Pour 100 000 tout-petits: pratiquement RIEN ! Pas d'écoles maternelles ni de jardins d'enfants.

— Pour 700 000 enfants et adolescents : un sur trois a trouvé une place en établissement spécialisé.

— Pour 200 000 adultes : il n'y a que 10 000 places disponibles. »

(D'après une exposition de l'UNAPEI en gare de Rouen).

● Un exemple

En Franche-Comté, **20 associations** gèrent **71 établissements** pour **handicapés mentaux** : équivalent **de 3 546 lits.**

Une **association de parents** gère **44 établissements** correspondant à **1 556 lits.**

Neuf **établissements seulement** ont un **statut public : 685** lits.

Travailleurs handicapés

● A Peugeot - Sochaux

A l'atelier de l'Emboutissage Nord, un secteur de presses regroupant 3.000 personnes, il y a environ 120 travailleurs classés handicapés physiques. Chaque ouvrier, handicapé ou non, est affecté de plusieurs notes médicales sur sa vue, son ouïe, l'état de son dos, etc., qui varient de 1 à 5. Pour être classé handicapé, il faut avoir une note basse, 1 par exemple. Mais ces travailleurs ne sont pas toujours placés à des postes qui conviennent. Par exemple, un ouvrier qui a note 1 pour sa colonne vertébrale pourra très bien être affecté à un poste debout, où il est obligé d'appuyer sur une pédale avec un pied, ce qui lui est impossible. Les cadences sont élevées et il n'est pas rare que des travailleurs handicapés aient une retenue sur leur salaire...

● Une jeune fille travaillant dans un CAT à Bordeaux

« Si j'avais su, jamais je ne serais entrée ici. D'abord ce n'est pas intéressant : on gagne 220 F par mois pour six heures de travail par jour. Beaucoup pensent comme moi, mais on ne peut pas faire autrement. Je suis au foyer en banlieue, pour ça on nous enlève 110 francs ; reste 110 F pour nous. Au foyer, on est en liberté, mais on ne peut aller nulle part car on n'a pas d'argent ; le ciné en ville, c'est déjà 12 F. Le travail n'est pas intéressant : on choisit entre reliure, abat-jour, soudure, ou bien couture.

On travaille pour rien et maintenant j'ai envie d'aller en usine. Au moins, j'aurais le SMIC. »

● Au Centre d'Aide par le Travail pour les aveugles à Villeurbanne

Les salaires sont calculés aux pièces et ils varient entre 30 et 800 F suivant le travail fourni. Le salaire de 800 F a l'air très rare. Les horaires : 7 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Un contremaître général voyant supervise le travail.

Les brosses et balais fabriqués sont vendus aux hôpitaux et à certaines boîtes comme Berliet et les Câbles de Lyon. Les cannages et la vannerie sont pour les particuliers qui viennent sur place apporter des carcasses de sièges.

● Dans les ateliers protégés par l'association des handicapés de France

« Nous avons les mêmes problèmes que toute entreprise. La loi du marché est la même pour nous et pour les autres : il faut trouver des clients et ce n'est pas facile dans certaines régions. A Paris, ça va encore, mais ce n'est pas toujours le cas. A Calais, par exemple, notre atelier n'est pas plein, non pas parce qu'il n'y a pas de demandes, mais par manque de clients. »

dossier HANDICAPES

SORTIR DU GHETTO

l'accès à la vie sociale

Le logement, les transports, l'accès aux lieux publics : autant de problèmes pour les handicapés physiques. Dans le règlement de construction des HLM, il existe des dispositions générales concernant les handicapés (surface, largeur des portes, ascenseurs, etc.) mais elles sont souvent insuffisantes en raison des problèmes soulevés par les fauteuils roulants. Ce n'est pas partout que, comme dans l'Isère ou à Metz, des représentants des associations peuvent étudier ces problèmes au préalable avec les architectes !

Quant aux transports en commun, leur utilisation est en général tout simplement exclue, à cause des escaliers ou de la hauteur des marches. Dans certaines villes (Nancy notamment) existent des systèmes de transports spéciaux à la demande, mais beaucoup d'handicapés n'apprécient pas ce système, qui reste contraignant et qui continue de les maintenir à l'écart de la vie « normale ». Ce qu'ils demandent, comme à Lyon, où une manifestation a eu lieu le 11 décembre dernier pour réclamer que soient étudiées des possibilités d'accès au futur métro, ce sont des dispositions permettant à tous d'utiliser les moyens de transport collectif au lieu de maintenir la ségrégation actuelle.

D'une manière plus générale, l'accessibilité aux lieux publics est une revendication majeure des personnes handicapées. Quelques villes, comme Grenoble — où il y a 5.000 handicapés — ou Lorient, ont fait des efforts en ce sens. Mais ces cas sont rares. L'isolement, la solitude sont des maux dont souffrent des milliers de gens dans notre société ; lorsque quelques marches suffisent à barrer l'accès à la plupart des lieux publics, cela devient dramatique.

Et si des autorités bien disposées interviennent parfois, il reste qu'au nom de la propriété privée on ne peut par exemple pas contraindre un directeur de cinéma à accepter des clients en fauteuil roulant, ce qui lui ferait perdre le bénéfice de quelques places !

Non, l'humanité n'est pas la règle dans les rapports sociaux que secrète la société capitaliste, et c'est dans un autre genre de ghetto que des centaines de milliers de gens se trouvent confinés, tout simplement parce qu'ils ne sont pas conformes aux normes qu'elle impose.

Et il en est au niveau de la maladie ou des handicapés comme de la prétendue égalité devant la vie. Les petites gens sont les plus touchées.

Dans une société qui n'est prévue que pour les productifs, il faut tout faire sur mesure dès que l'on s'écarte de la norme sociale, et c'est extrêmement coûteux. Seule une bourse bien pleine le permet.

Les milieux populaires sont aussi les plus défavorisés sur le plan plus général de l'accès à la culture. L'instruction, les diplômes scolaires ou universitaires facilitent dans l'ensemble la recherche d'un emploi. Encore faut-il avoir pu acquérir le niveau scolaire le plus élevé possible. L'accès à la culture, c'est aussi la possibilité d'avoir une vie plus riche, plus autonome, et bien souvent de vivre son handicap d'une manière plus satisfaisante.

Seule une minorité, pour l'essentiel issue des milieux aisés, a ce privilège.

● le prix des choses

« Les fauteuils électriques ne sont remboursés que pour la carcasse, pas le moteur. Tout fauteuil n'est remboursé que tous les cinq ans. Il faut qu'il tienne cinq ans avant de pouvoir à nouveau être pris en charge. Un des gars avait un fauteuil à 3 000 F, le seul qu'il puisse facilement manier, remboursé 1 500 F ».

« Je n'ai qu'un seul bras. Un bras artificiel coûte cher. Articulé, en carton bouilli, il coûtait il y a déjà quatre ans 2 000 F qu'il faut payer comptant et dont une partie seulement est remboursable. J'en ai quand même acheté un, mais il me faisait très mal .Lorsque je l'ai dit, on m'a répondu : « *Faut souffrir pour être belle* ». Il existe bien un modèle qui est certainement très bien, mais son prix est voisin du million de francs ».

« Le matériel est remboursé à 100 %. Mais quel matériel ! C'est le moins cher, les cannes qui se cassent tout de suite. Moi, j'ai un corset. Celui, remboursé par la Sécurité, blesse de partout. Si tu en veux un sans bouts de ferraille qui sortent de partout, tu dois mettre la différence de ta poche ».

Ajoutons que l'aménagement d'une voiture normale de série pour un handicapé (installation d'une boîte de vitesses automatique et de commandes manuelles) revient à 4 800 F, qu'il faut en général payer comptant Pour fair.e installer seulement les commandes manuelles, il en coûte tout de même 1 500 F.

Des handicapés manifestant à Paris le 4 décembre 1974 contre la charité publique et la loi d'orientation alors en préparation. (Ph. Miroglio-Adja)

● le progrès scientifique ...et les problèmes économiques

Les progrès de la science peuvent permettre de surmonter aujourd'hui des handicaps contre lesquels l'homme apparaissait pratiquement désarmé il n'y a pas si longtemps. C'est ainsi, par exemple, que des chercheurs américains ont mis au point un système de prothèse permettant à des aveugles de « voir » sans les yeux, en transformant les intensités lumineuses, correspondant aux différents points de l'image recueillie par une micro-caméra de télévision, en impressions tactiles. Bien sûr, les aveugles qui ont expérimenté ce matériel n'en retiraient pas, il s'en faut de beaucoup, autant d'informations que les vrais voyants en retirent de l'utilisation de leurs yeux. Mais au bout de quelques heures d'éducation, ils étaient capables de reconnaître des formes, des objets usuels, de les situer dans l'espace, d'en apprécier les déplacements et la vitesse, etc.

Le seul problème est que tout cela en reste pour l'instant au stade expérimental et qu'il en sera peut-être encore longtemps ainsi. Car il s'agit bien sûr d'un matériel coûteux et il ne sera commercialisé que si un fabricant estime qu'il existe un marché suffisant pour ce type de matériel, à ce prix-là. Car la vision, elle aussi, dans cette société, est soumise aux lois du marché !

la lutte des handicapés

« Pauvre gnome difforme... pilier à béquilles du CAP... », c'est en ces termes que le « journal » **Minute** avait parlé, dans un numéro d'avril 1975, d'une handicapée physique, militante du Comité d'Action des Prisonniers. Ayant porté plainte, celle-ci se rendit à l'audience accompagnée d'une dizaine d'handicapés dans leurs fauteuils roulants et déclara que **« tous les handicapés et les infirmes se sentaient concernés et visés par un tel article insultant ».**

De plus en plus nombreux sont en effet — n'en déplaise à **Minute** — les handicapés conscients que, tant que subsistera l'exploitation de l'homme par l'homme, il n'y aura pas place pour les plus faibles et qui rejoignent la lutte politique. Diverses manifestations ont eu lieu au cours des derniers mois, qui ont témoigné de cette volonté de lutte. Des organisations politiques sont apparues, regroupant des handicapés physiques.

Nous citons ci-dessous, en particulier, ce que nous ont déclaré des militants parisiens des « Comités de Lutte des Handicapés », qui publient le journal **Handicapés méchants** :

« — Pour nous, le problème des handicapés est un problème politique. Il se pose dans une société de classes : c'est une catégorie bien particulière de la population qui est touchée. Ce n'est pas n'importe qui qui subit les accidents du travail ; de même, la femme qui donne naissance à un prématuré, c'est le plus souvent celle qui fait ses 45 heures de boulot hebdomadaire. C'est pourquoi nous voulons nous adresser au mouvement ouvrier, pour lui dire qu'il est tout entier concerné et lui montrer le bien fondé de notre lutte. Surtout que ce n'est pas un problème qui décroît.

...Nous cherchons à intervenir chaque fois qu'il y a une manifestation publique des organismes officiels pour donner une contre-information : par exemple, lors de la récente exposition de matériel « Réadapt » à la Bastille, en octobre dernier. Nous faisons aussi des actions pour nous opposer à la quête annuelle qui est faite par les associations. Nous étions 80 en 1973 et plus de 1.000 en 1974, mais la presse a fait le black-out. En 1975, nous avons occupé les locaux de l'APF, mais nous avons été vidés sans ménagement par les CRS. Lors de la toute dernière quête, nous avons préféré occuper RTL et les forcer à passer notre communiqué. »

OUESSANT

Le scandale continue

Le scandale de la marée noire d'Ouessant continue. Deux mois après l'échouage du bâtiment, le pétrole continue à se déverser et c'est uniquement en début de semaine que le colmatage des brèches a commencé à s'effectuer. Durant plusieurs semaines donc, le fuel s'est déversé sans que les moyens dérisoires mis en œuvre puissent, évidemment, empêcher la pollution des eaux et du littoral.

« *Il faut comprendre que nous nous heurtons à des forces qui nous dépassent* » a déclaré le préfet du Finistère. Bien piètre excuse car, contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, ce n'est pas le vent ou la marée qui sont responsables du retard considérable apporté aux débuts des travaux de nettoyage.

Les responsables, ce sont d'abord les armateurs qui n'ont cure des dégâts provoqués. Lorsque le mazout a commencé à se répandre, une mise en demeure a été adressée au propriétaire du pétrolier, pour qu'il fasse procéder au nettoyage du rivage. Celle-ci n'a bien entendu pas été suivie d'effet.

Les responsables, ce sont aussi les pouvoirs publics français qui par une incroyable carence ont laissé se déverser les hydrocarbures, attendant que la situation devienne dramatique pour enfin intervenir... ô combien timidement et finalement ouvrir une enquête. Et cela d'autant plus que l'échouage de *l'Olympic Bravery* s'est fait dans des conditions plus que douteuses, qui viennent à point pour son propriétaire, le groupe Onassis. En effet le bâtiment se dirigeait sans cargaison vers un port norvégien où il devait être désarmé et, comme par un heureux hasard, le vent et les courants l'ont précipité sur les récifs d'Ouessant.

Les habitants de l'île et les touristes n'en récolteront que des plages polluées, tandis que la Compagnie Onassis touchera, pour sa part, plusieurs milliards de sa compagnie d'assurances.

Georges LATTIER.

Ouessant, Finistère : ce « guillemot » complètement englué de mazout sera mort dans quelques semaines, même s'il est nettoyé. Après la marée noire, Ouessant ne sera plus « l'île aux oiseaux »... (Ph. AFP)

L'avortement clandestin tue toujours

Une jeune femme de 23 ans, Géraldine Sulpin, a été trouvée morte dans une rue, lundi 22 mars. Elle retournait chez elle, à Angers, après avoir subi un avortement à Orléans.

Elle était venue le dimanche chez la tante de son ami, une aide-soignante, pour avorter. Dans les conditions de l'avortement clandestin, sans asepsie, sans contrôle médical permettant d'intervenir vite, les risques sont grands pour les femmes qui le subissent. Géraldine est, en plus, visiblement repartie en auto-stop dans la nuit, c'est-à-dire sans aucune possibilité de secours, sans doute abattue moralement. Elle est morte dans une rue d'une zone industrielle...

Son ami est en prison ; sa tante aussi, pour « coups et blessures ayant entraîné la mort ». Quelle hypocrisie !

De tels drames condamnent en fait la société : alors qu'existent tous les moyens pour faire de l'avortement une opération médicale assez peu dangereuse, des femmes sont amenées à risquer leur vie, et à la perdre. Pourquoi ?

Parce que, comme le rappelait une récente enquête de « Choisir », les deux tiers de celles qui veulent avorter ne sont pas acceptées dans les hôpitaux, en dépit de la loi Veil.

Avant, certes, chaque année, des milliers de femmes des milieux modestes payaient de leur vie la loi de 1920. Mais certaines paient toujours, comme Géraldine, pour les savants dosages d'hypocrisie et de basse politique qui ont présidé au vote de la nouvelle loi. Ce scandale criminel doit cesser : l'avortement à l'hôpital doit être libre et gratuit.

Sébastien PERRIN.

LYON : La grève des éboueurs et des communaux

Les syndicats font reprendre mais sont hués

Mercredi 31 mars au matin, plus de 600 agents communaux, en grève depuis treize jours, étaient réunis à la Bourse du travail pour écouter les délégués syndicaux transmettre les propositions du maire, Louis Pradel. D'entrée, les syndicats CGT-CFDT et Autonomes se félicitaient d'avoir amené le maire à signer cet accord.

La lecture du protocole d'accord révélait qu'en fait les propositions étaient dérisoires, par rapport aux revendications de salaire avancées par les communaux : minimum de 2.000 F et prime de 300 F. En effet il n'y avait qu'une prime de 160, 120 ou 70 F selon les catégories et l'établissement de la prime de fin d'année sur la base du SMIC 1976, soit une majoration de 600 F environ de cette prime. Ces mesures étant provisoires et devant être revues lors de futures discussions sur les classifications.

Ces propositions étaient accueillies par de nombreux sifflets. Les syndicats montrèrent alors d'une façon plus nette qu'ils voulaient la reprise, en annonçant que 75 % des jours de grève seraient payés, à condition que la reprise soit effectuée l'après-midi même. De nombreuses huées, des **« On continue »** retentirent dans la salle. Les trois syndicats se relayèrent alors pour pousser à la reprise, disant **« qu'il fallait garder son souffle pour mieux repartir »**. Un vote à main levée, soutenu par la claque de leurs militants, eut lieu. Une petite majorité se prononça pour la reprise, beaucoup de grévistes pensant que le paiement des jours de grève serait perdu si la reprise était reportée. Les syndicats levaient alors précipitamment la séance. Mais ils furent bien en peine de démontrer aux éboueurs qui gagnent moins de 1.500 F par mois que l'obtention de 120 F de prime constitue une victoire.

Pradel, le maire de Lyon, tente de briser la grève des éboueurs en faisant appel à une entreprise privée. Un camion-benne précédé par une voiture de police. (Ph. AFP)

Intox

A la radio on a parlé de la grève des éboueurs, mais pas pour donner les revendications de ces travailleurs. Pour faire des remarques du genre : « *Pour sortir dehors dans les rues de Lyon, il va falloir mettre une pince à linge sur le nez.* » Ou bien : « *La ville de Lyon sera-t-elle infestée de rats ?* » Bref, tous ces messieurs, dans la suite du maire Pradel, essayaient de faire croire que la grève des éboueurs était insupportable pour la population.

Eh bien, la population, elle, n'a pas du tout eu de réactions hostiles, bien au contraire. Et Pradel a bien dû en être conscient, car il n'a pas osé faire intervenir l'armée pour le ramassage, contrairement à ce qu'il avait annoncé à la radio.

EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF..

LES JEUX DU CIRQUE

Au lendemain du championnat du monde des poids moyens, qui opposait le Français Max Cohen au Colombien Rodrigo Valdès, tout ce que la presse, la radio et la télévision comptent de beau monde tirant ses revenus de la chronique sportive a exhalé un rugissement. Pensez-donc ! Cohen n'a pas voulu leur offrir un splendide jeu de massacre avec en super-victime Cohen soi-même et il a osé abandonner !

Aucun terme n'était donc trop fort pour qualifier une telle attitude ! Et ces messieurs de rivaliser de vociférations, de qualificatifs méprisants, d'insultes.

Que Cohen ait tenu quatre rounds sous une avalanche de coups n'y changeait rien. Pour la gloire de la boxe, la beauté du style, l'honneur du sport ... et leur plaisir des yeux, il aurait dû se laisser mettre en charpie. Bien sûr, lui était sur le ring et eux confortablement calés dans leurs fauteuils. Mais puisqu'ils avaient payé !

I.D.

UN SYMBOLE

« Avec du vieux on fait du neuf ». Voilà qui pourrait être la devise de Giscard d'Estaing. Au début de son récent voyage en Alsace, il a « inauguré » un tunnel routier de 7 kilomètres à Sainte-Marie-aux-Mines.

En fait, le tunnel avait déjà été inauguré en 1937 par le président Lebrun, mais comme tunnel ferroviaire cette fois. Il fallait y penser. Le gouvernement tient là un filon qui lui permettra d'avoir de nombreuses réalisations à son actif.

En France, on n'a pas de pétrole, mais on a des idées...

C.C.

PEUGEOT-CYCLES (Beaulieu)

La police devant la portière centrale de l'usine.

Les syndicats reculent devant la direction

La grève dure déjà depuis quatre semaines. La direction refuse toujours de céder. Depuis mercredi 24 mars, les syndicats, aussi bien CFDT que CGT, face aux ultimatums de la direction qui sommait les piquets de quitter l'usine, n'ont cessé de reculer. Leur principal slogan reste : **« On veut négocier »**. Et pour cela la CGT n'a rien trouvé de mieux que de mettre en avant une nouvelle plate-forme de négociations, en retrait sur la précédente. Elle recule sur les 300 F et elle décide, sans consulter personne, de les remplacer par la revendication de 150 F. Elle réclame 1.000 F sur les 3.000 F perdus lors des précédents jours de chômage obligatoires en 1975. Et la CGT propose de passer chez les travailleurs de Beaulieu pour faire signer une pétition sur le contenu de la plate-forme. La CFDT, elle, propose un vote sur la continuation ou non de la grève, alors qu'il n'y a aucun résultat, puisque la direction avait retiré les 86 francs lâchés le 15 mars.

Cette attitude en retrait des syndicats — qui gardent cependant la direction de la grève — ne correspond pas à la combativité des grévistes. Les travailleurs ont suffisamment à cœur les 300 F pour continuer à se battre pour cette revendication, malgré la fin de l'occupation.

Les ouvriers n'occupent plus mais manifestent...

La journée du vendredi 26 mars a été marquée par des manifestations. Le matin, alors que les directions syndicales ne proposent rien aux quelque trois cents grévistes qui stationnent devant les portes de l'usine, l'idée d'aller manifester dans les rues de Beaulieu et dans l'usine se répand rapidement parmi l'ensemble des travailleurs présents. Les syndicats prennent la tête de cette manifestation et celle-ci, très animée, parcourt les rues de Beaulieu : des habitants de la cité viennent se joindre à la manifestation qui revient alors dans l'usine et là les 500 manifestants ont pu constater qu'il n'y avait que très peu de monde au travail.

Finalement, encadrée par des dirigeants syndicaux qui craignent des heurts, la manifestation se laissera canaliser vers la sortie par le faible cordon de policiers présents dans l'usine. Cependant, cette manifestation spontanée n'aura pas été sans influence puisque, l'après-midi, une autre manif sera proposée, cette fois-ci par les dirigeants syndicaux. Et c'est à mille environ que les grévistes se sont retrouvés devant les AOP (usine d'outillage Peugeot) en scandant : **« Même patron, même combat » ; « Les AOP avec nous »**. Les manifestants ont bloqué des camions chargés de pièces pour Sochaux ; un des chauffeurs a préféré prendre la fuite devant la détermination des grévistes car certains avaient bien envie de passer le camion au Doubs qui longe la route.

Cette journée de manifestations très dynamiques avait renforcé le moral des grévistes qui était retombé dans la morosité les jours précédents.

... et séquestrent la direction

Après avoir repoussé la réunion extraordinaire du CE, qui devait se tenir lundi, à mardi 30 mars, la direction au bout d'une heure annonçait qu'elle ne lâchait rien de plus que lors des premières négociations, c'est-à-dire 86 F. Elle maintient tous les licenciements et même en annonce d'autres.

Sous le coup de la colère, un groupe d'une centaine de travailleurs grévistes est monté dans les bureaux et bloque depuis onze heures du matin quatre directeurs dans les bureaux. Dans la rue, quelques centaines d'autres grévistes (plus de 700 vers 14 heures) discutent, viennent aux informations et se relaient dans les bureaux.

Et quand on interroge des grévistes sur l'éventualité d'une nouvelle intervention de la police, ceux-ci répondent : **« De toute façon, cette fois-ci, si les flics reviennent, on passe les gros** (les directeurs) **par la fenêtre** (au troisième étage !) ».

MASSEY-FERGUSON (Marquette-lez-Lille)

EN GRÈVE

L'usine Massey Ferguson de Marquette-lez-Lille est en grève depuis le jeudi 25 mars. Le mouvement est suivi à près de 90 % par le personnel ouvrier, soit 2 000 travailleurs environ. La grève est reconduite chaque jour en assemblée générale. Ce mouvement est suivi très largement et répond à un mécontentement certain dans l'usine.

C'est la CGT qui a pris l'initiative de la grève, à la suite d'un certain nombre de débrayages sur les classifications. Les objectifs s'en sont ressentis. En effet, à part la révision des classifications, aucune revendication salariale précise n'a été mise en avant. Et ce n'était pas un oubli puisque, lorsqu'un travailleur, délégué CGT, intervint à la tribune pour attirer l'attention sur ce point et proposer d'adopter la revendication des 400 francs pour tous et de l'échelle mobile des salaires — ce qui fut approuvé par la majorité des travailleurs présents —, le responsable de la CGT intervint pour éluder le problème en proposant d'aller manifester. Il était d'ailleurs intervenu auparavant sur ce point en déclarant : *« Si nous ne chiffrons pas l'augmentation des salaires que nous revendiquons, c'est parce qu'il y a des divergences entre les syndicats, les uns proposant des augmentations en parts égales (c'est-à-dire uniformes), les autres des augmentations en pourcentages »*.

Dans un tract, la CGT devait revenir sur la même idée, en précisant que *« la CGT ne va pas passer son temps à discuter du sexe des anges » !* Et, en conséquence, elle n'avançait aucun objectif précis !

Mais ce n'est tout de même pas discuter du « sexe des anges » que de discuter de la revendication à mettre en avant dans une grève ! Et les travailleurs, qui se sont prononcés sur le principe des 400 francs pour tous et de l'échelle mobile, ont montré qu'ils en étaient conscients.

La grève continue.

Correspondant LO.

CABLES DE LYON (Lyon)

Les caristes montrent la voie

Aux Câbles de Lyon, nous avons pu voir notre patron travailler, et de surcroît la nuit ! A 3 heures du matin, ce monsieur essayait de conduire un chariot pour briser la grève des caristes. Ceux-ci, au nombre de 23 (sur 1 200 travailleurs), sont en grève depuis plus d'une semaine. Ils réclament la catégorie P1 et une augmentation de 300 F pour tous.

C'est à l'occasion d'un débrayage de toute l'usine de deux heures, dans le cadre de la journée d'action de la Métallurgie, qu'ils ont cessé le travail pour la première fois toute une journée le mercredi 17 mars. Au début du mouvement, les syndicats ont convaincu les caristes de ne faire que des débrayages partiels et de travailler à vitesse réduite.

La semaine suivante, la direction a décidé le lock-out des caristes. A la porte, le patron et les cadres leur demandaient de signer un papier par lequel ils s'engageaient à *« exécuter le travail dans des conditions normales de régularité et sans interruption »*.

Devant ce procédé, les caristes sont entrés de force dans l'usine et ont occupé le hangar à chariots pendant quatre jours. L'occupation n'ayant pas lieu la nuit, la maîtrise en a profité pour faire une partie du travail. Chaque matin, c'était la chasse aux chariots cachés un peu partout dans l'usine par la direction, pour ramener ceux-ci dans les hangars.

Les syndicats ont organisé trois jours de suite des débrayages de deux heures pour les 300 F, relativement bien suivis par l'ensemble du personnel.

Vendredi 26 mars, la direction a bloqué toutes les portes des ateliers pour empêcher les grévistes de défiler à l'intérieur et a mis deux jours de mise à pied à deux caristes et un avertissement à tous les autres sous des motifs divers.

Les travailleurs de Chausson-Chenard ne veulent pas jouer les briseurs de grève

Les ouvriers de chez Chenard, filiale de Chausson, ont débrayé à l'appel des syndicats pour protester contre la fabrication dans l'usine des pièces de Peugeot-Beaulieu en grève.

La direction Peugeot fait appel à Chausson et Chenard pour fabriquer les colonnes de direction de la camionnette Peugeot J7.

Chez Chenard, on a vu à cette occasion les chefs déployer une activité intense. L'un « tombait la veste » pour travailler, l'autre restait jusqu'à dix heures et demie. Grâce à leur zèle, la production, cahin-caha, a commencé à sortir.

Mais nous nous rappelons que, les succès remportés lors de notre grève de mai-juin l'an dernier, nous les devons aussi à la solidarité des autres travailleurs. Les travailleurs de Peugeot peuvent compter sur la solidarité de ceux de Chausson et de Chenard.

SNCF : les leçons d'une grève dont les fédérations syndicales ne voulaient pas

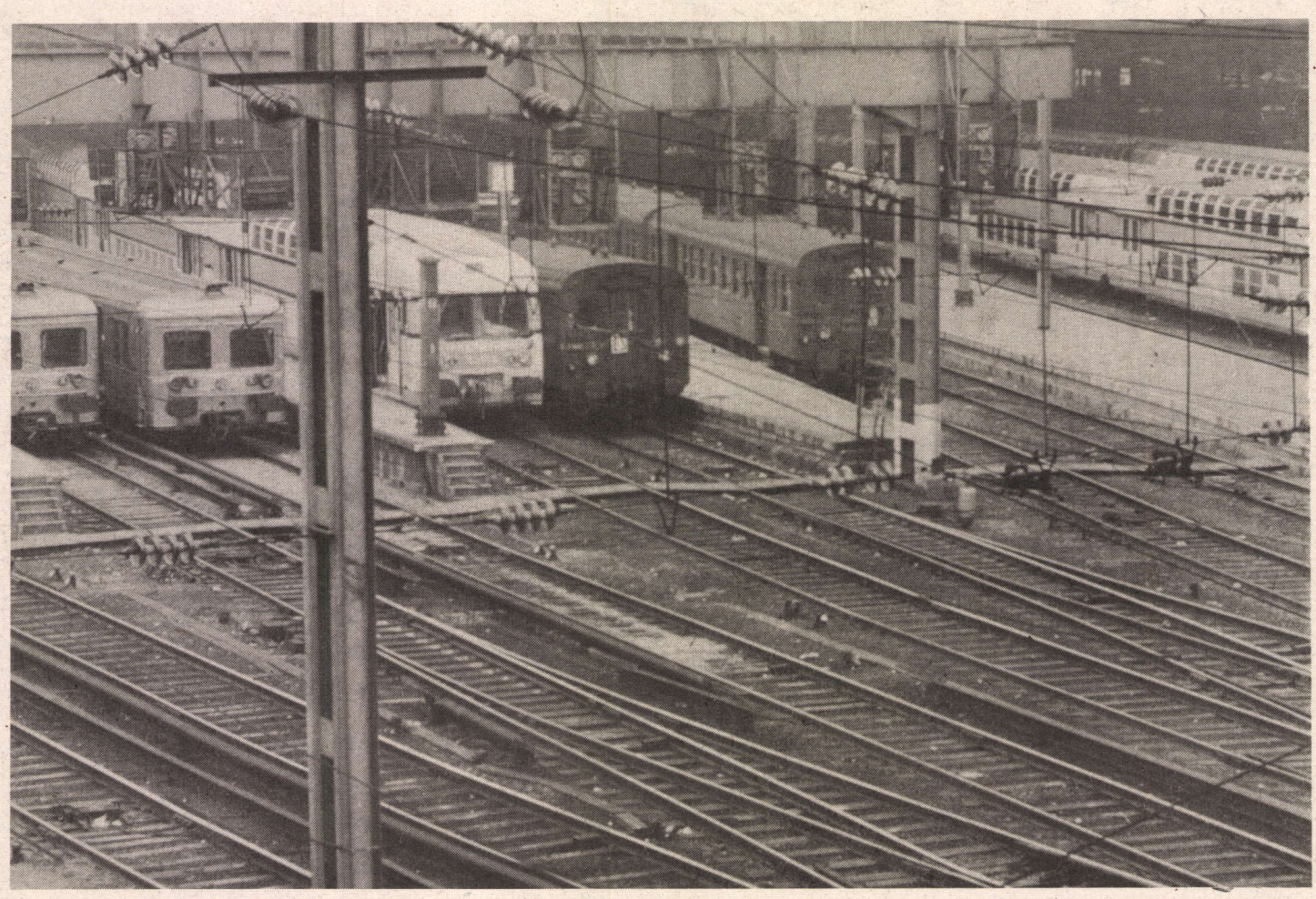

La gare Saint-Lazare. (Norma)

Dimanche matin 29 mars, tout était rentré dans l'ordre à la SNCF. Les fédérations CGT et CFDT pouvaient être rassurées : la grève, finalement, aura été contenue dans les limites qu'elles lui avaient assignées.

Après la signature d'un « accord au rabais » par les cinq autres fédérations syndicales (FO, CGC, FGAAC, FMC, CFTC) la CGT et la CFDT voulaient faire auprès des cheminots une preuve de leur combativité. D'autre part elles devaient trouver un moyen d'arrêter les nombreux mouvements que leurs propres militants avaient lancés à travers tout le réseau depuis le lundi soir.

L'ordre général de grève de 48 heures que la CGT et la CFDT lancèrent mercredi soir pouvait passer pour un durcissement du mouvement. Quelques cheminots, parmi les plus combatifs, l'ont interprété comme cela. Mais beaucoup ont saisi immédiatement que cela signifiait en fait que les fédérations ne voulaient pas d'une grève jusqu'à satisfaction. Les secteurs et les cheminots qui attendaient pour entrer en grève de connaître la détermination exacte des dirigeants syndicaux sont, du coup, restés au travail, estimant que la grève n'avait pas d'avenir. Certains, qui étaient en grève, ont commencé à reprendre le travail.

Pourtant la plus grande partie des grévistes ont continué. Certains secteurs sont même entrés en grève jeudi matin. C'est bien la preuve que les cheminots, eux, étaient prêts à la lutte.

Il n'a pas été facile pour les directions syndicales d'annoncer vendredi qu'il fallait arrêter la grève. Bien sûr, comme par le passé, comme en 1971, elles ont eu recours à l'information tendancieuse, ne parlant que des secteurs qui avaient décidé d'arrêter la grève, ou même au mensonge, n'hésitant pas à affirmer que certains secteurs qui continuaient la grève avaient décidé de reprendre, ou falsifiant délibérément, pour démoraliser, le chiffre réel des grévistes.

Et pourtant, malgré la volonté bien claire des directions syndicales, bon nombre de cheminots votèrent pour la continuation de la grève, à Paris Nord, au dépôt de Paris Sud-Ouest, à La Rochelle, Rouen, Tours, à Bordeaux, etc. Dans certains secteurs, les syndicats n'osèrent pas organiser de vote, sachant qu'ils seraient minoritaires à l'assemblée des grévistes, et appelèrent à la reprise sans autre forme de procès, comme à Paris-Est. Dans les ateliers ou les chantiers qui ne travaillent pas le week-end, ils se contentèrent de reconvoquer les grévistes pour lundi matin, certains que la reprise des autres secteurs aurait fait d'ici là son œuvre de démoralisation, comme aux ateliers de Vitry, de Landy ou à la Chapelle. Dans ce secteur, par exemple, ils convoquèrent une assemblée pour décider de la poursuite du mouvement, lundi... à cinq heures quinze du matin. Un signe certain que, pour continuer cette grève, il aurait fallu effectivement se lever de bonne heure.

Bref, s'il est deux choses qui sont apparues clairement, c'est bien d'une part que les directions syndicales ne voulaient pas de ce mouvement et d'autre part que ce qui manquait aux grévistes, c'était une organisation qui les représente, des comités de grève élus par les grévistes, pour diriger effectivement la grève.

Cette idée, défendue par les militants de Lutte Ouvrière, a été reprise ici ou là. Au dépôt de Paris Sud-Ouest même, un comité s'est mis en place, malgré l'opposition des dirigeants CGT mais comprenant des militants CGT, aux côtés des militants CFDT et des inorganisés. L'intérêt qu'il a suscité, les contacts qu'il a pu prendre avec des grévistes d'autres secteurs, écœurés de voir l'attitude des directions syndicales et à la recherche d'une perspective, prouvent que, parmi les travailleurs du rail, une minorité sans doute, mais parmi les plus combatifs, commence à tirer les leçons de cette grève mort-née : que la seule garantie de ne pas le voir trahir, c'est que leur mouvement soit contrôlé et dirigé par les grévistes eux-mêmes.

en lutte

MERCREDI 24 MARS

CARTONNERIES DE FEURS - Feurs (Loire) : les 270 salariés continuent la grève avec occupation commencée la veille pour l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail.

SAUNIER-DUVAL - Nantes (Loire-Atlantique) : les 1.200 ouvriers de cette fabrique de chaudières continuent la grève entamée la veille pour des revendications de salaire.

EUROMARCHE - Région parisienne : le personnel des grandes surfaces « Euromarché » de Saint-Michel-sur-Orge, Athis-Mons, Flins, Stains, Sevran, La Villette et Auteuil, en grève depuis le 18 mars, continuent leur mouvement. Ils réclament un salaire minimum de 1.900 F et des effectifs supplémentaires.

BEGHIN-SAY - Corbehem (Pas-de-Calais) : les travailleurs de cette entreprise de 2.500 salariés continuent l'occupation de l'usine entamée le 10 mars contre des licenciements, des réductions d'horaire et des pertes de salaire.

MODLING - Quetiéville, près de Mézidon (Calvados) : le directeur a été retenu dans les locaux de l'entreprise par les grévistes, de la fin de l'après-midi jusqu'au moment où la police est venue le libérer dans la nuit. 100 des 150 salariés sont en grève depuis le lundi 22 mars pour une augmentation de 15 % des salaires.

SOCIETE AUXILIAIRE D'ENTREPRISE ET SOCIETE LEON GROSSE - Chantier nucléaire Eurodif (Tricastin) : les 900 salariés de ces sociétés, qui bloquaient l'entrée du chantier nucléaire, en interdisant l'accès aux employés d'autres entreprises, ont levé leur barrage. Les grévistes réclament une augmentation des salaires, le renforcement de la sécurité et le libre-exercice du droit syndical.

JEUDI 25 MARS

COMPAGNIE NORMANDE D'AUTOBUS - Rouen : le travail a repris ce jour. 175 chauffeurs d'autobus étaient en grève depuis le 8 mars pour des revendications salariales. Les revendications ne sont pas satisfaites.

LUNDI 29 MARS

FRAMATOME - Châlons-sur-Marne : 95 % des 400 ouvriers de l'usine se sont mis en grève et occupent les ateliers. Ils revendiquent une augmentation des bas salaires de 400 F par mois, l'attribution d'un treizième mois et la suppression de l'organisation du travail en trois équipes de huit heures.

MARDI 30 MARS

ASSOCIATION DES OUVRIERS EN INSTRUMENTS DE PRECISION (AOIP) - Paris : les 2.400 ouvriers de l'usine sont en grève depuis une semaine à l'appel de la CGT. Ils réclament notamment des augmentations de salaire et l'attribution d'une cinquième semaine de congés payés.

INTERNATIONAL HARVESTER - Saint-Dizier (2.750 salariés) : le personnel en grève depuis une semaine a décidé de reprendre le travail. Les revendications (100 F de plus par mois, un rattrapage de 150 F) ne sont pas satisfaites. La direction a accordé une revalorisation du prix du point.

PORON (Troyes)

Occupation

Vendredi dernier, à la suite des commissions paritaires du Textile, les bobineuses de l'usine Poron se sont mises en grève. Alors que la direction promettait le treizième mois pour un avenir indéfini, elle avait le toupet de dire en même temps que les primes diverses seraient alors défalquées du treizième mois.

Lundi, la grève touchait les trois usines du groupe : Les Bas-Trévois, la teinture, et Herbin, c'est-à-dire près de 2 000 personnes. Mardi, les grévistes se concentraient autour de l'usine Herbin pour empêcher les camions d'emmener la marchandise finie. Des piquets de grève et un cordon de voitures empêchaient leur départ et les membres de la direction se faisaient conspuer aux sons de la *Pêche aux moules.*

Le soir du mardi, lassés des bavardages des syndicats avec une direction intransigeante, les grévistes occupaient l'usine et se donnaient pour tâche de mettre en grève la Coupe et les bureaux.

Messier-Hispano (Montrouge)

Il faudra bien que la direction cède

Depuis que nous occupons — lundi 21 — la direction a cherché à nous intimider d'une part en pleurant à la faillite et d'autre part en adoptant une façade d'intransigeance. Après l'échec de son commando de cadres (cf. article dans LO n° 395), elle nous a coupé le courant « force », préférant saboter irrémédiablement le Thermique : les sels se sont solidifiés dans les fours. Elle a fait souder les portes du transfo EDF. Il y aura des semaines de travail avant de pouvoir remettre en route.

Mais dans le même temps, elle a dû encaisser une double défaite morale. D'abord, elle n'a pas réussi à dresser contre nous les 700 employés. Malgré toutes les pressions, il n'y a qu'un employé sur deux et encore, une majorité sont des « gradés », pour pointer. Un vote pour la reprise, organisé avec la complicité de la CGC et de FO, s'est terminé par un beau fiasco.

En second lieu, elle nous a assigné samedi 26 mars devant les Référés. D'abord pour **« atteinte à la liberté du travail ».** Puis, lorsque ses « témoins » recrutés à la CGC se sont récusés, elle nous a accusé **« d'attenter au secret-défense »,** car une partie de notre production sert à l'aviation militaire. Il faut croire que le juge a trouvé le dossier bien mince, puisqu'il s'est donné dix jours pour se prononcer.

Tout cela n'a fait que nous renforcer dans notre détermination. Le piquet, même la nuit, même le week-end, n'est jamais descendu en-dessous de 80. Chaque jour, il y a environ 180 grévistes qui viennent passer la journée à l'usine. Lundi 29 mars au matin la réunion organisée par la CGT a regroupé 400 grévistes sur les 500 ouvriers de Messier.

La façade de fermeté de la direction est loin de nous impressionner. Au point que lorsqu'un délégué s'est demandé en réunion de syndiqués si le drapeau rouge sur l'usine, ce n'était pas aller trop loin, politiser trop, etc., c'est une belle unanimité qui a répondu : **« derrière Messier, c'est le gouvernement ; revendiquer avec la crise, ça pose forcément les problèmes politiques ».**

Depuis, il y a un drapeau rouge à l'entrée, en plus de celui qui flottait déjà sur l'usine...

Correspondant LO.

Dassault (Saint-Cloud)

La CGT met un frein à la colère des travailleurs

Mercredi 24 mars, les travailleurs de l'ensemble des usines Dassault devaient se retrouver pour manifester devant l'immeuble de **Jours de France,** rond-point des Champs-Elysées, siège parisien du célèbre Marcel Dassault.

Mais la veille, Marcel Dassault lui-même téléphona à la CGT pour lui demander de se rendre dès le mardi à **Jours de France** pour discuter avec lui car il partait, selon ses dires, le lendemain, en vacances.

Flanquée de la CFDT qui accepta également d'aller palabrer, les dirigeants syndicaux se retrouvent devant Dassault qui leur conseille d'annuler leur manifestation « inutile ». Pour montrer sa bonne volonté, il accorde généreusement 1% d'augmentation immédiatement pour tous et 350 F mensuels en plus... pour les seuls secrétaires bilingues, sans oublier des promesses de discussions ultérieures. La CGT expliqua alors que c'était gênant d'annuler la manifestation car elle avait dépensé près de 12 000 F pour faire monter les gens de province. Dassault sortit deux minutes et posa les 12 000 F en liquide sur la table. La CGT les ramassa...

Le mercredi, près de 2 000 personnes venues d'un peu partout (certaines même de Biarritz) étaient rassemblées à Saint-Cloud. Quand la CGT, à laquelle la CFDT s'était ralliée, annonça que la manifestation était annulée, il y eu un véritable tollé parmi les travailleurs. Malgré les appels à la dispersion les travailleurs restaient là et hurlaient leur colère.

Finalement, la CGT et la CFDT amenèrent les travailleurs à Vaucresson, là où habite Dassault. Les ouvriers firent sauter les portes du jardin mais quand les syndicats voulurent aller négocier... de nouvelles négociations, ils se firent huer une nouvelle fois.

Le lendemain à Saint-Cloud l'atelier des machines ne reprenait pas le travail, et le département Cellule lui emboîtait le pas. Les 250 personnes rassemblées décidèrent d'aller mettre en grève le DED, fief de la CGT et du PCF, ce qui fut fait malgré la réticence de certains délégués CGT qui, disaient-ils, n'avaient pas de consignes de leur direction. Mais alors au lieu de voter officiellement la grève et les revendications, les travailleurs hésitèrent en attendant le ralliement officiel des syndicats. Les dirigeants CGT profitèrent de ce répit pour reprendre en main leurs troupes et définir leur position.

L'assemblée générale qui suivit fut houleuse. Sur 1 000 personnes, 35 à 40 % dont la grande majorité des ouvriers des machines et de la Cellule votèrent pour la grève de 24 heures reconductibles jusqu'à satisfaction. La CFDT appuya également cette proposition. Mais la CGT obtint la majorité pour sa proposition de deux heures de débrayage chaque jour et baisse de la production, surtout grâce à l'appui des bureaux. Et toute la journée des ouvriers syndiqués à la CGT, la CFDT ou non syndiqués accrochèrent les dirigeants CGT.

Mais le week-end passé la combativité retomba en partie et à la réunion de mardi la direction générale n'a lâché que quelques miettes : 2 % en plus de l'INSEE pour l'année 1976, pré-retraite à 60 ans, au lieu de 61 ans, avec 20 ans d'ancienneté, et des tas de commissions pour discuter, et faire plaisir à la CGT.

Maintenant il s'agit de savoir si les travailleurs vont accepter d'en rester là.

Correspondant LO.

FOUGÈRES

L'occupation de Réhault continue

Depuis un mois et demi qu'ils sont en lutte, la volonté de vaincre des travailleurs de Réhault ne s'est pas relâchée. L'occupation de l'usine continue. Par un vote à main levée, il y a trois semaines, les travailleurs ont rejeté la proposition patronale de faire repartir l'usine avec 230 ouvriers, car cela revenait pour eux à accepter 400 licenciements. Ils ont donc refusé de libérer les locaux et de rendre les stocks et exigent toujours le réembauchage des 600 ouvriers de Réhault.

D'ailleurs, pour bien confirmer leur volonté de ne pas lâcher prise, ils ont déménagé une partie des stocks pour les mettre en lieu sûr et ils ont écrit sur les murs de leur usine : **« cette usine a été construite par le travail des ouvriers. Conclusion : elle appartient aux ouvriers ».**

Ils ont manifesté en ville en rebaptisant deux rues : la rue Thiers est devenue rue de la Commune et la rue où se trouve leur usine rue des Travailleurs en lutte. Ils ont manifesté à la foire-expo de Rennes jeudi.

Pour l'instant, après le rejet des 230 emplois, la situation est bloquée mais la lutte continue.

Correspondant local.

Les travailleurs rebaptisent les rues de Fougères.

Mecano-Cogecom (La Courneuve)

DOUZIEME SEMAINE DE GREVE AVEC OCCUPATION

Voilà maintenant douze semaines que, en lutte contre les licenciements, nous occupons l'usine.

Chaque jour c'est à plus de 350 que nous nous retrouvons, c'est-à-dire que plus de la moitié des travailleurs occupent l'usine.

Depuis le début de notre mouvement, nous avons occupé le siège du groupe Marine De Wendel à Paris, nous sommes allés en manifestation dans la ville de Durafour à Saint-Etienne où une autre usine du groupe menace de licencier, nous avons fait une journée « portes ouvertes ». nous sommes de toutes les manifestations... mais dans la grande presse, c'est le silence complet sur notre lutte.

Qu'à cela ne tienne, notre combativité reste entière et vendredi 26 c'est au Sacré-Cœur que nous nous sommes retrouvés. Là, une banderole de plus de quinze mètres a été déroulée sur les marches et la pelouse. Rapidement, nous avons été rejoints par de nombreuses personnes. Certaines reprenaient avec nous **« Giscard si tu continues, la classe ouvrière te bottera le cul », « non aux licenciements ».**

Lorsque nous sommes repartis en manifestation jusqu'à la gare du Nord, l'accueil rencontré tout au long du parcours fut lui aussi chaleureux ce qui pour nous est d'un grand réconfort.

Correspondant LO.

Sholtès (Metz)

GREVE AVEC OCCUPATION

Depuis le 4 mars, les travailleurs de l'entreprise Sholtès, à Metz, sont en grève contre les nouvelles classifications de la Métallurgie. Ils demandent dix points supplémentaires (155 au lieu de 145) pour tous les O 2 qui constituent la grande majorité du personnel, la valeur du point à 12,40 F et le treizième mois.

Pour tenter de les décourager, le patron n'a pas lésiné sur les moyens : après avoir refusé de leur verser la paye de février, il est venu en pleine nuit, avec un bulldozer, raser la palissade pour déjouer les piquets de grève. Le lendemain matin, les travailleurs découvraient le spectacle de l'usine ouverte à tous les vents au milieu des débris de palissade, mais cela n'a incité personne à reprendre le travail, bien au contraire.

Un nouveau panneau fut fixé pour signaler que c'était là l'œuvre du patron. Les piquets continuent à se tenir devant la porte (ou ce qu'il en reste) toute la journée et le soir autour d'un feu de camp.

Les travailleurs de Sholtès tiennent bon.

L'ARGENT DE POCHE

DE FRANÇOIS TRUFFAUT

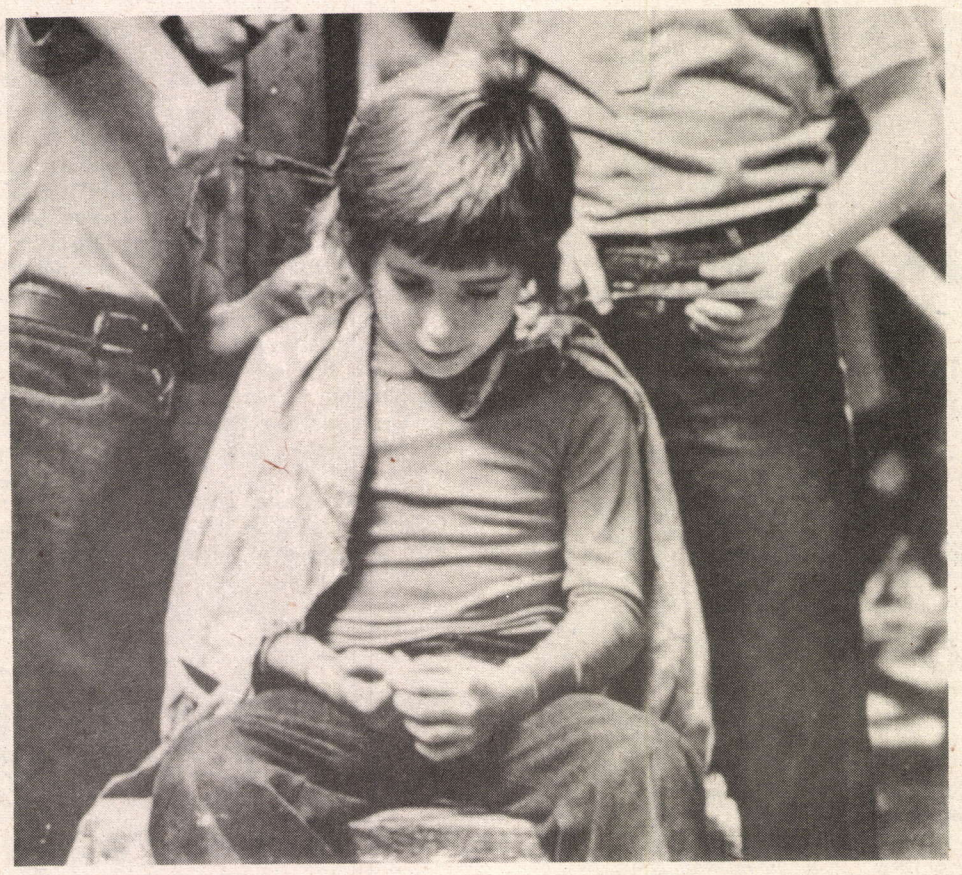

François Truffaut adore les gosses. **« Depuis des années,** écrit-il, **je m'intéresse aux histoires vraies concernant l'enfance. Faits divers découpés dans les journaux, confidences, souvenirs, tout alimente ma curiosité ».** Et cet intérêt profond pour l'enfance, qui avait déjà alimenté de beaux films — **Les 400 coups, L'enfant sauvage** — vient de donner le jour à une nouvelle réalisation : **L'argent de poche.**

Dans ce nouveau film de François Truffaut et Suzanne Schiffman, les enfants ont donc à nouveau la vedette, une multitude d'enfants de la petite ville de Thiers — enfants de la crèche, de l'école, d'une colonie de vacances — qui ont **« de l'âge du premier biberon à l'âge du premier baiser ».**

Certains d'entre eux sont mis délibérément au premier plan : Grégory, bambin de deux ans à peine, décidé et téméraire, qui, après quelques accrobaties inconscientes sur le rebord d'une fenêtre et une chute de neuf étages, se retrouve en bas sur le cul et s'écrie aussitôt avec un sourire triomphal **« Grégory a fait boum ! »...** tandis que sa mère s'évanouit. Sylvie, petite fille style « modèle » d'un austère commissaire de police et qui joue cependant à son père un tour pendable. Les frères Deluca, de joyeux lurons qui, en échange d'un billet de 10 F destiné au coiffeur, font à leur copain une coupe de cheveux « maison ». Patrick, un presque adolescent de 12-13 ans qui, seul avec son père infirme, s'éprend d'un amour fou pour la mère d'un de ses copains. Et puis aussi Julien Leclou, le « cas social » qui chaparde pour vivre, qui joue au « dur » vis-à-vis des autres et dont on découvre, au hasard d'une visite médicale scolaire, qu'il est battu chez lui.

Mais par-delà les cas particuliers, par-delà les visages de Grégory, Sylvie, Patrick et Julien, c'est l'enfance tout entière qui a la vedette. Et la très grande force de cette suite d'anecdotes quotidiennes, de petits événements mineurs — mais d'une grande importance pour ceux qui les vivent —, la grande prouesse de cette simple chronique de l'enfance, c'est son naturel, son côté profondément véridique.

Truffaut a filmé les enfants tels qu'ils sont, avec leur fraîcheur, leur intelligence malicieuse, leurs peines et leur grand sérieux aussi. Il les a filmés et fait tourner avec une telle justesse que tout le monde s'y retrouve : les enfants spectateurs, ébahis devant ce miroir d'eux-mêmes, et les adultes, qui se rappellent immanquablement ce qu'ils ont été.

Certes, on peut trouver la description un peu idyllique. On peut penser que les enfants que montre Truffaut sont — à quelques exceptions près — des enfants trop heureux. Mais c'est à la fois vrai et faux.

Tout d'abord, Truffaut a fait le choix de traiter son sujet sur le mode amusé et amusant. D'où par exemple cette chute « comique » du neuvième étage, qui a bien sûr une valeur symbolique. Mais surtout, il veut démontrer que l'enfance « a la peau dure », qu'elle se heurte à la vie mais se crée — fort heureusement — de puissants moyens de défense.

« L'enfant invente la vie, il s'y cogne mais il développe en même temps toutes ses facultés de résistance. »

Cette « philosophie »-là, c'est l'instituteur, dans le film, qui la développe. Un instituteur peut-être « vieux style », un peu maladroit, sentimental, mais amoureux des gosses et chaleureux, comme l'est Truffaut lui-même.

Michelle VERDIER.

L'ACROBATE

DE JEAN-DANIEL POLLET

Le film raconte une histoire, celle de Léon, un garçon complexé et timide. Pour lui, la vie est triste et amère jusqu'au jour où il rencontre le tango. Il est très doué et, l'entraînement aidant, il remporte tous les concours de tango : sa vie est transformée. Avec le succès vient l'amour.

Evidemment, ce qui peut faire l'intérêt du film, c'est la manière de nous raconter cette histoire toute simplette et gentillette.

Le réalisateur a choisi de nous montrer une sorte de conte loufoque en mélangeant les genres : le comique du personnage central Léon, de ses mimiques et de ses aventures ; la loufoquerie des situations et des enchaînements, celle des personnages plus farfelus les uns que les autres ; la tendresse qu'on ne peut s'empêcher d'éprouver parfois pour ce Léon. Tout cela baignant dans le tango ce qui vaut au spectateur de belles séquences de danse.

Au début on est amusé, intéressé. Et puis, avec les répétitions, on se lasse ; avec le mélange des genres, on décroche et, finalement, on est déçu.

On a surtout l'impression que l'acrobate, c'est le réalisateur lui-même, qui a voulu en faire trop... ou qui n'a pas su en faire assez.

Claude CHARVET.

HISTOIRE D'UN PÉCHÉ

DE VALERIAN BOROWCZYK

Après **Histoire d'O,** qui dans le style porno avait donné une regain de vigueur au thème de l'amour dans la souffrance, Borowczyk renouvelle le genre dans un style... plus respectable.

Cette Eva polonaise se jette avec ferveur dans les tourments fatals de la passion amoureuse. Le réalisateur lui aurait sans doute trouvé moins de grâce si la volonté de ces messieurs ne l'avait conduite au désespoir d'abord, puis au crime crapuleux, pour finir au bordel ! A vrai dire, le réalisateur a mis juste assez d'outrance dans le mélodrame pour qu'on ne prenne jamais les choses très au sérieux et que son film puisse passer pour un brillant exercice d'esthète. Et la vulgarité (voulue ?) du scénario est sans doute destinée à servir de faire-valoir piquant au raffinement précieux des prises de vues, toutes en tons chauds de meubles luisants, de robes de velours et de nature printanière.

Mais, pour avoir un petit air rétro sur papier glacé, le film de Borowczyk n'en reste pas moins un navet, même s'il est somptueusement habillé.

H.C.

sélection

DES FILMS POLITIQUES

Le juge et l'assassin : Marivaux (2e) - Studio Alpha (5e) - Publicis Saint-Germain (6e) - Balzac et Paramount-Elysées (8e) - Plaza (8e) - Nord Cinéma (10e) - Paramount-Montparnasse et Paramount Orléans (14e) - Paramount Maillot (17e) - Moulin Rouge (18e) - Secrétan (19e).

La Cecilia : Les Cinoches de Saint-Germain (6e).

L'olivier : Marais (4e).

La prime : La Clef (5e).

Chronique des années de Braise : Palais des Glaces (10e) - Gloria (17e).

Soldat bleu : Cinéac Italiens (2e).

POUR SE DECRISPER

A cheval sur le tigre : Marais (4e) - Studio Medecis (5e).

Adieu poulet : Normandie (8e).

Cousin cousine : Marbeuf (8e) - Royal Passy (16e).

Le sauvage : France Elysées (8e).

L'arnaque : L'Escurial (13e).

Le mécano de « la général » : Actua-Champo (5e).

Règlement de comptes à O.K. Corral : Grand Pavois (5e).

Butch Cassidy et Le Kid : Action Christine (6e) - Action Lafayette (9e) - (dimanche et mardi).

AUTRES FILMS :

Festival de films de F. Truffaut : Acacias (17e).

Vol au-dessus d'un nid de coucou : Capri (2e) - Boul'Mich (5e) - Paramount-Odéon (6e) - Publicis-Champs-Elysées (8e) - Publicis Matignon (8e) - Paramount Opéra (9e) - Paramount Bastille (12e) - Paramount Gobelins (13e) - Paramount Montparnasse (14e) - Paramount Orléans (14e) - Passy (16e) - Paramount Maillot (17e) - Paramount Montmartre (18e).

Fous à délier : Saint-André-des-Arts (6e) - 14 Juillet (11e).

Un après-midi de chien : Bilboquet (6e) - Ermitage (8e) - Liberté (12e) - Ternes (17e).

Le bon et les méchants : Maxeville (9e) - Gaumont-Sud (14e).

Ce gamin, là : Saint-André-des-Arts à 12 heures et 0 h 15.

La fête sauvage : Templiers (4e) - Jean-Cocteau (5e) - Arlequin (6e) - Marbeuf (8e) - Max Linder (9e) - Paramount-Opéra (9e) - Napoléon (17e) - Montréal-Club (18e) - Bonaparte (6e).

Parfum de femme : Montparnasse 83 (6e) - Elysées Point Show (8e).

Un sac de billes : Paris Bowling Loisirs (18e).

Rocco et ses frères : Artistic Voltaire (11e).

Pont de la rivière Kwai : Cinéma des Champs-Elysées (8e).

La flûte enchantée : Vendôme (2e) - Marbeuf (8e) - Studio Raspail (14e).

American graffiti : Luxembourg (6e) (10 h, 12 h et 24 h).

Harold et Maude : Luxembourg (6e).

LIVRES_LIVRES_LIV

MÉMOIRES D'UN MILITANT OUVRIER DU CREUSOT

DE JEAN-BAPTISTE DUMAY

Jean-Baptiste Dumay (un des deux seuls maires, sur les trente-six mille qu'il y avait en France en mars 1871, à avoir pris parti officiellement pour la Commune de Paris contre les Versaillais) avait été nommé maire du Creusot à la chute de Napoléon III pour faire pièce au puissant et combatif député-maire, seigneur du Creusot et pilier de l'Empire : Eugène Schneider. Cet ancien ouvrier de l'usine Schneider (dont il avait été renvoyé) était devenu au Creusot le symbole de l'opposition républicaine et surtout celui de l'opposition au potentat local.

Au moment des événements de la Commune, il tente d'organiser une manifestation de soutien aux Parisiens, malgré les multiples pressions qui s'exercent sur lui de la part des « gens » de Schneider et de l'administration de Thiers. Cette tentative lui vaut révocation, poursuites et exil.

Cet épisode de sa vie est sans doute le point fort des Mémoires de cet ouvrier, bon père de famille, qui consacra toute sa vie au mouvement ouvrier, qui devint conseiller municipal puis député de Belleville.

Si ces Mémoires retiennent l'attention par l'importance des événements historiques qu'elles abordent, leur véritable intérêt vient pourtant de Jean-Baptiste Dumay lui-même, dont la personnalité transparaît tout au long d'un récit direct et alerte, qui apparaît comme le type de ces militants syndicalistes de la fin du XIX[e] siècle qui, par leur courage, leur opiniâtreté, leur sens de l'organisation... et de la légalité, contribuèrent à édifier le mouvement socialiste français.

Ce témoignage qui date d'un siècle surprend par les différences, mais aussi par les ressemblances avec des situations d'aujourd'hui. Notamment quand il dépeint l'ambiance étouffante de la ville du Creusot dominée — des écoles au cimetière en passant par l'Hôtel-Dieu (c'est-à-dire l'hôpital) — par la famille Schneider. Cette ressemblance vient entre autres du fait que peu de choses ont changé depuis dans cette ville. En 1870, il y avait dix mille ouvriers dans l'usine ; il y en a dix mille aujourd'hui...

Enfin, on trouvera en annexe dans cet ouvrage, qui est le fruit d'un travail universitaire, une importante documentation.

Irène BROSSARD.

Mémoires d'un militant ouvrier.
Centre d'histoire du syndicalisme.
François Maspero-Presses Universitaires de Grenoble. — Prix : 55 F.

Le roman des Hauts de St-Jean

DE YVES COURRIERE

Cette chronique d'une ville de la Côte d'Azur vient d'être rééditée en Livre de Poche.

Il s'agit là d'une ville — imaginaire — de la Côte d'Azur. Sur son développement immobilier se penchent maintes personnalités. Certaines sont issues de la Résistance, d'autres de la collaboration. Tous ont participé à des trafics plus ou moins illicites et tous se sont retrouvés à la Libération du côté du manche.

Ils sont liés par de nombreux liens qui vont du mariage au chantage : député-maire, promoteur immobilier, sous-secrétaire d'Etat au Logement, gens d'extrême-droite ou du « milieu », banquier, grand avocat d'affaires parisien, tous s'aident. Les uns obtiennent les autorisations nécessaires, les autres leur donnent en échange de « petits cadeaux », ou les épaulent matériellement lors des élections.

Le député-maire, personnage politique à l'allure digne, distinguée et intègre, ne sera d'ailleurs même pas éclaboussé quand le pot aux roses sera découvert et il poursuit avec cynisme sa fructueuse carrière vers de plus hautes destinées politiques.

Certes, il s'agit d'un roman, mais les portraits qui y sont tracés évoquent bien des personnalités connues dans le Sud-Est. Compte tenu des profits considérables ramassés effectivement dans les villes du littoral méditerranéen par des pratiques semblables, le tableau ne semble même pas chargé. Les seuls personnages qui apparaissent honnêtes sont les communistes.

Ce livre démonte l'ensemble des liens, des combines, des procédés semi-légaux, de la pratique habile de la corruption qui, en fait, règnent en maîtres. Un roman qui se lit en outre avec le plus vif intérêt.

Françoise BANIAN.

Le roman des hauts de Saint-Jean *d'Yves Courrière. Livre de Poche, 504 pages. 9,50 F.*

Même si ça dérange

DE ROLAND PASSEVANT

Journaliste à **l'Humanité** et chef des services sportifs du journal, dont il fait partie depuis 1955, Roland Passevant raconte dans ce livre de la collection « Un homme et son métier » tout ce qui a trait à son activité de journaliste et bien sûr, avant tout, quelques-uns des reportages et enquêtes qu'il a effectués.

Pour tous ceux qui connaissent déjà Roland Passevant par les émissions de télévision auxquelles il a participé et par son livre **Boxing Business, Même si ça dérange** est un peu décevant.

Après avoir repris sa dénonciation de tous les trafics auxquels se livrent, sur le dos des boxeurs professionnels, tous les managers, organisateurs de combats et margoulins en tout genre, sujet qu'il connaît bien, il traite d'autres sports de manière beaucoup plus rapide : le cyclisme, le football, l'athlétisme. Même sur un sujet qu'il connaît bien, comme le Tour de France, Passevant semble moins à l'aise et reste souvent dans des considérations très générales. Certes il avoue, après avoir suivi de nombreux Tours de France, être un peu lassé et même écœuré par la pratique du dopage.

Il s'en tient là et le lecteur reste sur sa faim. Il est vrai que, comme les comptes rendus de **l'Humanité** sur le Tour de France ne sont guère critiques, Passevant peut difficilement dénoncer dans son livre ce qu'il encense ou laisse encenser dans son journal.

Les limites de son livre sont d'ailleurs bien souvent en fait les limites d'une politique : celle du Parti Communiste. Passevant, qui a participé à l'élaboration du programme communiste en matière de sport, se gargarise des déclarations de Pierre de Coubertin sur la fraternité des peuples scellée sur les stades. Pas un mot bien sûr n'est dit sur le chauvinisme sportif qui marque toutes les compétitions à l'Est comme à l'Ouest.

Il y a cependant peu d'ouvrages consacrés au sport qui fassent réellement pénétrer le public dans les coulisses. C'est le cas de celui de Passevant, de loin en loin. Aussi, malgré toutes ses limites, malgré les vantardises un peu agaçantes de l'auteur qui, tout en reconnaissant coquettement qu'il participe lui aussi un peu à la grande mystification du sport, se pose en accusateur public pur et dur, la lecture de ce livre intéressera tous ceux qui s'intéressent au sport et désirent mieux connaître ce qu'il est réellement dans cette société.

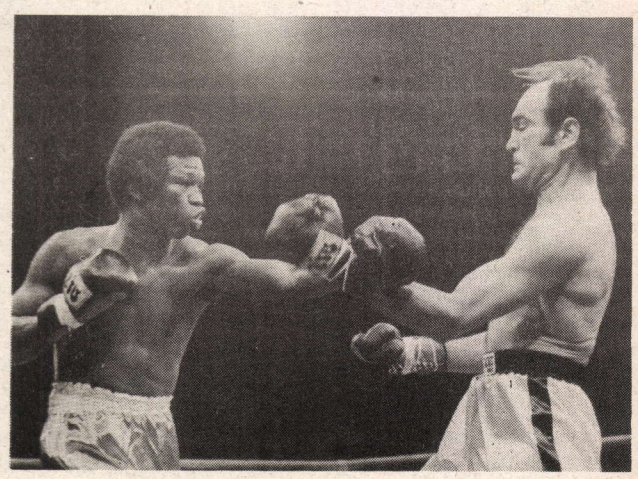

Cohen et Valdès pour le titre de champion du monde : les véritables gagnants ne sont jamais sur le ring.
(Ph. AFP)

Pierre VERNANT.

Même si ça dérange, **de Roland Passevant - Collection** « Un homme et son métier » - **Editions Robert Laffont - 325 pages - 36 F.**

MOTS CROISES

SOLUTION DE LA GRILLE DU N° 395 LA SEMAINE PROCHAINE

HORIZONTALEMENT. — I. Essentiel. — II. On peut l'aimer, même quand on bouffe du curé. — III. Mathématicien - Spécialité de coiffeur ou de couturière. — IV. A bon dos - N'ont pas de but. — V. Marquait la fidélité - Sans gêne. — VI. On y soigne (initiales) - Il a la cote (initiales) - En Syrie. — VII. Il vit en Amérique Latine. — VIII. Personnel - C'était une façon d'acquiescer - Un Espagnol. — IX. Evaluation approximative - X. Interdisent les multiplications.

VERTICALEMENT. — 1. Mises en avant. — 2. Rassemblé - Dehors ! — 3. En marge. — 4. Sous la croûte - Forte tête - Fin d'infinitif. — 5. Croque volontiers le marmot - Haï. — 6. En ce moment, il n'ont pas le cœur gai (initiales) - En ce moment, il peut avoir le cœur gai. — 7. Il n'a décidément pas le cœur gai - Symbole chimique. — 8. Sorte de vers à pied - Porte tort. — 9. Caractérisent de mauvaises têtes - Le premier collectionneur. — 10. Ferions le poids.

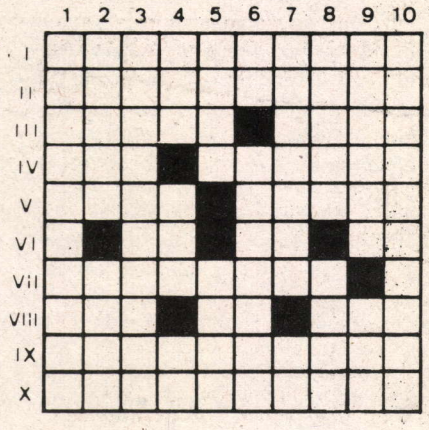

LIVRES_LIVRES_LIVR

ROSA LUXEMBOURG
" VIVE LA LUTTE "

Correspondance 1891-1914, textes réunis, traduits et annotés sous la direction de Georges Haupt, par Claudie Weil, Irène Petit et Gilbert Badia

Rosa Luxembourg. (Ph. Viollet)

Les éditions Maspero ont publié un recueil de lettres de Rosa Luxembourg datées de 1891 à 1914.

On comprend l'intérêt que peut susciter, chez les révolutionnaires d'aujourd'hui, une correspondance qui est le reflet des combats et des préoccupations d'une militante révolutionnaire marxiste. Rosa Luxembourg fut l'un des rares dirigeants de la Social-Démocratie internationale à maintenir, pendant la guerre de 1914-1918, le drapeau de l'internationalisme. Elle fut l'un des dirigeants de la révolution qui éclata en Allemagne en novembre 1918, avant d'être assassinée, pour cette raison, en janvier 1919.

De 1891 à 1914, c'est essentiellement en Allemagne que milite Rosa Luxembourg. Mais elle le fait à la fois au sein de la Social-Démocratie allemande, en train de sombrer dans le parlementarisme et le réformisme, au sein de la jeune Social-Démocratie polonaise en train de se former, et au sein de l'Internationale.

La correspondance publiée aujourd'hui n'échappe pas aux défauts habituels de ce genre de recueils. Malgré la présentation et les notes qui tentent de replacer les lettres dans leur contexte, celles-ci sont difficiles à comprendre pour qui ne connaît pas l'histoire du mouvement socialiste d'avant-guerre, et en particulier l'histoire de la Social-Démocratie allemande. De plus, bien des lettres publiées ont perdu tout intérêt politique aujourd'hui...

Au Congrès d'Amsterdam, de la IIe Internationale, en 1904, Rosa Luxembourg, aux côtés d'autres dirigeants socialistes de l'époque. De gauche à droite : au premier rang, Katayama, Plekhanov, Bracke ; et au second rang, Rosa Luxembourg, Adler, Kautsky et Vandervelde. (Ph. Viollet)

L'équipe qui a composé l'ouvrage n'a pas jugé bon d'y inclure les lettres récemment parues en français, et en particulier celles adressées à Léo Jogichès, qui fut à la fois son compagnon et son camarade de combat et avec qui elle entretint une correspondance suivie.

Malgré ses défauts et ses lacunes, cette correspondance est intéressante, car elle nous fait suivre la maturation politique de la dirigeante révolutionnaire que devint Rosa Luxembourg. Parce qu'elle nous fait voir « de l'intérieur » la dégénérescence du Parti Social-Démocrate Allemand et certains problèmes du mouvement socialiste international, des événements telle la révolution de 1905-1906 en Pologne, même si c'est de façon allusive et parcellaire. Parce qu'elle nous rend proche une personnalité à qui sa rigueur politique et ses qualités personnelles valurent autant d'amis que d'ennemis, une dirigeante socialiste qui écrivait : « **Je vous assure que je ne fuirais pas même si j'étais menacée de la potence, pour la raison fort simple que j'estime absolument nécessaire d'habituer notre parti à ce que le sacrifice fasse partie du métier de socialiste et aille de soi** » — et qui s'est montrée capable de mettre ses actes en accord avec ses idées.

Vive la lutte, tel est le titre — extrait de l'une de ses lettres — qui a été donné à ce premier volume de correspondance (le second est à paraître). Il convient bien à celle qui fut l'une des grandes figures du mouvement socialiste international.

Sylvie FRIEDMANN.

Rosa Luxembourg Vive la lutte, **correspondance 1891-1914, textes réunis, traduits et annotés sous la direction de Georges Haupt par Claude Veil, Irène Petit et Gilbert Badia — 408 pages — 55 F.**

TE_TELE_TELE_TE

sélection

Samedi 3 avril

TF1 - 19 h 45 - La vie des animaux, de Frédéric Rossif : **l'Afrique.**

FR3 - 20 h 30 - Théâtre : **Le jeu de l'amour et du hasard,** de Marivaux, avec J.-P. Cassel et C. Brasseur.

Dimanche 4 avril

TF1 - 13 h 20 - **Le petit rapporteur,** de Jacques Martin.

TF1 - 19 h 15 - Les animaux du monde, de F. de la Grange : **Les chevaux de Camargue.**

TF1 - 20 h 30 - Film : **Les granges brûlées,** de Jean Chapot, avec Alain Delon et Simone Signoret, d'après Simenon.

FR3 - 20 h 30 - **Archives du XXe siècle : John Dos Passos,** ce romancier américain qui devait suivre un itinéraire politique le conduisant à la défense de la politique réactionnaire et raciste de Barry Goldwater, dans la campagne présidentielle de 1964.

FR3 - 22 h 30 - Film : **Anna Karénine,** de Goulding, avec Greta Gabo. Une version très libre du livre de Tolstoï.

Lundi 5 avril

FR3 - 20 h 30 - Film : **Compartiment tueurs,** de Costa-Gavras, avec Simone Signoret et Yves Montand. Un film policier bien construit.

ANTENNE 2 - 21 h 45 - **Alain Decaux raconte... Un certain Docteur Sorge.** La vie de cet espion allemand au service de l'URSS, disparu au Japon en 1941. La guerre vue comme un roman d'espionnage.

Mardi 6 avril

TF1 - 20 h 30 - **La merveilleuse histoire des Jeux Olympiques : les jeux terribles 1936 - 1948.** En août 1936, Hitler fait des Jeux Olympiques à Berlin une vaste opération de propagande nazie.

ANTENNE 2 - 20 h 30 - **Les dossiers de l'écran.** Pour ouvrir le débat sur les rapatriés d'Algérie, un reportage de J.-P. Bertrand, intitulé **Treize ans déjà,** nous est proposé, reportage réalisé en Languedoc auprès de familles pieds-noirs. Participeront au débat qui suivra : un député UDR du Var, le député PS de l'Hérault, François Missoffe, qui fut ministre chargé des rapatriés de 1962 à 1964, et des représentants de communautés pieds-noirs. On peut s'attendre au pire à travers ce débat, car le problème des rapatriés a servi d'arme à tous les démagogues.

TF1 - 21 h 35 - **Lettres d'un bout du monde : La porte de l'Inde.** Cette émission consacrée à Bombay nous montre une ville où, au-delà des images d'agence de voyages, sévit le chômage, la faim, la plus terrible misère.

Mercredi 7 avril

FR3 - 20 h 30 - Film : **Les oiseaux,** d'Hitchcock, avec Tippi Hedren. Une fiction dramatique.

ANTENNE 2 - 21 h 30 - **C'est-à-dire.** Magazine de Georges Leroy, consacré à Michel Poniatowski : la police vous parle...

TF1 - 22 h - **Histoire des gens** - Une émission de Pierre Dumayet sur le **Mythe des Camisards.** La révolte populaire enflamme les Cévennes de 1702 à 1704, après la révocation par Louis XIV de l'Edit de Nantes protégeant les protestants. Une révolte populaire qui prend une couverture religieuse.

Jeudi 8 avril

ANTENNE 2 - 20 h 30 - Film : **L'arbre de Noël,** de Terence Young, avec William Holden et Bourvil.

FR3 - 20 h 30 - **Vendredi : nouvelles terres, mêmes hommes ou le remembrement à Plovenez-du-Faou.** Une enquête sur les problèmes posés par le remembrement des terres dans une petite commune du Finistère.

Vendredi 9 avril

ANTENNE 2 - 21 h 30 - **Apostrophes : Pour et contre La Fontaine.** Une discussion sur le poète, à laquelle participeront divers écrivains.

FR3 - 21 h 30 - **America - N° 1 : le choc.** La première d'une série de treize émissions sur les Etats-Unis, qui nous propose des documents sur la crise de 1929.

FR3 - 22 h 50 - Film : **Une femme disparaît,** de Hitchcock. Suspense et espionnage, dans un style humoristique un peu vieillot.

Samedi 10 avril

ANTENNE 2 - 20 h 30 - **Les branquignols.** Du burlesque français.

FR3 - 20 h 30 - **Coppélia,** ballet de Léo Delibes.

Dimanche 11 avril

TF1 - 20 h 30 - Film : **Laisse aller, c'est une valse,** de Lautner.

FR3 - 22 h 30 - Film : **La belle ténébreuse,** de Niblo, avec Greta Garbo. Le culte de la vedette.

ISRAEL

Les Arabes de Galilée se dressent contre la politique de l'État Sioniste

Six morts et une centaine de blessés, tel est le lourd bilan de la répression de l'armée israélienne contre la grève générale des Arabes de Galilée. Aux villageois arabes qui manifestaient contre le projet d'expropriation de leurs terres, le gouvernement d'Israël a répondu comme il a l'habitude de répondre à la population arabe : en envoyant son armée, en tirant et en tuant.

Le bilan est lourd. Mais il est lourd aussi, sur le plan politique, pour le gouvernement israélien. Car c'est un mythe qui s'effondre au grand jour : celui de l'intégration des Arabes d'Israël dans la vie nationale.

« Vous voyez bien », disaient les tenants du régime israélien « qu'Israël n'est pas un Etat raciste, qu'il n'en veut pas aux Arabes en tant que tels : les Arabes d'Israël sont des citoyens israéliens comme les autres ! ». Eh bien, la réalité est tout autre. Les Arabes d'Israël sont, depuis toujours, considérés comme des citoyens de seconde zone. Ce n'est que depuis peu qu'ils ne sont plus placés sous contrôle militaire. Mais cette égalisation juridique n'a pas modifié la discrimination sociale.

Sans doute ne sont-ils pas les seuls : les immigrants juifs les plus récents, venus des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, sont victimes d'une discrimination analogue et ne sont guère mieux lotis. Mais à l'oppression sociale s'ajoute, pour les Arabes israéliens, une oppression nationale, rendue plus sensible par la politique d'expropriation des terres menée par le gouvernement israélien.

Car, de tous temps, le gouvernement israélien s'est employé à chasser de leurs terres les Arabes israéliens, c'est-à-dire ceux qui n'avaient pas abandonné leurs terres par l'exode de 1948. Depuis 1948, les lois et les mesures administratives se sont succédé pour parvenir à ce résultat. Et les lois d'expropriation auxquelles les Arabes viennent de répondre par une grève générale ne sont que la continuation de cette politique.

Ces dernières années, les Arabes israéliens ont montré qu'ils acceptent de moins en moins l'oppression dans laquelle on les tient. Les progrès du Parti Communiste Rakah, l'élection d'un maire communiste à Nazareth, principale ville arabe du pays, ont montré l'éveil de leur conscience nationale, en liaison avec le développement du mouvement national palestinien. Et c'est justement pour tenter de contrer ce fait que les autorités israéliennes voulaient accentuer la colonisation de la Galilée, principale région arabe du pays, en expropriant quelques villages arabes.

Mais cette politique ne faisait que confirmer, encore une fois, que l'Etat d'Israël tient les Arabes pour des citoyens de seconde zone. Et la population arabe de Galilée, en manifestant violemment contre les troupes de répression de l'armée israélienne, y a répondu comme il se doit.

Après la grève générale du 29 mars, le fossé est un peu plus profond entre l'Etat d'Israël et ses citoyens arabes. De part et d'autre du Jourdain, en Cisjordanie, à Gaza comme en Israël, c'est tout le peuple palestinien qui se lève contre un Etat qui, depuis des années, ne sait que le rejeter toujours un peu plus loin hors de ses terres et de ses maisons, à l'aide de ses soldats quand ce n'est pas avec des tanks et des bombardiers.

André FRYS.

● Les Arabes israéliens

Les Arabes israéliens, au nombre d'environ 300.000, constituent environ 13 % de la population de l'Etat d'Israël. Contrairement aux quelque huit cent mille Arabes des territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, ils sont en principe citoyens israéliens à part entière. Ils sont essentiellement concentrés en Galilée, région proche tout à la fois de la Cisjordanie occupée, de la Syrie occupée et du Liban. C'est là que se trouve la seule grande ville arabe d'Israël : Nazareth, dont le maire est, depuis peu, un membre du Parti Communiste Israélien Rakah.

Le Rakah, qui recueille aux élections un faible pourcentage des voix à l'échelon national israélien, recueille un tiers des voix dans la population arabe. Pour tenter de le contrer les autorités israéliennes ont assigné à résidence environ 150 membres arabes du Rakah, en vertu d'ordonnances britanniques sur l'état d'urgence, datant de l'époque de la colonisation anglaise. Aucun membre juif du Rakah n'a subi le même traitement.

Jusqu'en 1966, les Arabes israéliens ont été placés sous administration militaire et ne pouvaient se déplacer dans le pays sans visa de l'autorité militaire. Ce règlement a été aboli, mais pas les ordonnances qui permettent l'assignation à résidence. Cela constitue un des aspects les plus odieux de l'attitude de l'Etat d'Israël vis-à-vis de ses citoyens arabes.

Cycles-Peugeot (Beaulieu)

Les gardes mobiles investissent l'usine

Mercredi matin, alors que les grévistes, à l'appel des syndicats, menaient un dernier baroud d'honneur, en faisant entrer les licenciés dans l'usine, les gardes mobiles casqués et armés sont apparus aux portes et ont refoulé le millier de manifestants qui étaient rentrés dans l'usine.

En apprenant l'arrivée des forces de police, une partie de ceux qui avaient repris le travail ont arrêté à nouveau et sont ressortis. Les portes de l'usine sont donc à nouveau fermées, mais cette fois l'usine est occupée par les gardes mobiles. Aussitôt les grévistes manifestent dans les rues et l'usine voisine des AOP a débrayé, 300 à 400 travailleurs sont venus rejoindre la manifestation. Environ 1.500 personnes scandaient **« Non aux licenciements ! »** et devant les flics **« CRS-SS ! ».**

A 17 h 30, 2.500 personnes, des délégations de toutes les usines sont venues devant l'usine de Beaulieu pour manifester leur indignation devant la présence des forces de police.

Durcissement anti-ouvrier en Egypte

Le samedi 27 mars, devant le Comité central de l'Union Socialiste Arabe (parti unique), le président égyptien Sadate a lancé un très sévère avertissement **« à certains éléments de la gauche »** qui, selon lui, **« tentent de créer le chaos en Egypte en suscitant des grèves revendicatives, sans tenir compte de la triste situation économique du pays ».** Sadate a déclaré sans ambages : **« J'ai donné l'ordre au ministre de l'Intérieur de réprimer très sévèrement toutes manifestations... Le sabotage des biens publics ou privés ne sera plus admis. Je ne fermerai plus les yeux sur les destructions d'autobus ou d'autres moyens de communications, qui ont aggravé la crise ».**

Si Sadate a lancé de telles mises en garde, c'est qu'en Egypte, aujourd'hui, nombreux sont ceux qui ne semblent pas prêts à accepter encore des années de sacrifices. Selon une agence américaine, l'Associated Press, le climat social se déteriorerait dans le pays. Des heurts se seraient produits à l'embouchure du Nil entre ouvriers du Textile et policiers le 24 mars ; le lendemain, plusieurs centaines d'ouvriers auraient défilé dans les rues du Caire pour protester contre la hausse du coût de la vie et les bas salaires — le salaire minimum, avec lequel seraient contraints de vivre bon nombre d'ouvriers, s'élèverait à l'équivalent de quelque 130 F par mois. Par ailleurs, le mécontentement serait profond aussi chez les étudiants, qui reprocheraient à Sadate d'être un président **« qui ne sait pas ce qui se passe en bas »,** et des affiches anti-gouvernementales placarderaient les murs des universités.

En fait, Sadate sait pertinemment « ce qui se passe en bas ». Il ne peut ignorer la misère populaire. Mais, malgré l'étiquette « socialiste » du parti unique qu'il dirige, il ne veut ni ne peut satisfaire les revendications populaires.

Michelle VERDIER.

Bourgogne-Électronique (Dijon)

L'épreuve de force

Lundi 29 mars, Bourgogne-Electronique a entamé une troisième semaine de grève, après des négociations sans issue entre la direction et les syndicats, en présence d'une vingtaine d'ouvriers venus en observateurs.

Alors qu'après trois jours de grève la direction a cédé, dans ses deux filiales de Beaune et Seurre, une augmentation uniforme de 100 F pour tous et environ 250 F à la reprise, à Bourgogne-Electronique - Dijon, usine de 1.800 ouvriers, elle a décidé l'épreuve de force et a fait des propositions tellement dérisoires que c'en est de la vraie provocation pour les grévistes. Elle ose encore, après quinze jours de grève, proposer comme moyen d'augmenter les salaires de remettre les horaires de 40 heures à 42 heures (alors qu'il y a deux mois elle imposait à tout un secteur de l'usine plusieurs jours de chômage).

Les grévistes ne peuvent envisager de reprendre le travail sur de telles propositions et la grève se poursuit donc.

Imprimerie Graphie-Presses (93 - Aubervilliers) - Responsable de la publication : Michel RODINSON - Diffusé par les NMPP - Commission paritaire n° 46450